

L'EXPOSITION DE HANOÏ (1902-1903)

N° 432. — ARRÊTÉ instituant une commission provisoire chargée d'organiser l'exposition de Hanoï de 1901.

(Bulletin officiel de l'Indochine française, 1899, p. 609-610)

Du 5 mai 1899

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;

Vu l'arrêté en date de ce jour, portant ouverture d'une Exposition, à Hanoï, en décembre 1901,

ARRÊTE :

Article premier. — Il est institué une commission provisoire de l'exposition de Hanoï chargée d'étudier, en vue de préparer les délibérations du Conseil supérieur de l'Indo-Chine dans sa session de 1899, les conditions d'organisation de cette Exposition.

Art. 2. — La commission provisoire de l'Exposition de Hanoï est composée de la manière suivante :

Le résident supérieur au Tonkin, président ;

Le président de la chambre de commerce de Hanoï ;

Le président de la chambre d'agriculture du Tonkin, vice-présidents ;

Le directeur des Travaux publics du Tonkin ;

Le résident-maire et les deux adjoints de la ville de Hanoï ;

M. Hoàng-trong-Phu, directeur de l'école des Hâu-hô ;

M. Lagarde¹, administrateur colonial, secrétaire.

Art. 3. — Le Résident supérieur au Tonkin est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hanoï, le 5 mai 1899.

PAUL DOUMER.

N° 752. — ARRÊTÉ nommant M. Emery, secrétaire de la commission provisoire de l'Exposition de Hanoï.

(Bulletin officiel de l'Indochine française, 1899, p. 1102)

Du 28 août 1899.

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;

Vu l'arrêté du 5 mai 1899, fixant la date d'ouverture d'une Exposition à Hanoï ;

Vu l'arrêté du même jour, instituant une commission en vue d'étudier les conditions d'organisation de cette Exposition,

¹ Albert Lagarde (Lempdes, Haute-Loire, 1864-Lempdes 1945) : frère de Léonce, gouverneur de Djibouti. Lieutenant de cavalerie hors cadre, administrateur colonial, ancien officier d'ordonnance des gouverneurs généraux Lanessan, Chavassieux et Armand Rousseau. Commandeur de la Légion d'honneur du 24 mars 1923.

ARRÊTE :

Article premier. — M. Emery est nommé secrétaire de la mission provisoire de l'Exposition de Hanoï, en remplacement de M. Lagarde, parti en congé.

Art. 2. — Le Résident supérieur au Tonkin est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hanoï, le 28 août 1899.

Pour le Gouverneur général et par délégation
Le Résident supérieur *p. i.* au Tonkin,
J. MOREL.

Adolphe-Louis BUSSY,
architecte de l'exposition

Fils de Jules Adrien Bussy, architecte, et de Marie Alexandrine Levasseur.
Marié à Paris XII^e, avec Berthe Louise Léonie Gallet.

Entré dans le cadre permanent des travaux publics de l'Indochine le 1^{er} mars 1896.

Il franchit tous les échelons d'inspecteur des Bâtiments civils à architecte principal de 1^{re} classe.

Auteur du diplôme du Concours agricole de Hanoï (1898).

Chef du service des travaux de l'exposition (27 juin 1900).

Affecté à la circonscription d'exploitation des chemins de fer (mai 1905).

Congé de convalescence de trois mois à solde entière d'Europe pour en jouir à Paris (Seine)(21 février 1918).

Chef du service des bâtiments civils de la circonscription territoriale du Tonkin.

Congé administratif (20 avril 1922).

Retraité (22 novembre 1922).

Retour à Hanoï pour prendre la direction d'une importante firme industrielle (?) (*L'Avenir du Tonkin*, 23 décembre 1923).

Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 21 mai 1903).

Adjoint au maire de la ville de Poissy.

Décédé à Poissy (Seine-et-Oise), le 8 juillet 1935.

Chronique locale

(*L'Avenir du Tonkin*, 3 juin 1900, p. 2, col. 4)

Nous avons eu le plaisir d'examiner, hier, dans la grande salle de la chambre de commerce et d'agriculture de Hanoï, les plans de notre future exposition de 1901.

Quatre concurrents sont en présence qui nous ont donné d'intéressants projets.

M^{me} V^{ve} Coutel,
MM. Knosp,
Bussy
et Lichtenfelder.

Les plans de M. Lichtenfelder se distinguent tout particulièrement par l'harmonieuse disposition des bâtiments principaux et des pavillons annexes heureusement distribués au milieu de jardins et de pièces d'eau du plus gracieux effet.

Le public pourra examiner ces plans le dimanche 3 juin, toute la journée.

Chronique locale
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 juin 1900, p. 3, col. 5)

C'est mardi soir à 3 heures que s'est réunie la commission chargée d'examiner les projets déposés pour l'Exposition de 1901.

Le classement a été le suivant :

M. Bussy est 1^{er} ; M. Lichtenfelder second ; M. Knosp troisième et Achard quatrième.

Naturellement, tout le monde aurait voulu être premier mais la commission a été obligée de donner une note à chacun des projets qui ont tous leurs qualités et leurs défauts, reconnus par les auteurs eux-mêmes, d'ailleurs.

Il y avait en présence deux projets émanant de fonctionnaires et deux émanant de colons.

Nous sommes persuadé que la commission n'a eu d'autre idée que de donner une appréciation exacte de la valeur des projets, et nous ratifions sa décision, mais nous aurions quand même préféré, que la [commission qui ne comprenait à peu près que des fonctionnaires, tant civils que militaires](#), eût admis un plus grand nombre d'indépendants. On aurait évité ainsi des récriminations qui ne sont pas dépourvues de sens logique.

Nous adressons à l'élu et à ses concurrents nos meilleurs félicitations ; tous ont fait œuvre intéressante, et nous sommes sûr que la commission d'examen, si elle a établi un procès-verbal, a dû rendre hommage aux diverses qualités des concurrents dont le classement est peut-être juste, mais discutable.

Quint à M. Bussy qui vient de se révéler artiste, et qui est un travailleur et un silencieux, nous lui devons une mention spéciale. Ces trois lignes suffisent pour lui dire ce que nous pensons.

Les projets pour l'Exposition
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 juin 1900, p. 1, col. 4)

Un de nos confrères trouve étrange que nous ayons cru devoir « ratifier ouvertement » la décision du jury chargé d'examiner les projets présentés pour l'Exposition de Hanoï.

Or, tout en nous inclinant devant la décision du jury qui nous paraît pour une grande part offrir des garanties de compétence et d'impartialité, nous avons exprimé le regret que l'administration se soit crue dispensée de faire appel à un nombre suffisant d'indépendants.

Toutefois nous n'avons jamais voulu prétendre que la commission chargée de l'examen des projets favoriserait un fonctionnaire parce qu'elle-même était en grande partie composée de fonctionnaires ; de même, nous n'aurions jamais voulu supposer qu'une commission ne comprenant que des indépendants aurait systématiquement écarté un fonctionnaire.

Dans cette voie des suppositions, on pourrait aller loin ; nous pouvons regretter qu'on n'ait pas tenu compte de l'opinion publique qui aurait voulu moins « d'officiels » dans le jury ; mais du moment que celui-ci a été formé et qu'il a fonctionné, nous ne

nous reconnaissons pas le droit de suspecter sa bonne foi, parce que nous n'avons aucun motif pour cela.

On ne peut donc invoquer que la question de compétence professionnelle. Mais alors, il aurait fallu des architectes, et ils ne sont pas tellement nombreux au Tonkin qu'on ait à faire parmi eux un choix bien aisé.

Il est aux colonies une foule de métiers qui n'en sont pas, puisque nous voyons la même personne employée tantôt aux fluviales, au sel, à l'alcool, aux services administratifs, à la douane, etc. Il suffit, pour satisfaire aux exigences de situations si diverses, de l'intelligence et de la bonne volonté, mais on ne s'improvise pas architecte comme on s'improvise entrepreneur, et, si nous en croyons des gens qui s'estiment compétents, il n'eût pas été aussi facile qu'on le croit de réunir une commission uniquement composée de professionnels.

Nous-même n'y entendons pas grand-chose et notre opinion personnelle est négligeable, mais nous ne pouvons croire que la Commission ait obéi à un mot d'ordre en établissant le classement tel qu'il a été fait.

Quant aux chiffres indiqués par notre confrère, nous croyons qu'ils ne sont qu'approximatifs, l'exécution du projet Bussy ne devant coûter, d'après ce qu'on nous a affirmé, que 375.000 piastres environ et non 800 mille.

Enfin, tout cela est d'ordre secondaire et nous acceptons volontiers la décision du jury parce que nous n'avons aucune raison pour douter de son indépendance.

Il est fort difficile de satisfaire tout le monde, et Salomon lui-même aurait peut-être renoncé à couper l'enfant en quatre dans la circonstance.

A. B.

Chronique locale
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 août 1900, p. 2, col. 4)

Un arrêté du 20 juin décide :

Sont nommés membres du comité local de l'Exposition de Hanoï :

MM. Bernhard, négociant à Hanoï ; Calvé, ingénieur civil ; Debeaux (Raoul), négociant ; Denecheau, ingénieur civil ; Godard, ingénieur des ponts et chaussées, chef du service des travaux publics ; Guis, directeur adjoint du contrôle financier de l'Indo-Chine ; Marcou, évêque de Lysiade, coadjuteur du Tonkin occidental ; Mayer [Gaston], directeur intérimaire de la succursale de la Banque de l'Indo-Chine à Hanoï ; Schneider (F.-H.), imprimeur.

Les membres du comité local de l'Exposition sont repartis dans les sous-comités de la manière suivante :

MM. Guis et Mayer, 1^{er} sous-comité ; Debeaux, 2^e sous-comité ; Mgr Marcou et M. Schneider, 3^e sous-comité ; MM. Bernhard et Denecheau, 4^e sous-comité ; Calvé et Godard, 5^e sous-comité.

INDO-CHINE
(*La Dépêche coloniale*, 28 septembre 1900)

Le concours ayant pour objet l'établissement du plan général de l'exposition d'Hanoï a donné les résultats suivants : quatre concurrents ont reçu une prime : M. Bussy, 1.750 francs ; M. Lichtenfelder, 1.500 ; M. Knosp, 750, et M. Achard, 375. Les projets deviendront la propriété de l'administration si les auteurs acceptent et touchent la prime allouée.

M. Bussy, inspecteur des bâtiments civils, dont le projet a été classé en première ligne, a été nommé chef du service des travaux de l'Exposition d'Hanoï, et une première somme de 127.500 francs, prélevée sur le fonds de réserve et de prévoyance du Tonkin, a été mise à sa disposition pour les entreprendre sans retard.

Conseil supérieur de l'Indochine
(suite)

L'Exposition de Hanoï en 1902
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1900, p. 1, col. 4)

Par arrêté en date du 7 décembre 1899, le gouverneur général organisait le commissariat général de l'Exposition, en le plaçant sous l'autorité du directeur de l'Agriculture et du Commerce de l'Indo-Chine ; il nommait le commissaire général et réglait le fonctionnement financier de l'Exposition.

La première idée avait été d'acquies à l'Exposition de Paris un palais ou seulement son ossature métallique qui, remontée à Hanoï, eût constitué un vaisseau grandiose capable de contenir toute l'exposition projetée.

Le projet, certes, était séduisant mais il fut reconnu impraticable, par suite du temps trop long qu'il faudrait pour recevoir les matériaux.

Un concours fut alors ouvert par arrêté du 21 février 1900 pour l'établissement du plan général de l'Exposition, comprenant les bâtiments et les dispositions des pavillons, jardins et agencements divers.

Au 1^{er} juin, quatre projets furent présentés : on les classa dans l'ordre suivant d'après leur mérite :

- 1° Celui de M. Bussy avec une prime de 700 \$;
- 2° Celui de M. Lichtenfelder avec une prime de 600 \$;
- 3° Celui de M. Knosp avec une prime de 300 \$;
- 4° Celui de M. Achard avec une prime de 150 \$;

À la suite de ce concours, M. Bussy, inspecteur des bâtiments civils au Tonkin, classé premier, fut nommé par arrêté du 27 juin 1900 chef du service des travaux et chargé de l'étude définitive. Il est entré en service le 1^{er} juillet 1900.

Un palais central sera construit de façon à être conservé après la clôture de l'Exposition et servira à l'installation d'un musée et à des expositions spéciales.

Les bâtiments annexes, dont l'importance variera suivant l'affluence des exposants, seront construits économiquement, en matériaux légers, et enlevés après l'Exposition ; les terrains ainsi rendus libres pourront être lotis ou vendus.

Dans la réunion plénière du 27 juin 1900 du Comité local de l'Exposition de Hanoï, deux questions importantes lui furent soumises :

- 1° Retard d'un an de l'ouverture de l'Exposition ;
- 2° Examen du projet de règlement général.

La date de l'ouverture, à l'unanimité, fut reportée au 3 novembre 1902, au lieu du 1^{er} décembre 1901, car il était impossible que les travaux en exécution (grand pont d'Hanoï et ligne de Hanoï à Haïphong surtout) fussent inaugurés à la première date fixée.

Or, l'idée première de l'Exposition était de montrer les progrès réalisés en Indo-Chine, son outillage commercial et industriel, et les monuments projetés dans la ville de Hanoï.

La Compagnie des Messageries maritimes a consenti à une réduction de 30 % sur les frets et sur le prix des passages des exposants ; elle étudie en outre un tarif spécial pour billets d'aller et retour.

On peut compter recevoir des exposants de tous les pays d'Extrême-Orient depuis Singapour jusqu'au Japon.

Pour assurer le paiement des dépenses, il a été mis à la disposition du résident supérieur au Tonkin :

1° Par arrêté du 26 décembre 1899 40.000 \$ 00

2° Par arrêté du 28 juin — 1899 50.000 \$ 00

90.000 \$ 00

Les crédits ont été prélevés sur les fonds de réserve et de prévoyance du Tonkin.

Durant la période de dix mois du 1^{er} janvier au 31 octobre 1900, les dépenses ont été les suivantes :

Personnel 16.066 \$ 00

Achat de terrain (immeuble Dufour) 19.607 \$ 84

Travaux (construction et terrassement) 3.595 \$ 87

Soit au total 42.178 \$ 47

L'Exposition fournira l'occasion de constituer, avec des collections bien classées, la base d'un musée indo-chinois.

Chronique locale
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 mai 1901, p. 3)

La commission chargée procéder aux adjudications de 2^e lot (menuiserie et quincaillerie) et 3^e lot (peinture et vitrerie) des travaux de construction du palais de l'Exposition de Hanoï est composée comme suit :

MM. Thomé, commissaire général de l'Exposition de Hanoï, président ; Joyeux, administrateur des Services civils, délégué du Résident supérieur au Tonkin ; Vildieu, architecte, chef du service central d'architecture délégué du Directeur des Travaux publics du Tonkin ; Bussy, inspecteur des Bâtiments civils, chef du service des travaux de l'Exposition de Hanoï.

Cette commission se réunira le 24 avril 1901 à 3 heures du soir, dans les bureaux du Commissariat général de l'Exposition de Hanoï.

CHRONIQUE RÉGIONALE
Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 décembre 1901)

.....
Avant son départ pour Quang-tchéou-Wan, M. le gouverneur général [Paul Doumer] a signé vendredi dernier un arrêté nommant les membres nouveaux en remplacement de ceux décédés ou absents dans les différents comités de l'Exposition.

Voici les noms de ces messieurs :

Premier sous-comité : MM. Bouillier, directeur de la succursale la Banque de l'Indo-Chine à Haïphong ; Mettetal, adjoint au maire de Hanoï ; Szymanski, directeur de la banque à Hanoï.

Troisième sous-comité : M. Vollet, artiste peintre.

Quatrième sous-comité : MM. Jacquet, directeur de l'Agriculture : Lepinte : Metteman [Metman], membre de la chambre d'agriculture.

Cinquième sous-comité : MM. Dusseux [Dussaix], ingénieur des Travaux publics : Getens [Getten], directeur de la Cie des chemins de fer du Yunnan ; Rouquier, des tramways électriques de Hanoï.

La participation de Marseille à l'Exposition d'Hanoï (*Le Génie colonial*, janvier 1902)

La chambre de commerce de Marseille s'est préoccupée d'assurer à l'Exposition qui doit s'ouvrir à Hanoï au mois de novembre 1902, le concours des industriels et commerçants de la région et de faciliter à ceux-ci leur participation à cette grande manifestation dont l'importance est capitale pour le développement de nos relations économiques avec les pays d'Extrême-Orient. À cet effet, elle a pris l'initiative de convoquer les représentants des chambres de commerce des départements voisins, ainsi que les notabilités commerciales de sa circonscription, pour la formation d'un comité régional de propagande et d'organisation. Cette initiative, hautement approuvée par M. le directeur de l'Office colonial, a rencontré partout l'accueil le plus favorable, et au cours de la réunion tenue au Palais de la Bourse le vendredi 13 décembre, le Comité a été constitué de la manière suivante :

Président : M. Théodore Agelasto, vice-président de la chambre de commerce de Marseille ;

Vice-présidents : MM. B. Pommier, délégué de la chambre de commerce de Cette ; Félix Thiel, délégué de la chambre de commerce de Nice ;

Secrétaire : M. Xavier Thibaud, président de la chambre consultative des arts et manufactures d'Aix ;

Membres : MM. J.-B. Ruinat, délégué de la chambre de commerce de Toulon ; Gaston Giraud, délégué de la chambre de commerce d'Aubenas ; Dumas, délégué de la chambre de commerce d'Avignon ; Perrier, délégué de la chambre de commerce de Digne ; Louis Prat, ancien vice-président de la chambre de commerce de Marseille ; le docteur Heckel, directeur du musée et de l'Institut colonial ; Paul Fournier, président de la Société pour la Défense du commerce de Marseille ; P. Desbief, président du Syndicat des exportateurs de Marseille ; Émilien Rocca, délégué du Syndicat des fabricants d'huiles ; EM. Malien, délégué du Syndicat des minotiers ; Ed. Velten, administrateur délégué des brasseries de la Méditerranée ; les présidents des Syndicats des fabricants de savon, des cuirs et peaux ; des négociants en vins et spiritueux ; des produits chimiques ; des constructeurs-mécaniciens ; des bijoutiers ; des u confiseurs ; du commerce des porcs ; de l'industrie textile ; des négociants en huiles et savons de Salon.

MM. le président de la Société générale des Tuileries de Marseille ; Besson, directeur de la Compagnie marseillaise de Madagascar ; Guillaud, fabricant de sacs.

Le comité a nommé, en outre, comme secrétaire-adjoint, M. Louis Bergasse, dont le choix a été agréé par l'Office colonial, et qui tient dès à présent à la disposition des intéressés, au secrétariat de la chambre de commerce, tous les renseignements et documents la nécessaires.

La participation de Lyon à l'Exposition de Hanoï. —

Comité régional lyonnais. — Président : M. Ulysse Pila, membre de la chambre de commerce de Lyon.

Vice-Président : M. Bajard, président de la chambre de commerce de Roanne. c

Secrétaire : M. A. Gaisman, administrateur de la Société lyonnaise indo-chinoise.

Membres : MM. C. Charmetant (Côte des Somalis et Tunisie) ; Cabaud (maison Descours)(Tonkin) ; Pagnoud (Madagascar) ; C. Revel (Chine) ; R. Frachon (Extrême-Orient) ; Ed. Gillet (Extrême-Orient) ; Georges Pila (Extrême-Orient) ; Gauthier, vice-président de la chambre de commerce de Saint-Étienne ; le Président de la chambre de Commerce de Tarare ; le Président de la chambre de commerce de Villefranche ; Bonnier, manufacturier à Vienne.

Délégué régional : M. Valentin Pelosse, secrétaire-adjoint de la Chambre de commerce de Lyon. Le siège du Comité est à la la chambre de commerce de Lyon.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

(*L'Avenir du Tonkin*, 24 janvier 1902, p. 1, col. 2-5)

Le premier mois de l'année 1902 touche déjà à sa fin. Combien les neuf mois et demi qui nous séparent de la date fixée pour l'ouverture de l'Exposition de Hanoï vont nous sembler courts pour accomplir tant de choses nouvelles et achever ce qui est en cours d'exécution.

Il faut, en effet, se rendre compte de l'effort considérable que nécessite une entreprise comme celle qui nous intéresse !

Les difficultés nombreuses que rencontrent les organisateurs des expositions métropolitaines sont quintuplées dans un pays comme le Tonkin, surtout lorsqu'il s'agit d'une prime tentative et qu'aucun précédent, aucune expérience antérieure, ne viennent au secours des artisans de cette grande œuvre. Car, il n'est pas possible de se baser sur l'Exposition purement asiatique de 1887. De plus, il faut aussi considérer que la collaboration indigène a besoin d'être dirigée, enseignée même et qu'elle ne peut donner, par suite, dans le même laps de temps, les résultats d'une main-d'œuvre européenne.

N'importe. À force d'énergie, de persévérance, de travail déployés en 1901, il est aujourd'hui certain que l'Exposition de Hanoï sera prête à l'heure dite.

Le plus difficile est fait. Le grand Palais, notre futur musée indo-chinois, se dresse majestueux au milieu du vaste chantier du boulevard Gambetta ; trois jours ont suffi pour assembler et monter les énormes formes et armatures du faite et c'est avec un légitime orgueil que nous avons vu, sur le dôme central, claquer fièrement au vent nos couleurs nationales.

Le terrain préparé, les plans définitivement arrêtés ainsi que les emplacements, l'état d'avancement des constructions annexes, tout permet d'assurer que, désormais, les travaux marcheront rapidement.

La galerie spéciale à la section des Beaux-Arts, devant être provisoire et construite en maçonnerie légère, ne saurait être une cause de retard. Elle présentera néanmoins toutes les garanties de sécurité désirables.

Désormais, le décor changera à vue, chacun pourra constater de jour en jour, les progrès accomplis et suivre l'œuvre dans toutes ses transformations.

Et, tandis que sur les chantiers règne la plus dévorante activité sous l'habile direction de M. Bussy, l'architecte de l'exposition, et de MM. Blazeix et Cie, les entrepreneurs, les comités et sous-comités, tant à Paris qu'à Hanoï, ne perdent pas leur temps.

L'office colonial centralise les adhésions qui sont de plus en plus nombreuses, grâce à la collaboration effective des plus importantes chambres de commerce de France.

Le syndicat de la Presse coloniale, chargé depuis le 20 juillet 1901, par M. le gouverneur général de l'Indo-Chine, d'organiser la participation de la Presse française, s'est réuni fréquemment depuis la constitution de son bureau et a fait une utile besogne de propagande, indépendamment des décisions prises pour son exposition proprement dite.

À l'heure actuelle, il n'est pas un journal de la Métropole qui n'ait annoncé l'Exposition de Hanoï en termes élogieux et fait des vœux pour son succès.

Ce pauvre Tonkin, tant calomnié aux heures de la conquête, avait été, depuis, presque oublié de la masse indifférente de nos compatriotes. Quelques années d'une administration de progrès auront suffi pour le mettre en lumière et l'Exposition de 1902 sera, à n'en pas douter, la lumineuse apothéose de notre œuvre de colonisation, la preuve de ce que les enfants de France peuvent faire au-delà des mers, et l'affirmation de la plus riche et de la plus prospère des possessions françaises.

Et ce résultat ne sera pas le seul, bien que des plus flatteurs pour notre amour-propre national. L'exposition hanoïenne servira de trait d'union au point de vue économique entre la mère patrie et l'Indo-Chine française. D'une part, en créant à notre commerce et à notre industrie des débouchés nouveaux, de l'autre, en permettant aux indigènes de s'assimiler nos méthodes et notre outillage pour tirer un meilleur profit de leur production.

À Hanoï, les sous-comités se sont plusieurs fois réunis et ont pris d'importantes déterminations relativement à la classification et au groupement des produits exposés ; à la création d'annexes spéciales et d'expositions particulières ; à l'embellissement, l'ornementation des constructions et des jardins ; à l'organisation de la section des Beaux-Arts, pour laquelle 400 toiles françaises sont déjà annoncées ; à l'organisation de l'énergie électrique pour la distribution de la force motrice et de la lumière dans les palais, les galeries et le parc.

La question des « attractions », d'une si grande importance, a été examinée avec soin. Les projets adoptés sont nombreux, et chaque jour surgissent de nouvelles idées qui seront attentivement étudiées dans les prochaines réunions des 1^{er} et 2^e sous-comités. — D'ores et déjà, il nous est permis de parler des cinématographes qui seront répartis dans les annexes de la galerie des Beaux-Arts ainsi que le théâtre des danses asiatiques où l'on aura le spectacle attrayant de la reconstitution de l'art chorégraphique dans toutes les régions de l'Extrême-Orient, art étrange s'il en fût, gracieux et charmeur, naïf et lascif tout à la fois, éclos à l'ardente clarté du soleil tropical, ou bien évoquant la douce poésie des longues nuits bleues.

Le Petit Lac, avec ses engins de pêche, ses barques et ses jonques en réduction, ne manquera pas de pittoresque non plus que la *volière* dans laquelle se poursuivront mille variétés d'oiseaux exotiques au riche plumage, palette vivante où s'étalera toute la gamme des couleurs.

Dès son arrivée au Tonkin, le nouveau directeur de l'Agriculture, M. Jacquet, d'accord avec le commissaire général dont il devient un des plus utiles collaborateurs, a donné une grande impulsion au travail des parcs et jardins.

Le jardin botanique fournira un important contingent d'arbres, de fleurs et d'arbustes ; l'on peut voir journellement de grands arbres transportés au moyen d'un charriot spécial sur le terrain de l'Exposition.

Les pépinières préparées sur ce terrain même ainsi que les serres d'attente, présentent déjà de fort belles collections, provenant en grande partie des forêts mystérieuses de la Haute Région. Au reste, l'on peut dire que les serres de l'Exposition de Hanoï renfermeront toutes les merveilles de la flore asiatique avec l'incomparable richesse de ses coloris et la subtilité grisante de ses parfums.

C'est également au milieu des serres que sera édifié l'*aquarium* où évolueront dans un pittoresque groupement de rocailles, de coquillages, d'algues et de plantes sous-mannes, les espèces les plus variées et les plus rares des poissons qui peuplent les mers et les grands fleuves de l'Extrême-Orient.

Toutes les dispositions sont prises pour assurer le ravitaillement en eau de mer, nécessaire à l'alimentation de cet aquarium.

Enfin, et nous avons réservé à dessein cette attraction, car elle sera la plus sensationnelle, toutes les races indo-chinoises figureront à l'Exposition, non pas au moyen de froids mannequins, plus ou moins exacts de type et de formes, comme à l'Exposition universelle de 1900. Nous aurons le spectacle animé de la vie indo-chinoise, presque dans les régions les plus sauvages, les moins accessibles à notre influence : Khas, Thos, Muongs, Moïs, Thaïs, Meo, Mans, etc, défileront périodiquement devant les visiteurs avec leurs costumes, leurs drapeaux, leurs armes, leurs instruments de musique et leurs emblèmes rituels. — Cette heureuse idée est due au colonel Lubanski, chef du service géographique, qui a développé son intéressant projet au cours d'une réunion du Comité de l'ethnographie.

Mais, il ne nous est plus permis d'insister davantage dans un simple article auquel ne peut être réservé qu'un espace restreint.

Nous avons dû nous contenter d'un simple exposé, alors qu'il y a tant à dire ! Espérons néanmoins que ces lignes si rapidement écrites, permettront à nos lecteurs de se rendre un compte plus exact du travail fait, de conserver la foi et, par suite, de croire au succès certain de l'Exposition de 1902.

Tous ceux qui, à un titre quelconque, fonctionnaires, colons, industriels, commerçants, ont vécu dans ce pays et lutté pour sa prospérité, auront le droit d'être fiers de l'œuvre accomplie.

En la montrant au monde, cette œuvre de civilisation et de progrès, c'est dire la part prise par tous au triomphe de la France dans la plus féconde de toutes ses colonies.

X

L'Exposition d'Hanoï en 1902

(Suite)

LES COMITÉS D'ORGANISATION

(*La Dépêche coloniale illustrée*, 14 octobre 1901)

(*Le Génie colonial*, mars 1902)

Ainsi que je le disais dans mon précédent article, un Comité local et un Comité métropolitain sont chargés de l'organisation de cette Exposition.

Le Comité métropolitain est ainsi composé :

Présidents d'honneur : M. Decrais, ministre des colonies.

M. Millerand, ministre du commerce.

M. de Lanessan, ministre de la marine, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine.

M. le Myre de Vilers, député de la Cochinchine.

M. Charles-Leroux, ancien député.

Président : M. Auricoste, directeur de l'Office colonial.

Membres

M. Agelastro (T.), président du Syndicat des minotiers à Marseille.

M. Ancelot, fabricant de dentelles et broderies, président du Comité français des expositions à l'étranger.

M. Arlin (André), conseiller du commerce extérieur de la France (Lyon).

M. Aymonier, directeur de l'Ecole coloniale.

M. Bellan (Léopold), fabricant de tulle perlé et broderies.
M. Blanchet, directeur des Messageries fluviales de Cochinchine.
M. Bompard, directeur des affaires commerciales et consulaires au ministère des affaires étrangères.
M. Bourde (Paul), ancien secrétaire général de Madagascar.
M. Brière, ancien résident supérieur en Indo-Chine, résident supérieur honoraire.
M. Calmette, docteur-médecin, médecin en chef de 2^e classe du corps de santé des colonies.
M. Cazalet, négociant en vins, à Bordeaux.
M. Chabrières (Auguste), négociant en soieries.
M. Chailley-Bert, secrétaire général de l'Union coloniale française.
M. Chaumier, administrateur de la Société des charbonnages du Tonkin.
M. Colas (Albert), président de l'Union des vins et spiritueux, membre du jury (Paris 1900).
M. Collin-Delavaud, directeur de l'Office national du commerce extérieur.
M. Courtellemont, explorateur.
M. Cousin, directeur du commerce au ministère du commerce.
M. David-Monnet (Arthur), manufacturier, président de l'Association générale du commerce et de l'industrie des tissus et matières textiles.
M. Debiève, président du Tribunal de commerce de Valenciennes.
M. Debouchaud [fabricant de feutres], président de la chambre de commerce d'Angoulême.
M. Delaunay-Belleville, administrateur de la Compagnie des Messageries Maritimes.
M. Depincé, directeur du service de l'Asie à l'Union coloniale française.
M. Dervillé (S.), président du conseil d'administration des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.
M. Dupont (Émile), manufacturier, vice-président du Comité français des expositions à l'étranger.
M. Engel (Eugène), industriel, administrateur de la Société cotonnière de l'Indo-Chine.
M. Estieu (Maurice), manufacturier, trésorier du Comité français des expositions à l'étranger.
M. Faure-Lepage, arquebusier, vice-président de la Chambre syndicale des armes et des articles de chasse.
M. Fontaine (Henri), quincaillerie et serrurerie du bâtiment, membre du jury (Paris 1900).
M. Fumouze, président de la Chambre de commerce de Paris.
M. Gauthiot, secrétaire général de la Société de Géographie commerciale de Paris.
M. Hartmann, président de l'Union des Syndicats de l'Alimentation en gros.
M. Hautin (Victor), président de la Chambre syndicale des fabricants français de machines à coudre.
M. Heckel, professeur à la Faculté des Sciences de Marseille.
M. Hector, ancien résident supérieur en Indo-Chine, résident supérieur honoraire.
M. Henon (Henri), manufacturier, président de l'Association générale des fabricants de tulles et dentelles.
M. Jay (Stéphane), fabricant de gants, maire de Grenoble.
M. Kester (Gustave), président du Syndicat des vins en gros.
M. Lagrave (Michel), sous-directeur au ministère du commerce.
M. Langoulant (Alfred), vice-président de la Chambre Syndicale de la bijouterie-joaillerie.
M. Jouannin, secrétaire du comité de l'Asie française.
M. Layus (Lucien), libraire-éditeur, commissaire général de l'Exposition du-Livre, Paris 1900.

M. Legrand (Charles), fabricant de tissus imprimés
 M. Lemire (Charles), ancien résident de France en Indo-Chine.
 M. Lignon (Achille), président du tribunal de commerce (Lyon).
 M. Lyon (Gustave) facteur de pianos et harpes.
 M. Maguin (Alfred), industriel, constructions mécaniques, membre du jury (Paris 1900).
 M. Mange, directeur de la Société forestière de Vinh (Annam).
 M. Masouraud, président de la Chambre syndicale de la bijouterie fantaisie.
 M. Monnier (Marcel), explorateur.
 M. Pavie, ministre plénipotentiaire.
 M. Picard (Alfred), président de section au Conseil d'État, commissaire général de l'Exposition de 1900.
 M. Pila (Ulysse), administrateur de la Compagnie lyonnaise indochinoise*.
 M. Pinard (Alphonse), maître de forges, président du jury (1900).
 M. Piquet, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine.
 M. Poupinel, industriel, vice-président du syndicat général du commerce et de l'industrie.
 M. Raveau, administrateur de la Société immobilière du Tonkin.
 M. Renaud, ingénieur en chef des ponts et chaussées, ancien directeur des travaux publics du Tonkin.
 M. Rodel (Philippe), président du syndicat des conserves de Bordeaux, membre du jury (Paris 1900).
 M. Rosset-Bressand, président de la Chambre de commerce de la Haute-Marne, membre de la Commission supérieure des expositions.
 M. Roume, directeur des affaires politiques, administratives et commerciales (Asie, Amérique et Océanie) au ministère des colonies.
 M. Rousseau (Emmanuel), ingénieur des constructions navales, maître des requêtes au Conseil d'État.
 M. Sandoz (Roger), fabricant d'horlogerie et de bijouterie.
 M. Simon (S.), directeur de la Banque de l'Indo-Chine.
 M. Trystram (Jean), président de la Chambre de commerce de Dunkerque.
 M. Vauray, président du tribunal de commerce de la Seine, propriétaire exploitant des moulins de Montrouge.
 M. Verneville (de), ancien résident supérieur en Indo-Chine, résident supérieur honoraire.
 M. Vial (Paulin) ancien résident général en Annam et au Tonkin.
 M. Cherouvrier, adjoint au directeur de l'Office colonial, a été nommé secrétaire du Comité métropolitain à l'Exposition d'Hanoï.
 M. Noufflard, chef de la section commerciale à l'Office colonial, a été nommé secrétaire-adjoint.

D'autre part, le comité local se compose de :
 M. le Résident supérieur au Tonkin, Président ;
 M. le Commissaire général de l'Exposition, Vice-Président ;
 M. Abbadie (d'), armateur à Haïphong ;
 M. Baille, administrateur des Services civils de l'Indo-Chine, résident-Maire de la ville de Hanoï ;
 M. Babonneau, chef du service de la Voirie municipale de la ville de Hanoï ;
 M. Beauverie, ingénieur civil des mines ;
 M. Blanc, pharmacien, adjoint au maire de la ville de Hanoï ;
 M. Bourgouin-Meiffre, industriel à Hanoï ;
 M. Brou, directeur des Postes et Télégraphes de l'Annam, du Tonkin et du Haut-Laos ;

M. Brousmiche, pharmacien, adjoint au maire de la ville de Haïphong ;
 M. Butin, ingénieur civil, directeur de la Société cotonnière de l'Indo-Chine ;
 M. Chaussé*, entrepreneur à Hanoï ;
 M. Dardenne, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur des Travaux publics du Tonkin ;
 M. Devaux, avocat à Haïphong ;
 M. Dumoutier, inspecteur, chef du service de l'enseignement du Tonkin ; ;
 M. Ferra, administrateur des Services civils de l'Indo-Chine, directeur de l'observatoire de Phu-liên ; .
 M. Gaudiot, directeur de l'agence de la Banque de l'Indo-Chine* à Hanoï ;
 Mgr Gendreau, évêque de Chrysopolis, vicaire apostolique du Tonkin occidental ;
 M. Gobert (Henri-Constant), agriculteur à Hanoï ;
 M. Grossin, chef d'escadron ; commandant la Gendarmerie de l'Indo-Chine ;
 M. Guillaume (Jules), entrepreneur à Hanoï ;
 M. Hoang-Trong-Phu, directeur de l'école des Haut-bô ;
 M. Koerper, chef du service vétérinaire, directeur des établissements zootechniques ;
 M. Lacaze, adjoint au maire de la ville de Hanoï ;
 M. Lemarié, directeur de l'Agriculture au Tonkin ;
 M. Lô-Nguên-Huy, tông-dôc de la province de Hanoï ;
 M. Leyret, entrepreneur à Hanoï ;
 M. Bernhard, négociant à Hanoï ;
 M. Calvé, ingénieur civil ;
 M. Debeaux (Raoul), négociant ;
 M. Denécheau, ingénieur civil ;
 M. Godard, ingénieur des Ponts et Chaussées, chef de service au Travaux publics ;
 M. Guis, directeur adjoint du Contrôle financier de l'Indo-Chine ;
 Mgr Marcou, évêque de Lysiade, coadjuteur du Tonkin-Occidental ;
 M. Schneider (F.-H.), imprimeur ;
 M. Mayer, directeur intérimaire de la succursale de la Banque de l'Indo-Chine, à Hanoï ;
 M. Lichtenfelder, sous-ingénieur des Travaux publics au Tonkin ;
 M. Lubanski, chef de bataillon, chef du service géographique de l'Indo-Chine ;
 M. [Charles] Luc, ingénieur civil des mines, directeur de la Société française des charbonnages du Tonkin* à Hon-gay ;
 M. Mézières*, avocat à Hanoï ;
 M. Michel, avocat général à Hanoï ;
 M. Mortier (Saint-Fort), ingénieur des établissements Daydé et Pillé, à Hanoï ;
 M. Pethellaz (Dr), médecin-chef de l'hôpital de Hanoï ;
 M. Porchet, ingénieur constructeur à Haïphong ;
 M. Rabaud, directeur de la Compagnie lyonnaise indo-chinoise* à Hanoï ;
 M. Robert, entrepreneur à Hanoï ;
 M. Vildieu, architecte, chef du service des Bâtiments civils du Tonkin ;
 M. Wickel, contrôleur des Douanes ;
 Les membres du Comité local de l'Exposition de Hanoï sont répartis en cinq sous-comités, savoir :

1^{er} Sous-comité (Fêtes, congrès, récompenses) :

MM. Baille; MM. Lô-Nguyễn-Huy; Brou ; Michel ; Gaudiot ; Rabaud ; Laoaze ; Vildieu ; Guis ; Mayer.

2^e Sous-comité (Publicité, attractions) :

MM. Babonneau ; MM. Guillaume (J.) ; Blanc ; Lichtenfelder ; Brousmiche ; Mézières ; Devaux ; . Pethellaz ; Debeaux.

3^e Sous-comité (Archéologie, enseignement, beaux-arts, sciences) :

MM. Dumoutier ; MM. Hoang-Trong-Phu ; Ferra ; Lubanski ; Grossin ; Schneider ; Mgr Marcou.

4^e Sous-comité (Mines, agriculture, industrie, commerce, produits naturels, produits ouvrés) :

MM. Abbadie (d') ; MM. Koerper ; Beauverie ; Lemarié ; Bourgouin-Meiffre ; Luc; Gobert ; Wickel ; Bernhard; Denécheau.

5^e Sous-comité (Génie civil, constructions, travaux publics, mécanique chemins de fer, navigation) :

MM. Butin; MM. Porchet ; Chaussé ; Robert ; Dardenne ; Calvé ; Leyret ; Godard ; Mortier (Saint-Fort).

L'éminent gouverneur général, M. Paul Doumer, a adjoint aux Comités métropolitain et local de l'Exposition d'Hanoï, le Syndicat de la Presse coloniale et le Comité français des Expositions à l'Etranger. Le 26 juillet dernier, dans une lettre charmante, adressée par M. Doumer à M. Paul Vivien, le sympathique président de l'Association, le rôle du syndicat de la Presse coloniale a été complètement défini. Je reproduis cette lettre in-extenso : Paris, le 26 juillet 1901. Monsieur le Président, Je sais la part que votre Syndicat a prise à l'Exposition Universelle de 1900, les services qu'il a rendus et qu'il rend chaque jour à tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de nos Colonies, aussi, ai-je pensé que personne n'était plus autorisé que votre Association pour étudier les voies et moyens à prendre pour faire participer la Presse française à l'Exposition d'Hanoï. J'ai, en conséquence, l'honneur de vous faire connaître que, par décision de ce jour, je vous ai confié la mission d'organiser cette participation. Vous vous entendrez, a cet effet, avec l'Office Colonial qui représente à Paris l'Administration de l'Exposition. Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Paul DOUMER.

(À suivre). Ch. MAGDELAIN

LES ORGANISATEURS DE L'EXPOSITION DE HANOÏ
(*La Dépêche coloniale illustrée*, 15 juin 1902)



M. Paul DOUMER
député,
ancien gouverneur général de l'Indo-Chine



M. MAGUIN (Alfred)
ingénieur civil des mines, constructeur-mécanicien,
conseiller général de l'Aisne,
membre de la chambre de commerce de Saint-Quentin,
président du Comité français des expositions à l'étranger.



M. AURICOSTE
Directeur de l'Office colonial,
président du conseil métropolitain de l'exposition de Hanoï



M. THOMÉ,
commissaire général de l'exposition de Hanoï



M. BUSSY
architecte
chef du service de l'exposition de Hanoï

L'EXPOSITION DE HANOÏ EN 1902
par Henri DURIEU
(*La Dépêche coloniale illustrée*, 15 juin 1902)



Inauguration du 20 février 1902. — État des travaux de l'exposition
Inauguration du Palais Central

L'Exposition de Hanoï n'ouvrira ses portes que le 3 novembre 1902, et le 26 février on a pu déjà donner une fête officielle, sorte d'inauguration avant la lettre, dans le pavillon central du grand palais. C'est dire l'activité avec laquelle l'architecte, les entrepreneurs et le commissariat général ont travaillé ces derniers mois.

Ce grand palais, par son style et ses proportions, a excité l'admiration générale. L'avenue d'honneur, qui conduit de l'entrée principale du boulevard Gambetta au péristyle, avait été nivelée et sablée. Le coup d'œil était véritablement grandiose ; quant à la décoration intérieure, elle faisait honneur aux organisateurs. Partout des plantes vertes à profusion, de riches tentures écussonnées de faisceaux, de drapeaux où nos couleurs nationales se mélangeaient agréablement avec les étendards jaunes de l'empereur d'AnnaM. Enfin, un immense velum rouge s'élevait des entablements jusqu'au sommet de la coupole servant de toiture aux estrades construites pour le gouverneur général Doumer, S. M. Thanh-Thai et sa famille, les membres du conseil supérieur de l'Indo-Chine, les généraux, les amiraux, le haut personnel de l'Exposition, les chefs des divers services administratifs, les résidents supérieurs, les évêques, les représentants de la magistrature, de l'armée, des travaux publics, du commerce et de l'agriculture, les industriels et les colons, enfin les nombreux invités, venus de tous les points de l'Indo-Chine.

Le pittoresque groupement de toutes les notabilités françaises et indigènes formait un splendide et riche tableau aux couleurs chatoyantes.

Les habits noirs des civils faisaient ressortir davantage les brillants uniformes des officiers de terre et de mer et les costumes d'apparat du souverain annamite, de la reine, des membres de la famille impériale et des grands dignitaires de la cour de Hué.

Il s'agissait de remettre aux titulaires les insignes du nouvel ordre du Mérite, institué récemment pour récompenser les indigènes qui se sont particulièrement signalés dans le perfectionnement des diverses branches industrielles ou artistiques, aussi bien le travailleur modeste qui exécute, que le professeur qui enseigne et le protecteur qui encourage.

C'est ainsi que nous avons pu voir défiler à côté de grands mandarins, venant se faire décorer des mains de leur empereur ou du gouverneur général, d'humbles artisans, brodeurs, laqueurs, incrusteurs, orfèvres, menuisiers, sculpteurs, etc.

Pour cette glorification du travail annamite, quel plus beau temple pouvait être choisi, que le palais où, dans quelques mois, les riches produits de notre industrie nationale s'étaleront à côté des plus belles œuvres asiatiques.

De ce choc ou plutôt de ce mélange, de cette union jaillira l'étincelle du progrès pour le plus grand bien de tous.

Donc, le 26 février à deux heures de l'après-midi, les invités commençaient à arriver et pénétraient dans le palais entre une double haie de linhs de la garde indigène, rendant les honneurs. Sur le perron même, ils étaient reçus avec une bonne grâce parfaite par M. Paul Thomé, le sympathique commissaire général de l'Exposition, assisté de ses chefs de services et de ses collaborateurs, parmi lesquels nous avons reconnu : M. Poymirau, secrétaire général ; Armand Lafrique, secrétaire de la section des Beaux-Arts et commissaire délégué adjoint de la Presse française ; Réquillard, administrateur ; Simonet², Frapier de Montbenoît, etc.

À deux heures et demie précises, S. M. Thanh-Thai avec sa famille et sa suite gravissait les marches du palais, conduits par le gouverneur général et M. Broni, directeur des Affaires civiles, au-nom de qui les invitations étaient faites...

En dehors des personnes officielles qui ont suivi toutes les cérémonies et réjouissances pendant ces quatre journées de fête, nous avons constaté la présence d'un grand nombre de dames. Lorsque tout le monde fut installé, M. Thomé s'avança et lut d'une voix forte le remarquable discours que nous sommes heureux de reproduire *in extenso* :

« MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

En vous recevant au seuil de ce Palais, en vous souhaitant la bienvenue ainsi qu'à S. M. l'empereur d'Annam et aux représentants de la colonie qui vous accompagnent, ma pensée se porte à quelques mois dans l'avenir, à l'époque prochaine où j'aurai de nouveau, à cette même place, l'honneur d'ouvrir toutes grandes les portes de ce Palais, alors terminé et rempli des riches collections que la France et l'Asie nous préparent.

Aujourd'hui, c'est la fête du mérite ; demain sera la fête du travail, fête plus ornée dont le cadre plus large et plus complet groupera nos industriels français en les unissant aux peuples de l'Asie.

Aujourd'hui, c'est le prologue, la préface de l'Exposition de Hanoï, presque son inauguration, puisque, nous en avons tous le souvenir, les Expositions s'inaugurent au milieu des échafaudages et dans la fiévreuse activité des derniers travaux. C'est presque une règle que nous avons suivie par l'inauguration de ce jour.

Ce fait me donne confiance et personne, j'en suis certain, n'en voudra à l'Exposition d'avoir dérogé à cet usage en étant prête au moment promis.

Ce n'est pas sans un certain sentiment de tristesse, Monsieur le gouverneur général, que nous suivons ces fêtes, car ce sont des fêtes d'adieu. Vous quittez l'Indo-Chine après avoir vécu de notre vie pendant plus de cinq ans, après avoir donné, à la colonie par votre puissante activité, une impulsion qui rend définitive sa prospérité.

Cette impulsion a été telle que rien ne saurait l'arrêter désormais, et la tristesse-du départ est atténuée par la confiance que nous avons tous en l'avenir. Nous savons que, de loin comme de près, vous en serez son plus solide appui dans l'accomplissement de sa destinée, dans la marche en avant dont vous ouvrez la voie.

² Timothée Simonet : envoyé en 1895 à Hanoï par la firme Saint frères pour répandre la culture du jute au Tonkin.

Florissante à l'intérieur, forte sur ses frontières, cette grande Colonie, dont les divers États sont aujourd'hui, grâce à vos patients efforts, solidement et définitivement unis, va continuer le programme de progrès auquel vous consacrerez encore les dernières journées qui vous restent à passer parmi nous.

Les travaux de ports, de chemins de fer, les fondations d'établissements scientifiques ou philanthropiques, écoles et hôpitaux sont l'objet de votre dernière sollicitude.

Vous complétez votre œuvre, vous nous montrez que, quelles que soient les destinées que l'avenir vous réserve, vous resterez toujours indo-chinois, toujours attaché à ce pays que vous avez fait grand et prospère.

Je salue en vous, Monsieur le gouverneur général, le premier artisan de l'Indo-Chine française..»

Ces paroles éloquentes ont été couvertes d'applaudissements. M. Broni, directeur des Affaires civiles, et, demain, gouverneur général par intérim, a dit ensuite, en termes élevés, et longuement, ce qui nous empêche, faute de place, de reproduire son superbe discours, ce qu'était l'œuvre entreprise, ce que signifiait cette récompense éminemment démocratique : la croix du mérite, la France protectrice magnifiant l'intelligent labeur de ses protégés, les incitant à parfaire l'œuvre sacro-sainte, qui éveille l'âme, surchauffe l'intelligence, ouvre hardiment la marche vers l'excelsior vainqueur, donne confiance en l'avenir par la révélation exacte du présent.

M. Broni a dit aussi combien on devait de reconnaissance au chef éminent qui fut le promoteur de toutes ces bonnes et belles choses, et dont le départ est, pour tous ceux qui l'ont approché et suivi dans ses travaux, un véritable deuil. Mais la voie est tracée, l'effort considérable accompli, et d'autres courageux continueront l'œuvre commencée et la mèneront à bonne fin.

Nous ne pouvons passer sous silence le discours de l'ancien troisième régent de l'Empire, prononcé en annamite et traduit ensuite en français, par Tuoi, l'interprète de M. le gouverneur général, depuis la veille chevalier de la Légion d'honneur. Des paroles de ce haut mandarin, qui depuis la conquête française, a suivi l'évolution du peuple annamite, nous ne retiendrons que cette phrase typique : « Autrefois, notre Gouvernement ne tenait pas compte des mérites des humbles artisans. La France protectrice est venue éclairer nos erreurs du flambeau de sa civilisation et aujourd'hui, grâce à elle, les mérites de chacun sont mis en lumière et nous voyons avec joie récompenser le travail, quel que soit le rang social du travailleur. »

La distribution des croix, très impressionnante, a eu lieu à la suite de ce discours [...].

Si l'on a travaillé ferme dans la capitale du Tonkin, on n'a pas chômé dans la métropole et les résultats, d'ores et déjà, acquis, sont un sûr garant du succès futur.

La journée du 26 février 1902 a été le [3] lumineux prélude des grandes assises du travail qui s'ouvriront en novembre prochain.

Au lendemain des fêtes annamites du Têt et des solennités qui ont eu lieu à l'occasion de la réunion du Conseil supérieur de l'Indo-Chine et de la visite de S. M. Thanh-Thai, empereur d'Annam, les travaux ont repris avec une activité fébrile et, chaque semaine, l'emplacement de la future exposition prend un nouvel aspect. Tout sera prêt à l'heure dite.

Inauguration du pont Doumer

Ville de Hanoï

L'Exposition de Hanoï sera la consécration des grands progrès accomplis au Tonkin de depuis la prise de la citadelle de Hanoï par Francis Garnier, le 19 novembre 1873.

La concession française, obtenue en 1874, est devenue maintenant le quartier officiel de la ville.

Hanoï, résidence des services administratifs et principal marché du Tonkin, est une ville très riante, élégante et coquette. La ville indigène a ses rues consacrées chacune à une industrie particulière. Les broderies, les incrustations, le travail du bois, des métaux, et surtout du cuivre, témoignent d'un sens artistique assez développé chez les artisans tonkinois.

La ville européenne ne comprenait au début qu'une bande de terrain assez étroite, la concession. Mais on a comblé toutes les mares pestilentielles qui la séparaient de la ville indigène, et, sur leur emplacement, s'élèvent des maisons européennes bordées de galeries assez bien appropriées au climat. Toutes les pièces d'habitation sont, à cause de l'humidité, placées au premier étage.

Le moindre colon européen possède de nombreux domestiques et il est de bon ton qu'il se montre en voiture, entre cinq et sept, autour du Petit Lac.

Le cyclisme a ses adeptes. Il se donne des courses de chevaux assez intéressantes.

Hanoï est une ville charmante, destinée à s'embellir encore lorsqu'elle aura achevé ses grands travaux d'utilité publique, et surtout lorsqu'elle sera devenue le centre des chemins de fer du Tonkin. Elle n'aura plus rien à envier aux plus grandes villes de France :réseau, d'égouts flambant neuf, larges avenues, boulevards éclairés à l'électricité, etc.

Les plaines environnantes sont sillonnées de routes.

[Compagnie des Tramways électriques d'Hanoï et extensions]

Un réseau de tramways électriques a été inauguré tout récemment. Il dessert les principales artères de la ville et relie Hanoï aux villages environnants :Kin-Luov, Bac-Maï-Phnong et le village du Papier.

L'usine électrique des tramways est située près du village du Papier. Il y a, à l'heure actuelle, en service, vingt-deux voitures motrices et 15 voitures remorquées (neuf pour Annamites et six à sièges pour Européens). Le prix des places est des plus minimes :5 cents en première classe, 3 cents en deuxième et deux cents pour les enfants. Les paquets payent également 1 cent. (Le centime, centième partie du franc, ne vaut pas un centime, mais un demi-centime).

Date d'ouverture de l'exposition



Au début, l'exposition devait ouvrir ses portes le 1^{er} décembre 1901 ; mais les membres du comité local estimèrent, avec raison, que, pour donner plus de solennité à cette grande exhibition des produits français et pays d'Extrême-Orient, il serait préférable d'attendre l'achèvement des travaux importants en cours d'exécution. Ce projet fut approuvé par M. le gouverneur général qui, par arrêté en date du 28 juin 1900, reporta au 3 novembre 1902 le jour d'ouverture de l'exposition.

Les travaux du palais central furent aussitôt commencés sur les plans élaborés par M. Bussy, architecte des Travaux publics. C'est un vaste et élégant édifice de 100 mètres de façade, sur 25 mètres de profondeur, se composant d'un rez-de-chaussée avec un sous-sol de 3 mètres 50 d'élévation, qui sera utilisé pour diverses expositions spéciales.

Un dôme se dresse au-dessus du salon central. Deux autres coupes, à chacune des extrémités de l'édifice le complètent harmonieusement.

De larges galeries, avec colonnades, entourent les grandes salles où seront groupés, suivant leur classe et groupe, les produits exposés. De chaque côté du palais et en façade du boulevard Gambetta, s'arrondissent en hémicycle deux constructions légères en forme de galeries.

MM. [Blazeix et Cie](#), adjudicataires des travaux de l'Exposition de Hanoï, apportent dans l'exécution de cette entreprise une activité remarquable et une habileté incontestable. L'honneur de ce succès que tout le monde constate avec plaisir revient en grande partie à M. Poirson, ingénieur, chargé de la direction générale de cette entreprise, dont l'expérience est bien connue.

Le dôme central, fait dans les ateliers de Dap-câu, monté dans la cour de la briqueterie de M. Blazeix, a été transporté à Hanoï et remonté en quelques jours. L'ossature en fer du campanile surmontant l'édifice était terminée et mise en place le 10 décembre, et, pour célébrer cette journée, le drapeau tricolore flottait glorieusement à son extrémité.

M. H. Vollet, peintre de valeur, hors concours du Salon de Paris, qui a déjà produit des œuvres dont quelques-unes ont été acquises par le gouvernement général de l'Indo-Chine, a été chargé par le commissaire général de l'exposition de la décoration du plafond, des médaillons et panneaux du salon d'honneur du palais central.

Notes d'ensemble sur l'exposition

L'exposition est installée sur le côté gauche du boulevard Gambetta, lequel, large de plus de 30 mètres, aboutit à la nouvelle gare centrale des chemins de fer ; cette voie, longue de plusieurs kilomètres, sera éclairée par de puissantes lampes à arc électriques.

Le terrain occupé par l'Exposition représente une superficie d'environ 10 hectares et pourra même, s'il en est besoin, être aisément étendu. Il constituait jadis l'hippodrome des courses ; des travaux de remblai très considérables y ont été exécutés pour faire disparaître des bas-fonds et des mares qui se trouvaient au centre. — Quelques pièces d'eau ont été cependant conservées en vue de l'effet décoratif qu'elles doivent fournir.

Le visiteur qui pénètre dans l'Exposition par la grande porte centrale a en face de lui le Palais ; à sa droite, le groupe des galeries et pavillons de la section France et Colonies ; à sa gauche, l'Indo-Chine française.

Aux extrémités de ces deux groupes, parallèlement au boulevard Gambetta, sont les sections asiatiques, les pays de l'Asie du Nord et de l'Est, Chine, Japon, Corée à droite, et ceux de l'Asie du Sud et de l'Ouest, Siam, Birmanie, Indes Néerlandaises, Établissements du Détroit, Philippines, Bornéo, etc. à gauche, à l'extrémité, la section Indo-Chinoise.

Cette disposition géographique arrêtée, les produits de chaque pays seront exposés dans le pavillon ou la portion de galerie qui lui sera affectée en tenant compte de la classification générale, sans toutefois s'astreindre à la suivre rigoureusement ; les objets seront groupés de façon à produire le meilleur effet décoratif et à en rendre l'examen facile et attrayant.

Le Palais central recevra sans distinction de pays les collections spéciales se rapportant au groupe I : L'Exposition de l'Ecole française d'Extrême-Orient, des villes de l'Indo-Chine, les services géographique, météorologique, l'Exposition militaire, etc. ; les objets de valeur des classes 15 à 20 du groupe II.

Dans les sous-sols du palais, dont la hauteur sous voûte est de plus de 3 mètres, prendront place certaines expositions spéciales et des attractions lumineuses.

Au centre, sous le péristyle d'entrée, sera placé le tableau de distribution générale de l'énergie électrique pour la force motrice et la lumière ; de ce point rayonneront tous les fils électriques. Cette grande galerie longitudinale qui court sous toute la longueur du palais (100 mètres environ) avec 13 mètres de largeur sera peinte en blanc, brillamment éclairée par de nombreuses lampes électriques. Elle recevra les machines que leurs dimensions restreintes permettront d'installer et de faire fonctionner.

Dans les petites galeries, entre les piliers qui supportent le monument, seront installés, ici, un cabaret caveau ; là quelques attractions telles que : ombres chinoises ou projections de petits dioramas ; plus loin, des expositions spéciales. Quatre escaliers tournants partant du rez-de-chaussée permettront l'accès du public aux galeries supérieures au-dessus des colonnades. De là, le visiteur embrassera le panorama de l'Exposition et de la ville de Hanoi.

Un puissant projecteur électrique sera installé dans le campanile du dôme central.

Dans les galeries et pavillons réservés à la Section française, les produits exposés seront placés dans l'ordre de la classification, en partant du palais et à la suite prendront place les produits des Colonies groupés par pays.

Des galeries spéciales seront édifiées, si besoin est, pour les expositions qui exigent beaucoup de place, telles par exemple que celles du matériel agricole ou industriel, le matériel de chemins de fer, etc.

La section indo-chinoise se développera dans les galeries de gauche en suivant à partir du palais l'ordre géographique suivant : des pays de l'Union, le Tonkin et le territoire de Quan-tcheou-Van, l'Annam, le Laos, la Cochinchine, le Cambodge.

Le pavillon central de cette section sera plus spécialement réservé à l'exposition groupée des produits des forêts de l'Indo-Chine, avec annexe sur le petit Lac en face de ce pavillon, pour les engins de pêche et des modèles de barques indigènes. Les galeries de la section indo-chinoise ne seront pas exclusivement réservées aux productions proprement dites de la colonie ; les commerçants et industriels de l'Indo-Chine y auront leur place réservée, tant pour leurs produits industriels que pour les marchandises qu'ils importent et dont il se fait commerce en Indo-Chine et en Asie.

Grâce à cette disposition, le visiteur étranger pourra se rendre compte de ce que le pays produit et consomme.

La surface couverte des galeries destinées à la section France et colonies françaises est de 3.000 mètres carrés environ.

Des dispositions sont prises pour que cette surface puisse être presque doublée, si besoin est, par adjonction de galeries supplémentaires et en portant, sur certains, à 20 mètres la largeur prévue à 10 mètres.

Les galeries seront plafonnées et éclairées de jour au moyen de larges baies situées sur la façade concave (intérieur de l'hémicycle). Les salles d'exposition seront fermées à la nuit.

Les galeries supplémentaires seront établies dans les mêmes conditions ; maçonnerie de briques, couverture en tuiles.

Les constructions sont d'un seul tenant.

Les exposants y prendront place suivant l'ordre de la classification, sans qu'il soit toutefois nécessaire de suivre cet ordre d'une façon absolument rigoureuse, car il y a lieu, pour les dispositions, de tenir compte :

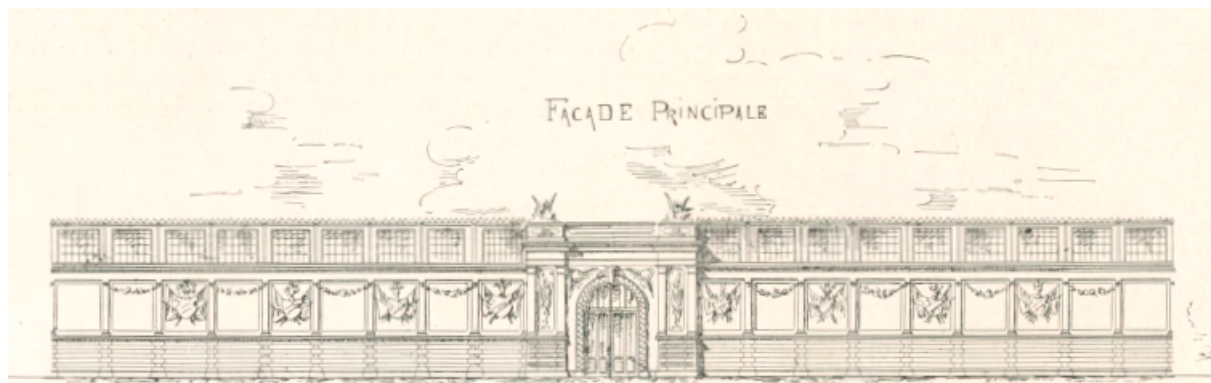
- 1° De l'effet décoratif et de l'aménagement des salles d'exposition ;
- 2° De l'examen facile des produits par le public ;
- 3° Des convenances des exposants compatibles avec un classement rationnel.

On peut disposer, dans les parcs et jardins, d'emplacements libres et en plein air pour l'horticulture et l'arboriculture, principalement dans la partie qui est avant la section française.

Il sera possible d'élever, dans cette partie, des pavillons et kiosques divers, à condition que leur hauteur ne dépasse pas 5 à 6 mètres.

Les instruments agricoles, s'il n'y a pas de place suffisante dans les galeries pour les recevoir ou s'ils sont trop encombrants, seront exposés sous des hangars couverts, en arrière de la section française.

Galerie des Beaux-Arts



Galerie des Beaux-Arts. — Façade principale

En arrière du palais central et parallèlement à ce monument s'élèvera la galerie des Beaux-Arts, spécialement réservée à l'Exposition de peinture ou Salon français.

Cette construction comprendra deux galeries de 20 mètres de longueur et 6 mètres de hauteur sous la corniche, et deux pavillons extrêmes de 12 mètres de côté : dans chacun de ces deux pavillons, il sera possible de disposer de deux faces 12 mètres sur 5 mètres de hauteur, soit encore $(12 \times 12) 5 = 120$ m. carrés. Quant aux galeries, elles pourront donner 400 m. carrés de surface utilisable. Soit au total 600 m. carrés environ de surface pour l'Exposition des Beaux-Arts. Les galeries seront éclairées par la toiture, la lumière prise au nord.

Cette annexe du palais central sera réservée exclusivement aux œuvres de peinture et aux objets d'art figurant à l'Exposition de Hanoï. Cette section sera organisée par les soins de M. l'inspecteur général Roger Marx, commissaire général pour l'Exposition des Beaux-Arts à Hanoï. Seront admis à y figurer les ouvrages d'artistes vivants rentrant dans les catégories suivantes :

- 1° Peintures sur toile et sur bois ne dépassant pas deux mètres dans la plus grande dimension ;
- 2° Sculpture en plâtre ou bronze ne dépassant pas le poids de 300 kilogrammes ; gravure en médailles ou sur pierres fines ;
- 3° Ouvrages d'art décoratif ;
- 4° Gravures en noir et en couleurs ;
- 5° Plans, dessins d'architecture, photographies annexées à ces plans.

Les ouvrages destinés à l'Exposition de Hanoï devront parvenir (franco de port) au commissariat des expositions, Grand Palais des Champs-Élysées, porte C, du 1^{er} au 15 juin prochain.

Tous les envois seront soumis à un jury qui se réunira, à Paris, aussitôt le dépôt des ouvrages effectué.

Le gouvernement général de l'Indo-Chine prend à sa charge les frais d'emballage, de transport ainsi que les frais d'assurance contre toutes chances de perte par fortune de mer, vol ou incendie.

M. Roger Marx a intéressé à la manifestation de Hanoï les deux sociétés artistiques, la Société des artistes français, la Société nationale des beaux-arts. Dans sa pensée, un délégué de chacune de ces sociétés sera chargé de provoquer, à Paris, les adhésions de ses collègues et s'engagera à se rendre dans la colonie pour y surveiller le placement des œuvres d'art. Il va être constitué, à Paris, un jury spécial d'admission dans lequel figureront tout naturellement les présidents des deux sociétés. Son sentiment est qu'il faudrait éliminer les ouvrages encombrants en raison de la place relativement restreinte qui sera attribuée à l'Exposition des Beaux-Arts et de la difficulté du transport. Il espère, toutefois, être en mesure d'offrir aux visiteurs de l'Exposition une synthèse, en quelque sorte, de l'École française pour la période contemporaine.

Tout autour de la galerie des Beaux-Arts se grouperont des pavillons affectés aux autres parties de la section artistique et, disséminées dans les jardins, des pavillons d'expositions particulières, des attractions, restaurants indigènes et européens, brasseries ; plus loin, seront groupées les industries indigènes où les artisans de tous pays travailleront devant les visiteurs avec leurs moyens et leurs procédés.

Lors de son dernier séjour en France, M. Doumer avait chargé M. Georges Fraipont de réunir, spécialement en vue de l'exposition de Hanoï, des documents artistiques sur la péninsule Indo-Chinoise. Parti de France en septembre 1901, M. Georges Fraipont se rencontra en Indo-Chine avec M. de la Nézière, chargé d'une mission artistique semblable. Les deux artistes se réunirent pour visiter successivement la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin, complétant l'un par l'autre leurs impressions artistiques et rapportant une somme double de notes et de documents. Un séjour de quelque temps au milieu des ruines d'Angkor leur a permis de recueillir sur ces vestiges antiques une foule de croquis et de renseignements nouveaux. Après avoir remonté le cours du Mékong sur une longueur de quelques kilomètres, ils redescendirent à Saïgon d'où ils se rendirent au Tonkin en faisant escale à Tourane.

Hanoï, Haiphong, la baie d'Along ont fait l'objet de leurs études particulières ; ils ont également visité la région montagneuse du Nord de la péninsule et poussé jusqu'à la frontière chinoise par Phu-Lang-Thuong et Lang-Son.

Le programme de ce voyage artistique ne se bornait pas, d'ailleurs, aux seules colonies françaises. Il comprenait également les pays limitrophes du protectorat tels que le Siam et la Chine. MM. de la Nézière et Fraipont étaient en mars au Siam. Ils doivent s'embarquer de là pour Shanghaï, d'où ils rentreront en France afin de mettre la dernière main à leurs œuvres dans la solitude de l'atelier.

M. de la Nézière s'est déjà fait connaître par de nombreuses illustrations. Quant à M. Georges Fraipont, fils de l'illustrateur, peintre de fleurs et professeur à la Légion d'honneur, il s'est déjà acquis un nom comme peintre décorateur. On lui doit, entre autres œuvres, les fresques qui décoraient, à l'Exposition coloniale de 1900, la salle du Service géographique et des missions dans le Palais du ministère.

On ne peut que féliciter M. Doumer d'avoir songé à faire bénéficier l'Exposition de Hanoï d'une série d'œuvres artistiques qui reproduiront les types les plus intéressants et les sites les plus pittoresques des possessions françaises d'Extrême-Orient.



Pavillon de la presse française

Dans sa réunion du 6 août 1901, à l'Office colonial, le Comité d'association de participation du Syndicat de la presse coloniale à l'Exposition de Hanoï, a décidé qu'un Pavillon de la Presse serait construit aux frais du gouvernement général.

Cette réunion était sous la présidence de M. Louis Henrique ; MM. P. Vivien, Victor Taunay et Charles Lemire, vice-présidents ; M. Migeon, trésorier ; M. Rousson, secrétaire ; M. Brunet, secrétaire général du syndicat.

M. Paul Vivien a été chargé par le syndicat de se rendre à Hanoï pour prendre, d'accord avec les autorités compétentes, les dispositions nécessaires à l'édification du Pavillon de la Presse française. À l'issue de cette réunion, une circulaire a été envoyée à tous les journaux qui se publient en France, demandant si le journal auquel on s'adresse consentirait à faire le service régulier pendant la durée de l'Exposition, et d'autre part, s'il ne pourrait envoyer à Hanoï un des rédacteurs qui serait chargé du compte rendu de la grande fête hanoïenne.

M. Paul Vivien, président du Syndicat de la Presse coloniale, commissaire délégué de la Presse française à l'Exposition de 1902, dès son arrivée à Hanoï, s'est mis aussitôt en rapport avec le gouverneur général et le commissaire général de l'exposition, M. Paul Thomé. Un arrêté spécial complète le commissariat de la Presse française par l'adjonction de M. Armand Lafrique, en qualité de commissaire délégué-adjoint : M. Lafrique, actuellement administrateur des services civils de l'Indo-Chine, fut autrefois notre confrère parisien. Le choix de M. Doumer est donc entièrement justifié. M. Frappier de Montbenoit a été nommé attaché au commissariat.

L'emplacement du Pavillon de la Presse est définitivement choisi, les plans et devis ont été examinés et adoptés.

Nous pouvons affirmer que la presse française sera dignement installée à l'Exposition de Hanoï : salon de réception, bibliothèque et salle de travail, avec collections reliées des publications françaises, coloniales et des pays d'Extrême-Orient.

Un téléphone sera mis à la disposition des visiteurs et un service télégraphique organisé dans les dépendances du Pavillon.

Ceux de nos confrères qui se rendront au Tonkin y trouveront, on le voit, toutes les facilités pour accomplir leur mission et faire connaître en France notre belle colonie d'Extrême-Orient.

À Paris, le Comité chargé de préparer la participation de la presse française à l'Exposition de Hanoï, s'occupe très activement de recueillir les adhésions, déjà fort nombreuses, et d'assurer à cette importante manifestation indo-chinoise, la publicité qu'elle mérite.

Ce comité, issu du bureau du Syndicat de la Presse coloniale, est composé de MM. Louis Henrique, député, président ; Paul Vivien, commissaire délégué ; ; Victor Taunay, Charles Lemire, Charles Halais et J.-P. Trouillet, vice-présidents ; J. Migeon, trésorier ; Henri Rousson et F. Condis, secrétaires ; A. Le Boucher, secrétaire-archiviste.

C'est M. J.-L. Brunet qui remplit les lourdes fonctions de secrétaire général du comité.

En octobre prochain, une délégation des représentants des principaux organes de la presse française se rendra à Hanoï sur l'invitation du gouvernement général de l'Indo-Chine.

MM. Paul Vivien, Victor Taunay, Charles Halais et J.-L. Brunet sont désignés pour accompagner la délégation au Tonkin.

Congrès orientaliste au Tonkin

D'autre part, M. Charles Lemire, l'une des personnalités qui connaissent le mieux le Tonkin, a soumis au comité métropolitain un projet de « Congrès des Orientalistes », qui se tiendrait à Hanoï pendant l'exposition, et un comité spécial, dont M. Charles Lemire a bien voulu accepter modestement la place de secrétaire, est chargé de poursuivre la réalisation de ce projet, particulièrement intéressant au point de vue de la reconstitution de l'histoire des civilisations passées de cette portion de l'Asie.

M. Ch. Lemire, résident honoraire du Tonkin, bien connu de tous les Indo-Chinois, et qui continue avec un zèle infatigable à défendre dans la métropole la cause coloniale, et surtout de notre Indo-Chine dans laquelle il s'est si heureusement spécialisé, a adressé dernièrement à la *Dépêche coloniale* un excellent article sur le projet de Congrès orientaliste au Tonkin.

Certes, voilà une excellente idée.

Ce congrès, à Hanoï, en 1902, de tous les savants dont les éminents travaux comprennent l'ethnographie et l'histoire des peuples d'Extrême-Orient, la philologie et l'archéologie de ces immenses territoires, encore trop peu connus, sera une attraction nouvelle, et non la moindre, apportée à notre grande fête coloniale de l'année prochaine. Il est encore un autre avantage à retirer de ce Congrès dans notre capitale de l'Indo-Chine, c'est le contact que prendra cette réunion de savants avec notre École française d'Extrême-Orient qui, à peine-fondée depuis deux ans, a déjà pris un surprenant essor.

Colonies françaises et pays de Protectorat

Algérie

L'Algérie devant être représentée officiellement à cette exposition, l'administration prendra à sa charge les dépenses de transport d'Alger à Hanoï et d'installation des produits de la section algérienne, ainsi que les frais de retour des marchandises non consommées ou vendues. Les seules charges à supporter par les exposants sont celles qui résultent de l'envoi de leurs produits au gouvernement général de l'Algérie à Alger où ils doivent être expédiés franco.

En raison de l'urgence, toutes les demandes d'admission à l'exposition dont il s'agit devront être adressées directement au gouvernement général (2^e bureau de la direction de l'agriculture, du commerce et de la colonisation).

L'administration fera connaître ultérieurement la date à laquelle les produits à exposer devront être rendus au gouvernement général.

S'il y a, pour les colons algériens, un évident intérêt à exposer leurs produits dans les régions où il ne s'agit que de conserver et de développer leurs débouchés actuels, il importe encore plus de les faire connaître dans celles où il y a un marché nouveau à conquérir.

Pour ne parler que des principales productions de l'Algérie, l'Indo-Chine consomme, sans en produire, des vins et spiritueux, des farines de froment, des gruaux et des semoules en gruaux et en pâte, des pommes de terre, de l'huile d'olive, des tabacs fabriqués, cigares et cigarettes, etc.

Tunisie

La Direction de l'Agriculture et du Commerce de Tunis reçoit les demandes d'adhésions et d'accord avec le Comité de l'exposition fonctionnant à Paris, elle assurera sans charge pour les exposants le transport de Tunis à Hanoï des objets exposés. Elle se tient à l'entière disposition des personnes qui désireraient des renseignements plus précis sur l'Exposition projetée

Le deuxième groupe de cette exposition a paru susceptible d'intéresser les agriculteurs et industriels de la Régence. Des renseignements fournis, il résulte, en effet, que certains produits tunisiens peuvent être appréciés en Extrême-Orient et donner lieu dans la suite à un mouvement commercial de quelque importance avec l'Indo-Chine. Parmi ces produits il convient de citer : les huiles d'olive, les légumes secs et leurs farines, le liège, l'alfa, le crin végétal, les éponges, les peaux et pelleteries ouvrées, les phosphates naturels.

Nouvelle-Calédonie

La Nouvelle-Calédonie aura une exposition très complète et bien ordonnée ; le gouverneur, M. Feillet, en a chargé l'Union agricole calédonienne dont le président s'est mis aussitôt en rapports avec le commissaire général.

Le visiteur se fera une idée exacte et complète des ressources de la Colonie et de toutes ses productions, agricoles, forestières ou minières.

Inde française

Le gouverneur de l'Inde française a déjà fait parvenir de Pondichéry des demandes d'admission fort importantes par les produits annoncés ; parmi ces inscriptions, il convient de citer la société « La Savana », la filature Gaebelé, des produits agricoles, de l'orfèvrerie et de la maroquinerie.

Djibouti

La Colonie de Djibouti doit également participer à l'Exposition, par l'envoi de quelques-uns des produits des Hauts plateaux.

Madagascar

La colonie de Madagascar prendra part à l'exposition de Hanoï. Un crédit de 100.000 francs a été ouvert à cet effet au budget local et une mission composée de douze notables malgaches sera envoyée à l'exposition pour représenter la colonie. Le gouverneur général a désigné pour diriger cette mission M. Jully, architecte distingué, qui habite Madagascar depuis de longues années, et qui, en 1900, a organisé à Paris l'exposition de la colonie. Des instructions ont été envoyées aux différents services et à MM. les administrateurs pour recueillir les documents nécessaires et demander aux colons de la Grande Île de s'associer à l'effort commun pour l'envoi des meilleurs produits de leurs exploitations. Afin de faciliter à tous cette participation, la Colonie prendra à sa charge les frais d'envoi, d'installation et de retour des expositions particulières : tout exposant devra remettre à l'administrateur de sa province une demande d'admission portant inventaire des objets envoyés par lui. Le gouvernement général s'est préoccupé, de son côté, de caractériser par des documents clairs et précis l'état de la colonisation dans la Grande Île, au 1^{er} janvier 1902. À cet effet, des cartes, des photographies, des plans, des graphiques et des statistiques présenteront aux visiteurs la marche progressive des travaux publics, du service géographique, des domaines, de l'assistance publique, de l'agriculture et de l'enseignement. Notre jeune colonie, dont la civilisation en est à ses débuts, ne pouvait songer, en effet, à rivaliser avec les pays d'Extrême-Orient pourvus d'une industrie et d'un art originaux et déjà anciens. Elle se contentera donc de grouper et de coordonner les preuves de l'effort constant réalisé par tous en six années. Un bureau de renseignements, qui fonctionnera à Hanoï, à dater du 1^{er} octobre 1902, et pendant la durée de l'Exposition, sera chargé de répondre à toutes les demandes qui lui seront adressées, émanant soit des colons de Madagascar, soit des visiteurs de l'Exposition. À cet effet, ce bureau se tiendra en relations constantes avec la Colonie pour la mise à jour des documents exposés et des renseignements à fournir.

Les Pays d'Extrême-Orient

Si, dans la Métropole, de même qu'au Tonkin, on a pu concevoir un instant des craintes sur la participation des étrangers à l'Exposition de Hanoï, ces craintes étaient purement chimériques.

Elles se sont vite dissipées et, aujourd'hui, s'il en subsistait une, ce serait que l'immense terrain sur lequel s'élèvent déjà d'imposantes constructions ne fût pas encore assez grand pour recevoir tous les exposants des sections étrangères.

Nos consuls ont fait merveille, et il y a lieu de les féliciter de l'activité bien française qu'ils ont déployée et grâce à laquelle tant de concours précieux sont désormais acquis à la grande fête du travail qui s'ouvrira à Hanoï en novembre prochain.

En tête des nations d'Extrême-Orient qui participeront à l'Exposition de 1902 vient le Japon, dont les industries, les arts et les productions diverses seront représentés par le chiffre relativement énorme de 500 exposants.

De plus, de nombreux ouvriers japonais viendront à Hanoï et travailleront pendant toute la durée de l'Exposition sous les yeux du public.

Les Philippines ne semblaient pas devoir participer d'une manière très importante à l'Exposition de Hanoï.

[9] Sans l'appui du gouvernement américain et dans un pays dont la pacification est loin d'être chose faite, il était difficile de grouper une trentaine d'exposants.

M. Le Lorrain, vice-consul de France à Manille, a pris la chose à cœur et, vers la fin de février, il télégraphiait à M. Thomé, commissaire général, que le comité des îles Philippines était formé et que le concours de cent cinquante exposants était déjà acquis.

M. Le Lorrain est un jeune et distingué diplomate qui a su déjà gagner toutes les sympathies : c'est à lui que nous devons la très brillante participation de l'archipel Philippin à l'Exposition de 1902 ; il en a formé le comité dont il a été nommé, à l'unanimité, vice-président, en même temps que commissaire délégué des îles Philippines à Hanoï.

Il nous a été donné de parcourir la longue liste des adhérents de cette section et nous pouvons affirmer que ce sera une des plus intéressantes par la quantité, la variété et la réelle valeur des produits exposés.

En dehors des expositions des industriels, commerçants et agriculteurs, des groupes pédagogiques, des publicistes, etc., nous pourrions admirer de fort curieuses sculptures sur bois et métal de MM. Villamele, Tampinco, Arevalo, Zamora et une trentaine de toiles dues au pinceau des meilleurs artistes philippins, entre autres MM. Santos Gonzales et Hidalgo, ce dernier en ce moment à Paris ; Miguel Saragoza, Martinez y Lorenzo, Fabian de la Rosa, Louis Barats et Isidro Ancheta.

Le Siam occupera un pavillon de 400 mètres carrés qui abritera plus de cent exposants, y compris l'Alliance commerciale française de Bangkok.

M. Dauphinot, chargé de représenter à Hanoï les exposants du Siam, qui est venu à Hanoï pour conférer avec le commissaire général, est reparti enchanté des dispositions prises, tant pour l'emplacement que pour le groupement des produits de la section siamoise.

Dans son numéro du 1^{er} mars dernier, le « Siam Free Press », parlant du voyage que S.M. Chulalongkorn doit effectuer vers le mois de novembre prochain au Japon et en Amérique, dit qu'il ne serait pas impossible que le roi profitât de ce voyage pour visiter le Tonkin. Nous savons, du reste, qu'un certain nombre de personnes de marque se rendront à Hanoï au moment de l'Exposition.

Nombreuses et intéressantes sont aussi les expositions des Établissements des Détroits, des Établissements fédérés malais, du Nord Bornéo britannique, du Sultanat de Johore et du Rajalik de Sarawak. La participation de ces différents pays due, en grande partie, aux efforts persévérants du consul de France à Singapore.

Notre représentant à Séoul nous assure également que la Corée figurera avantagement à Hanoï en 1902.

La Chine ne restera pas en retard. Un télégramme du ministre de France à Pékin informe que l'Administration des Douanes impériales chinoises a pris en main cette exposition et délégué à cet effet M. Piry, commissaire des douanes.

Les administrations indo-chinoises

Les grandes administrations indo-chinoises auront leur exposition particulière ainsi que chacune des cinq municipalités actuellement existantes. Ce sera l'Exposition officielle, de beaucoup la plus considérable. Elle sera fort intéressante pour le visiteur et lui donnera une idée exacte et complète des ressources naturelles de l'Indochine, de ce qu'elle produit, de ce qu'on peut en attendre. Les quelques industries déjà installées par des Européens ne manqueront pas de faire figurer leurs produits au nombre des objets exposés, grandes industries telles que la Société forestière de l'Annam, la Société cotonnière, les Ateliers de constructions maritimes Marty et d'Abbadie, les maisons Porchet (constructions métalliques), Blazeix et Cie (tuiles céramiques), Schneider (pâte à papier), Faussemagne (huiles et savons), les Mines de charbon de Hongay, de Kébao, de Dongtrieu et les industries plus modestes et nombreuses dont l'énumération serait longue. Ce sera l'heureux complément de l'Exposition officielle faite par les soins des chefs de province. Le tout constituera l'Exposition utile, décide qui décidera l'industriel à fonder un nouvel établissement dans la colonie...

Pour ce qui concerne l'agriculture, point de première importance pour une colonie essentiellement agricole, on y verra, nous annonce *l'Indo-Chinois*, nos machines françaises les plus perfectionnées, des charrues Brabant double et polysoc, des herses, semoirs, etc., envoyés par les maisons Bajac, Japy frères, veuve Albaret, Ledantec et d'autres à côté des instruments aratoires usités en Extrême-Orient.

En hydraulique, nos pompes les plus perfectionnées fonctionnent à côté des systèmes asiatiques, depuis la noria jusqu'au simple seau à corde. On y verra, comme spécialité indo-chinoise, une drague à bras inventée par MM. Marty et d'Abbadie, les concessionnaires du service subventionné des correspondances fluviales du Tonkin, dont les chantiers de construction maritime de Haïphong sont avantageusement connus en Extrême-Orient.

Quelques grosses entreprises industrielles et commerciales métropolitaines, faisant avec l'Indo-Chine des affaires considérables, sont représentées : citons, entre plusieurs, les usines métallurgiques du Creusot et de Fives-Lille, les brasseries Grüber, Maxéville, de la Glacière, les maisons Peugeot frère ; Japy ; Société française des distilleries de l'Indo-Chine, de Dijon ; les Forges de Vulcain (maison Chouanard) ; Lepaute, Société de constructions hygiéniques et démontables³, la Compagnie française du matériel de chemin de fer et de MM. Carle aîné, Fouché et Cie, qui fournissent actuellement le matériel roulant aux chemins de fer indo-chinois ; Sautter-Harlé et Cie, constructeurs de phares ; A. Piat et fils ; Bardou Clerc et Cie ; Société métallurgique des Éts A. Davenne ; Le Creusot ; Micheville ; Alais ; Châtillon-Commentry ; Decauville ; Syndicat central des agriculteurs de France ; Vilmorin et Andrieux ; Daydé et Pillé ; Jules Weitz ; Thévenon frères ; Compagnie française des métaux ; Société du métal déployé ; etc.

Comité métropolitain et d'organisation

COMITÉ D'ORGANISATION

.....

EXPÉDITIONS

Consignation dans les ports. — À Dunkerque, les consignataires sont : MM. André et Cie, 30, rue Carnot. — À Marseille, les consignataires sont : MM. Vermain et Sérénon, 82, boulevard des Dames.

.....

CONCOURS D'AFFICHES

³ Création de Daniel-Georges Wehrin, des Charbonnages de Kébao.



Gouvernement général de l'Indo-Chine
EXPOSITION DE HANOÏ
3 novembre 1902-31 janvier 1903

MINISTÈRE DES COLONIES
Pour tous renseignements, s'adresser à l'OFFICE COLONIAL
Palais royal
Galerie d'Orléans
Paris

LA FRANCE PROTÈGE SA COLONIE ET L'AIDE À PROSPÉRER

(Affiche signée Raymond Tournon)

Le commissariat général de l'Exposition de Hanoï a chargé la Société coloniale des Beaux-Arts, fondée par M. Paul Vivien, président du Syndicat de la presse coloniale, de mettre au concours une affiche artistique pour cette exposition. —Ce concours a été ouvert à Paris du 25 février au 1^{er} mars, sous le patronage de l'Office colonial.

Plus de quatre-vingts projets ont été déposés.

L'exposition publique a duré jusqu'au 10 mars.

La réunion du jury pour le classement des projets et l'attribution des prix qui comportent un premier prix de 1.000 fr., deux prix de 500 et de 300 fr. et trois primes de 100 fr., a eu lieu le 7 mars dernier, et le jury a décerné les récompenses ci-après :

Premier prix : M^{lle} Dufau ;

Deuxième prix : M. Laurent ;

Troisième prix : M. Guillonet, et plusieurs autres récompenses. Ce concours comprenait de très intéressants envois.

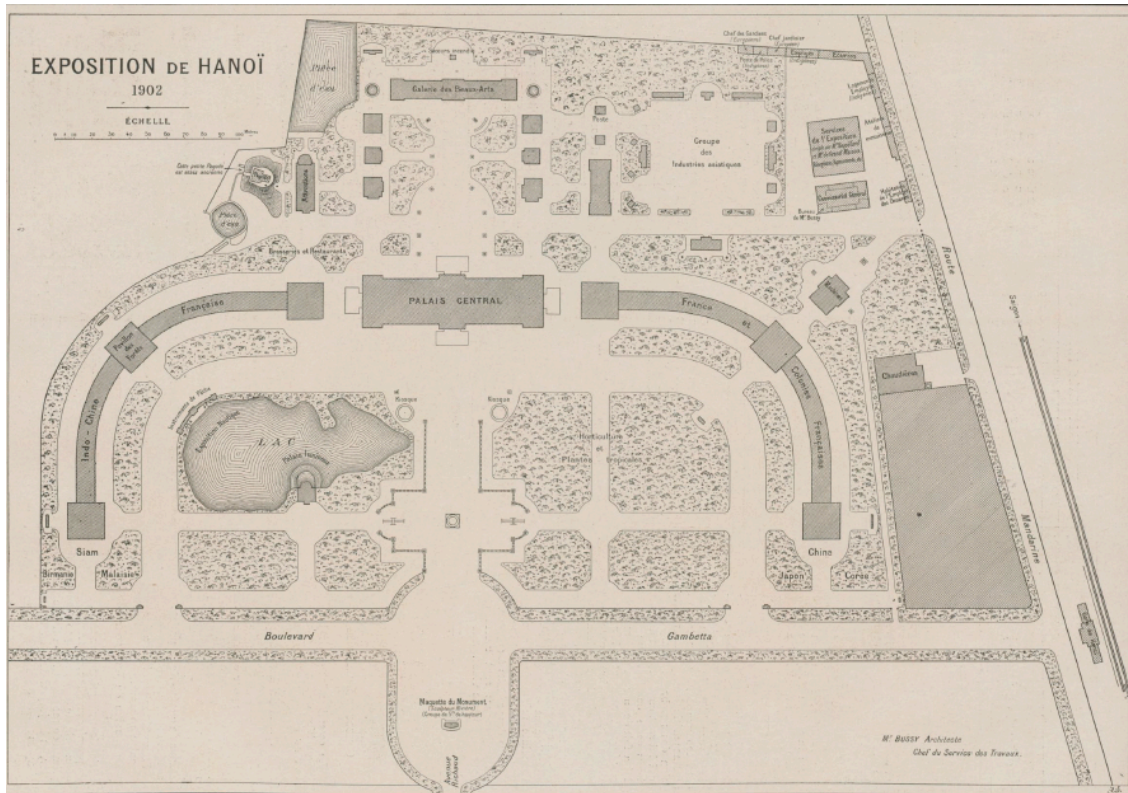
Le jugement, quoique récompensant des artistes de talent, a fort étonné et n'a, du reste, satisfait que fort peu de connaisseurs. On a semblé oublier que le concours visait une affiche et non une composition fantaisiste.

Bientôt l'on verra s'étaler sur les murs de Paris, de la province et des colonies, l'affiche annonçant officiellement l'ouverture de l'exposition de Hanoï. L'affiche classée la première au concours qui avait réuni quatre-vingt-six projets, est l'œuvre de M^{lle} Dufau. Elle mesurera 75 sur 106 centimètres et représentera un génie aux ailes déployées, symbole de l'Indo-Chine, offrant au monde entier tous les trésors de son agriculture, de son industrie, de son commerce. L'affiche officielle, dont le tirage a été confié aux soins de l'imprimerie Verneau, sera doublée par une autre plus voyante, plus tire-l'œil, d'allure plus gaie et de symbolisme moins mystérieux, due au pinceau de M. Raymond Tournon, artiste de la maison Courmont frères, imprimeurs, chargés du tirage de cette seconde affiche qui représente la France protégeant sa colonie et l'aidant à prospérer.

L'exposition de Hanoï va donner une impulsion nouvelle aux transactions considérables de l'Indo-Chine.

La concentration des produits des industries locales et des exploitations fondées par nos colons aura les meilleurs résultats. En dehors de l'autorité et de la richesse dont l'exposition de Hanoï n'aura qu'à fournir les preuves tangibles, elle fera connaître l'essor imprimé par la France à tous les pays du protectorat, les ressources que ceux-ci commencent à exploiter; elle consolidera notre influence, contribuera à créer pour les produits coloniaux des débouchés asiatiques de la plus grande efficacité, et provoquera la création d'entreprises et de comptoirs commerciaux français.

Nous avouons que nous avons des craintes sérieuses au sujet de cette exposition et redoutions de ne pas la voir terminer pour l'époque officiellement annoncée ; grâce à l'activité déployée par tous, nos craintes se sont évanouies, et nous espérons que si aucun accident ne se produit, l'exposition pourra s'ouvrir au jour fixé. Le devoir de tous est de contribuer à son succès, laissant de côté les questions de personnes, et les inimitiés vagues, pour ne considérer que le but à atteindre.



L'EXPOSITION DE HANOÏ
 (La Dépêche coloniale, 4 octobre 1902)

L'Exposition de Hanoï réserve à ses visiteurs, dans le domaine de l'art, plus d'une agréable surprise. On sait que le peintre Vollet y exposera plus d'un chef-d'œuvre. Au théâtre, sera représentée une pièce lyrique inédite, en quatre actes et cinq tableaux, dont la musique a été composée par M. Gaston Knosp et le livret par M. Pierre Lormat. Elle a pour titre : *Jeannine*.

Notre confrère *l'Indépendance tonkinoise* donne sur cette pièce les renseignements suivants :

L'œuvre est finement travaillée. Elle donne l'impression d'un beau bijou merveilleusement ciselé, mettant savamment en relief les jolis motifs de la partition.

Dévoiler l'action ne nous est pas permis ; nous pouvons dire cependant que l'œuvre est moderne d'un bout à l'autre ; les situations sont neuves, intéressantes ; les auteurs ont été guidés dans leur travail par un goût d'une délicatesse extrême.

Le livret, sous ce rapport, a été l'objet de soins particuliers. Le sens de la scène ne s'acquiert pas, il est inné ; notre jeune librettiste a prouvé qu'il le possédait au plus haut degré. Il a su trouver des phrases heureuses, il a voulu rompre enfin avec ce qu'on appelait la poésie de théâtre. Nous ne pouvons que le féliciter d'une pareille tentative : notre jeune poète a des vers qui charmeront bien des oreilles et bien des cœurs.

La musique est d'une tendresse exquise et met en relief les phrases émues qui lui servent de canevas. Tout le fatras de fioritures, d'alambiqué, a été sévèrement banni de la partition qui laisse l'auditeur sous le charme de la simplicité et du naturel. Aussi les amateurs du belcanto italien n'y trouveront peut-être pas leur compte ; mais l'art et l'action dramatique gagnent à être musiqués de la sorte.

Il n'y a dans l'œuvre pas une note laissée au hasard ; chaque répétition de thème a sa raison, et poème et musique se marient en un ensemble d'une homogénéité parfaite.

La presse à l'Exposition
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 octobre 1902, p. 2, col. 1-2)

D'accord avec M. le commissaire général et M. Bussy, architecte de l'Exposition, M. A. Lafrique, commissaire délégué adjoint de la section de la Presse, chargé, en l'absence de M. Paul Vivien, par le comité d'organisation métropolitain de la participation de la Presse française à l'Exposition de Hanoï, de l'organisation et de l'aménagement du Pavillon spécial, a arrêté les dispositions du dit pavillon, dont l'ameublement a été confié à M. Viterbo.

Le vestibule d'entrée sera transformé en *salle des dépêches* et servira d'antichambre au grand salon de lecture et d'exposition des 305 collections envoyées par les journaux de France et des colonies. Les panneaux de ce salon seront garnis de bibliothèques *ad hoc*. Au fond de ce grand salon sera installé le bureau de poste, pour la vente des timbres, cartes, etc., et la réception des dépêches télégraphiques ainsi que nous l'annonçons à nos lecteurs dans notre numéro de samedi dernier. À droite, ouvrant sur le grand salon, un petit salon réservé aux dames ; à gauche, le bureau du comité métropolitain et du commissaire délégué. Les quatre pièces formant angles sont destinées à servir de bureaux de rédaction aux attachés de la Presse française et étrangère, MM. Raquez et Valdès, aux journalistes visiteurs et aux gardiens du pavillon. Un peu partout seront disposés les tableaux et projets d'affiches envoyés par le comité.

REPORTER.

L'INAUGURATION DE L'EXPOSITION
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 novembre 1902, p. 1-2)

LA VEILLE

Dès samedi, la ville présenta un air de fête et une animation inaccoutumés.

Par les soins du service de la voirie, partout à profusion, avaient été disposés le long de nos rues et de nos boulevards des hampes en bambous tricolores, supportant des faisceaux de drapeaux disposés autour d'écussons et des bannières claquant joyeusement au vent.

La partie du parcours que devait suivre le Gouverneur général pour se rendre à l'Exposition avait été particulièrement soignée. Partout des drapeaux.

Tous les magasins de la rue Paul-Bert avaient été abondamment pavonisés.

L'INAUGURATION

Dès 8 h. du matin dimanche, l'inauguration devant avoir lieu à 8 h 1/2, les artères conduisant à l'Exposition sont envahies par la cohue des pousse-pousse et des voitures. Invités et curieux se rendent en foule à la fête qui se prépare. Devant la porte principale de l'Exposition, des tirailleurs tonkinois et des agents de police assurent le service ordre. La magnifique allée qui conduit jusqu'au péristyle du Grand Palais est bordée de miliciens et de soldats d'infanterie coloniale formant un cordon d'honneur.

Au fur et à mesure de leur arrivée, les invités sont reçus par MM. Detrie, Petitet, Duclos, Lemaire, Frappier de Montbenoît, Caffarena, Leté, qui les conduisent sous le dôme du Grand Palais.

Sur les marches de l'escalier d'honneur, attendant l'arrivée du gouverneur, se tient M. Thomé, commissaire général de l'Exposition. Il est accompagné de M. Baille, résident-maire, et entouré de tous les chefs de service de l'Exposition, MM. Poemyrau, chef du secrétariat ; Réquillard et Ohl, chef et sous-chef de l'Exploitation ; Dussaix, ingénieur ; Bussy architecte ; Lelorrain ; Jacquet, directeur des parcs et jardins ; Lafrique, commissaire adjoint de la section de la Presse ; Duclos, chargé du service douanier, ainsi que de la plupart des membres du comité local et des délégations officielles.

À huit heures et demie exactement paraît le cortège officiel. Dès que le landau du Gouverneur général franchit la grande porte, les troupes du service d'honneur présentent les armes. tandis qu'éclatent les notes vibrantes de la *Marseillaise* jouée par les musiques du 9^e colonial et du d'*Entrecasteaux* et par la bande philippine— Tambours et clairons jouent *Aux champs*.

Le gouverneur général est accompagné de M. le général Coronat, commandant en chef des troupes de l'Indo-Chine, de M. l'amiral Bayle, commandant la station navale d'Extrême-Orient, et de M. Bouulloche, secrétaire général. Viennent ensuite M. Broni, résident supérieur, et tous les hauts fonctionnaires, les attachés du Gouvernement général et la maison militaire.

M. Beau est en grand uniforme portant en sautoir le double cordon du Dragon de Chine.

Le commissaire général reçoit M. Beau au bas de l'escalier et le conduit, ainsi que sa suite, aux sièges d'honneur qui ont été placés sous la coupole, M. Beau y prend place entre le général Coronat et l'amiral Bayle.

L'intérieur du Grand Palais présente à ce moment un effet superbe. Les toilettes brillantes des dames jettent une note claire au milieu des uniformes chambrés des officiers et des habits sombres des invités et des fonctionnaires Au plafond, lumineuses, les superbes toiles du peintre Vollet paraissent éclairer ce brillant tableau.

Parmi la foule des invités, nous reconnaissons :

MM. Assaud, procureur général ; Duchemin, président de la chambre d'agriculture ; Guioneaud, président de la chambre de commerce de Hanoi ; d'Abbadie, président de la chambre de commerce de Haïphong ; Guillemoto, directeur général des Travaux publics ; Dardenne, directeur des Travaux publics ; Lévêque, directeur de Douanes ; Capus, directeur de l'Agriculture ; Szymanski, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ; Adam et Guis, directeur et directeur adjoint du Contrôle financier ; Mathis, commissaire général des Services administratifs de l'Indo-Chine ; MM. Serra, Labeye, Mettetal, Meiffre, conseillers municipaux de Hanoi ; MM. les directeurs de l'enseignement, du Service de Santé ; Brou, directeur des Postes et Télégraphes ; M. Jaquet, comte Vitali ; M. Leroy, trésorier payeur *p. i.* ; M. Gendreau ; M^{me} et M. C. Paris, M. Lafeuille ; M^{me} et M. [illisible] ; Blanc pharmacien ; Rabaud ; Michel, avocat général, et Madame ; M^{me} et M. Vergriète ; M. le directeur de l'Enregistrement, le ministre protestant et M^{me} ; Dr Le Roy des Barres, de l'école de médecine ; Ducamp, directeur du Service forestier, et M. Ferra, de l'observatoire de Phu-Liên ; M. Guillaume, de la chambre de commerce ; M. Lichtenfelder, architecte, et Madame ; Mézières avocat ; colonel Guénaud de Mussy ; colonel Alix ; capitaine Lacroix, de l'Artillerie ; capitaine Roubert et Madame ; Schneider ; Vollet et Madame ; Hoang-Trong-Phu ; Bourgouin-Meiffre ; M. Lepinte, chef du service vétérinaire ; Saint Fort Mortier ; Robert ; Rouquier ; nos confrères Gallois, du *Courrier d'Haïphong* ; Lemièrre, de l'*Écho de Chine* ; Ajalbert, du *Journal* ; Giret, de l'*Indo-Chine républicaine* ; Koch, de l'*Indo-Chinois* ; Valdès ; les directeurs des Ateliers maritimes et de Messageries fluviales, tous les représentants des syndicats d'exposants, tous les délégués, des officiers de Marine et de Guerre de toutes armes ; le tao-tai, de Long-tchéou ; les hauts mandarins annamites ; Piry, commissaire général des douanes chinoises, et madame Piry ; de nombreux fonctionnaires et colons.

LES DISCOURS⁴

Au milieu d'un profond silence, M. Thomé se lève et prononce le discours suivant :

Monsieur le gouverneur général,

Je vous souhaite la bienvenue ; l'Exposition de Hanoï, dont les portes s'ouvrent aujourd'hui, vous présente la France et l'Asie réunies en un concours de travail né de sympathie réciproque ; le plus éclatant témoignage de cette sympathie est dans le nombre considérable des exposants qui ont répondu avec empressement à notre appel. Cette enceinte s'est trouvée trop étroite, mais, grâce au concours dévoué de nos collaborateurs, à leur intelligente activité qui ne s'est jamais ralentie, et je leur adresse ici mes vifs remerciements, un grand effort a été fait à la dernière heure : il nous a permis d'accueillir toutes les bonnes volontés.

Je salue les commissaires et délégués des pays d'Extrême-Orient, des Colonies françaises et de la Métropole dont le dévouement nous a été si précieux.

Je salue les présidents et les membres des chambres de commerce et d'agriculture de l'Indo-Chine qui ont apporté à l'œuvre commune un intérêt des plus sérieux.

Je salue les exposants et leurs représentants qui mettent sous nos yeux le fruit de leur travail et de leur activité.

Votre éminent prédécesseur, M. Doumer, auquel j'adresse en cette circonstance l'hommage de mon respectueux souvenir, a été le créateur, l'inspirateur de cette exposition qui marque pour la Colonie une étape nouvelle de progrès.

Sous votre haute et habile direction, Monsieur le gouverneur général, l'Indo-Chine française poursuivra le développement de ses relations pacifiques avec les pays d'Extrême-Orient.

Il y a peu de temps encore, vous y avez joué un rôle important, vous en avez rapporté l'estime et la confiance de tous ceux qui vous ont connu ; c'est la meilleure garantie pour l'avenir de l'Indo-Chine dont les destinées sont si bien placées entre vos mains.

Discours de M. le résident supérieur

M. Broni prend à son tour la parole :

Monsieur le gouverneur général,
Messieurs,

La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui n'est pas seulement l'inauguration d'une brillante fête, c'est la célébration d'un événement qui marquera dans les annales de l'Indo-Chine française.

L'Exposition de Hanoï est le couronnement de l'œuvre entreprise et réalisée par nous dans ce pays. Elle affirme le génie colonisateur de la France, parfois méconnu, même de ses propres enfants. Elle consacre, en quelque sorte, aux yeux de tous, suivant la pensée de son initiateur, la richesse et la puissance économique de l'Indo-Chine, à qui sa constitution ethnique et géographique aux confins des deux grandes races qui se partagent le monde asiatique, assigne une situation privilégiée en Extrême-Orient.

Décidée par M. Doumer au moment du vote par le Parlement de la loi sur les chemins de fer indo-chinois, l'Exposition de Hanoï devait, dans l'esprit de notre ancien gouverneur général, coïncider avec l'inauguration du grand pont sur le fleuve Rouge et des premières voies ferrées.

⁴ Ces discours ont également été publiés par la *Revue indo-chinoise*, 9-16 mars 1903, p. 209 s, ce qui nous a permis de pallier les quelques mots illisibles sur l'exemplaire de l'*Avenir du Tonkin*.

La réalisation, en moins de quatre années, de ce double projet, qui paraissait téméraire au moment où il a été conçu, a exigé une somme considérable d'efforts.

Je ne parlerai pas de la construction des chemins de fer, qui marche à grands pas, sur tous les points de l'Indo-Chine, et dont plusieurs tronçons importants sont déjà, ou seront demain livrés à l'exploitation ; mais, sans sortir du domaine propre de l'Exposition, que de difficultés de tout ordre il a fallu vaincre pour arriver au but. Beaucoup d'entre nous, MM., ont suivi de près les phases de cette œuvre, et, quelles que soient les critiques de détail qui aient pu être formulées, tous maintenant ne peuvent que s'incliner devant le résultat obtenu.

Aujourd'hui, sur l'emplacement d'anciennes mares, s'élève un superbe palais, destiné à abriter par la suite les trésors archéologiques et artistiques recueillis par l'École française d'Extrême-Orient.

Dans ce palais, dans ses galeries latérales et de nombreuses annexes, aux architectures élégantes et variées, a été constitué un groupement remarquable d'œuvres d'art et de produits agricoles, commerciaux et industriels. La métropole, nos colonies, les divers pays d'Extrême-Orient, le commerce local, si actif et si intéressant, l'industrie indigène, tous ont répondu avec entrain à l'appel qui leur a été fait, et ont contribué au succès, désormais assuré, de l'Exposition.

L'Indo-Chine française est heureuse, M. le gouverneur général, de vous offrir, pour ainsi dire comme don de joyeux avènement, cette belle fête du travail. Vous y trouverez des preuves tangibles de l'attachement des Français à cette Colonie, ou ils dépensent sans compter leurs forces et engagent avec confiance leurs capitaux.

En remerciant ici, et en félicitant les exposants français et étrangers, les artisans, grands et petits, de l'Exposition de Hanoï, et, en premier lieu, son distingué et sympathique commissaire général, ma pensée se reporte vers ceux qui ont préparé le terrain, et je salue, avec une reconnaissance émue les ouvriers de la première heure, militaires et administrateurs, agriculteurs, industriels et commerçants qui nous ont permis, après si peu d'années d'occupation, de manifester, une fois de plus, à 4.000 lieues de la Mère Patrie, et d'une façon si éclatante, l'indomptable énergie et la vitalité de la race française.

Discours de M. Baille, résident-maire

Monsieur le gouverneur général.

Messieurs,

Je viens apporter à tous les hôtes et visiteurs de l'Exposition le salut affectueux de la ville de Hanoï. Dans cette fête française que nous célébrons aujourd'hui, notre hospitalité s'ouvre franche et sincère devant les étrangers, d'où qu'ils viennent, au nom de la grande solidarité qui unit entre eux tous les ouvriers d'une œuvre de paix et de progrès.

Ils trouveront, en arrivant ici, la France, bien chez elle, déjà installée tout entière avec ses institutions libérales, ses lois puisées aux plus larges sources de la fraternité humaine, sa tolérance religieuse, son respect des vieux rites locaux et aussi les rêves généreux qui font, à travers le monde, cortège à sa politique toujours idéaliste même quand elle paraît contraire pour des intérêts.

Ils comprendront aisément que si cette ville, née d'hier, a si vite grandi et se présente à eux dans un cadre digne du nom français, c'est que ce développement est bien le fruit d'un effort commun et d'une union intime et cordiale entre l'Administration et la volonté populaire. C'est à elle que le pouvoir n'a pas hésité à aller demander, dès la première heure, son meilleur appui et le plus sûr de sa force, le suffrage universel, qui semble être né majeur en ce pays, l'a largement payé de cette confiance, en lui envoyant comme collaborateurs, dans l'œuvre municipale, des hommes que j'ai le

devoir, en présence des résultats obtenus, de remercier publiquement de leur patriotique et cordial concours.

Mais si nous fêtons, à l'heure présente, Messieurs, une grande date et une grande victoire de l'Indo-Chine, notre pensée doit se reporter reconnaissants et émus, vers la mémoire de ceux qui ont lentement travaillé à cette victoire, dans les âpres jours de lutte, vers notre armée et notre marine qui ont fait cette terre à jamais française par le sang qu'elles y ont versé et grâce auxquelles, ici, comme ailleurs, nous pouvons attendre demain avec confiance, vers tous ces colons qui ont succombé sous les coups de la mauvaise fortune, mais dont l'œuvre inconnue, obscure, n'en a pas moins préparé le rayonnement victorieux d'aujourd'hui, vers tous ceux enfin qui, par leur dur labeur, ont contribué à écrire l'histoire de ce pays et ont disparu, frappés au milieu de la page commencée.

Il semble que la France ait tenu maintenant à consacrer définitivement sa conquête. À côté des puissantes manifestations de sa vie industrielle et de ses jolies élégances parisiennes, voici qu'elle nous envoie aujourd'hui le meilleur d'elle-même et comme une parcelle de son âme. Elle nous rapporte et nous confie, en dépôt sacré, les œuvres de l'élite de ses artistes, comme Rome victorieuse apportait avec elle ses cultes et ses dieux. Ne sont-ils pas aussi un peu des dieux, ces maîtres de l'art consolateur, dont le flambeau s'allume aux divines clartés, et qui, conservant à notre pays, sa suprématie à la face du monde ont su, même pendant les sombres heures de deuil, lui montrer encore un peu de victoire et de ciel bleu ?

Nous saluons, Messieurs, ce rayon de beauté qui nous arrive tout droit du soleil de France et nous ferons fête, comme il convient, à ces hôtes d'un jour, qui, dans leur beau langage, s'en viennent nous parler du génie de la Patrie.

Discours de M. le gouverneur général

Mesdames, Messieurs,

Appelé au début de ma mission à réaliser le projet d'Exposition conçu et préparé par mon éminent prédécesseur, il m'est agréable d'avoir à adresser de très sincères félicitations à tous ceux qui ont collaboré à cette œuvre remarquable.

Mes remerciements et mes félicitations vont également aux gouvernements et aux exposants étrangers qui ont montré tant d'empressement à répondre à notre invitation.

Grâce à tous ces concours, nous pouvons voir groupées dans un décor pittoresque les diverses manifestations de l'activité agricole et industrielle des peuples de l'Extrême-Orient.

Certes, Messieurs, il pouvait paraître prématuré d'appeler les productions de la jeune industrie indochinoise à concourir dans une exposition publique avec les produits des pays voisins, depuis longtemps en possession des sciences et des procédés de l'Occident.

Il y a quelques années à peine que le peuple annamite, goûtant enfin les bienfaits de la paix, peut donner libre essor à son activité et il n'a pas encore pu dégager son génie artistique des formules où la tradition l'a si longtemps enfermé. Mais les œuvres exposées ici témoignent hautement des rares qualités de l'artiste et de l'ouvrier indigènes et il est permis d'y voir le gage certain des progrès futurs et la promesse d'un nouveau domaine ouvert à l'Art et à la Beauté.

D'ailleurs, Messieurs, l'Exposition de l'Indo-Chine n'est pas toute renfermée dans cette étroite enceinte. Elle est éparse sur l'immense surface de son territoire ; elle est, dans cet ensemble d'œuvres, routes, ponts, chemins de fer, monuments de tout genre qu'a créés depuis vingt ans la pensée française associée au travail annamite.

Vous l'admirez en particulier, MM., dans cette ville d'Hanoï dont l'éclosion rapide et l'extraordinaire développement offrent à coup sûr le plus étonnant des spectacles.

Puissent les visiteurs qu'a attirés l'attrait exotique de notre Exposition, apercevoir, par delà le décor éphémère qui nous entoure, l'œuvre puissante qui s'élabore au prix des plus nobles efforts et à laquelle la France a consacré le meilleur de son sang et de son génie.

Messieurs, je déclare ouverte l'Exposition de Hanoï de 1902.

LA MARCHÉ TRIOMPHALE DE L'EXPOSITION

Les discours sont terminés.

Au moment où le gouverneur général se lève pour commencer la visite de l'Exposition, la musique du 9^e colonial et la musique du d'*Entrecasteaux*, qui sont venues prendre place sous l'immense nef du Grand Palais exécutent, sous l'habile direction de M. Prince, la marche triomphale de Maurice Galerne : *Hanoï-Exposition*, dédiée à M. le gouverneur général.

Cette composition, remarquablement orchestrée, produit le plus grand effet. Le thème en est large et l'inspiration heureuse ; le morceau sort de la banalité du genre par la correction de l'écriture, la variété des symphonies et la richesse de la polyphonie.

LA VISITE DE L'EXPOSITION

Le gouverneur général et sa suite, conduits par M. Thomé, commencent alors la visite de l'Exposition.

D'abord le Grand Palais, malheureusement non encore complètement installé. M. Beau admire longuement niable de la section de l'Ecole française d'Extrême-Orient qui lui sont présentées par son directeur, M. Finot.

Le cortège se dirige ensuite vers la Galerie des machines, la section métropolitaine, le pavillon des Beaux arts, à la porte duquel le reçoivent MM. Rousseau et Duvent, le pavillon de l'Agriculture, les sections chinoise, de Shanghai, le pavillon Vollet, la galerie des expositions du Cambodge, de l'Annam, de Cochinchine, du Siam, des Phiippines. Cette section, dont la présentation lui a été faite par M. Lelorain, son sympathique délégué, a particulièrement intéressé le gouverneur général qui a admiré la remarquable installation et notamment celle de la Compagnie générale des tabacs.

AU PAVILLON DE LA PRESSE

M. Beau a tenu à s'arrêter quelques instants au pavillon de la Presse, où il a été reçu par les délégués et journalistes présents à Hanoï : MM. Ajalbert, Raquez, Valdès, Koch, Gallois, Pommeray, Lemièrre de l'*Écho de Chine*, le rédacteur japonais d'un journal de Formose, un journaliste de Manille, etc., etc., et par le commissaire de la section de la Presse, M Armand Lafrique, qui s'est excusé auprès du gouverneur général de l'inachèvement du pavillon, dont les tentures et les meubles n'avaient pu [être] livrés [que] la veille. M. Beau, en lui serrant la main, a répondu aimablement que le principal était fait puisque l'on y trouvait tout ce qu'il faut pour travailler.

L'entrepreneur, M. Viterbo, débordé par de trop nombreuses installations, a fait bien des mécontents et causé injustement des ennuis à beaucoup de gens. C'est ainsi que le pavillon de la presse, qui aurait dû être tapissé et complètement meublé il y a huit jours, n'était pas, nous a-t-on dit, commencé le 14 ! Les délégués ont dû passer la nuit du 15 pour procéder eux-mêmes à un aménagement provisoire.

Il y a donc lieu de les excuser. Nous croyons savoir que MM. Lafrique et Ajalbert, représentants du comité métropolitain, et MM. Raquez et Valdès, représentants du

commissariat général, d'accord avec monsieur Thomé, se proposent de prier M. le gouverneur général de revenir au pavillon de la Presse lorsqu'il sera complètement mis en état. MM. les délégués des journaux parisiens et la Presse locale seront conviés à cette inauguration particulière puisque celle qui était projetée n'a pu avoir lieu.

La Presse aura donc sa petite fête à elle et se trouvera ainsi récompensée du concours et de la publicité qu'elle a prêté d'une manière si large et si désintéressée à l'Exposition de Hanoï.

Le Pavillon renferme de nombreux tableaux et dessins, Une remarquable toile du peintre Silbert : *un cavalier arabe dans une rue ensoleillée*. Des maquettes d'affiches et des affiches artistiques.

Enfin, les bibliothèques renfermant 305 collections de livres, journaux, brochures, photographies, qui pourront être consultés. Une des collections les plus complètes est celle de M. Charles Lemire, ancien résident au Tonkin.

Le bureau de poste annexé au Pavillon a commencé à fonctionner. On y trouve les intéressantes séries de cartes postales illustrées éditées par la maison F. H. Schneider.

LE SALON COLONIAL

Les deux petits pavillons qui encadrent le Pavillon de la Prose ont été réservés aux artistes actuellement présents en Indo-Chine. L'excellent peintre Vollet occupe l'un deux à lui seul. Il y a exposé de nombreuses toiles, portraits et vues locales ainsi que les études et les cartons de ses grands panneaux décoratifs, malheureusement si mal marouflés dans la coupole du Grand Palais. — L'éloge de cet artiste de talent n'est plus à faire. Le portrait du commissaire général a été fort remarqué. Il est d'une ressemblance frappante et d'un joli coloris. Deux portraits de femme sont également bien venus ainsi que des études d'indigènes.

L'intérieur de la pagode du Grand Bouddha, qui nous revient du salon de Paris, est une œuvre de premier ordre. À citer aussi des paysages tonkinois d'une vérité saisissante.

Le second pavillon est consacré à la peinture, à l'architecture et à la sculpture. M. Bussy a été fort intelligemment secondé dans l'aménagement de ce pavillon par deux de ses jeunes collaborateurs, MM. Bauer et Lacollonge, qui ont droit à nos félicitations. L'architecture occupe le panneau de droite. L'exposition de M. Lichtenfelder, architecte des bâtiments civils, [a été très remar]quée. M. Bauer a également exposé de jolis projets et deux intéressantes aquarelles. À citer aussi celle de M^{lle} d'Abadie et de M. Sporck et les bas-reliefs en bronze et en plâtre de M^{lle} Testard. Ces dernières œuvres ne sont pas récentes comme les autres. Elles ont figuré aux salons des Champs-Élysées et l'une d'elle a même valu à son auteur une mention honorable, ce qui en dit la valeur.

Plusieurs portraits au pastel exécutés par les élèves indigènes de l'institut des frères de Saïgon dénotent un sérieux effort et la vue de la pagode du Petit Lac par M. Chauvelot a des qualités. Mais le succès de cette exposition revient sans conteste à madame Marthe Lafrique, née Terrien de la Couperie, la charmante femme de l'administrateur des services civils attaché à l'Exposition.

Elle expose une aquarelle d'une grande finesse de touche et d'une jolie couleur, représentant une gerbe d'œillets formant éventail ; puis, un grand panneau à l'huile : *Étude d'ibiscus doubles rouges et roses*, dans un fond lumineux. Cette œuvre n'a rien de la manière féminine. À l'impeccabilité du dessin, l'artiste joint une vigueur de tons et un relief peu communs. Ces fleurs semblent sortir de leur cadre, c'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire. Le gouverneur général a souligné son appréciation d'un « très bien » flatteur pour l'auteur. Nous y joignons nos sincères félicitations.

La visite — un peu rapide — du gouverneur général étant finie, M. Thomé le reconduit jusqu'à sa voiture.

Dès le départ du cortège officiel, la foule des Annamites, que les agents chargés du service d'ordre avaient eu quelque peine à maintenir, a été autorisée à entrer. Ce fut une véritable ruée sur le Grand Palais et dans les galeries.

En un rien de temps, tout était envahi. Mille, dix mille, mains sales se posaient sur mille objets délicats, tandis qu'un nombre égal de pieds heurtaient des meubles de prix ou des vitrines.

Cinq agents — nous les avons comptés — gardaient cette foule.

D'ailleurs, l'organisation intérieure du service d'ordre avait été si déplorablement organisée que nombre de sections ont été presque dévalisées. Dans d'autres, des vases d'un prix inestimable ont été brisés.

Pour remédier à cet état de chose, il conviendrait que l'on procède par le système des petits paquets. On laisserait entrer dix, vingt ou trente visiteurs à la fois, et l'on ne permettrait l'entrée au groupe suivant que lorsque le premier aurait déjà une avance suffisante.

Nous croyons être au dessous de la vérité en estimant à plus de vingt mille le nombre des indigènes qui ont parcouru pendant toute l'après-midi jusqu'à la nuit tombante, les différentes parties de l'Exposition.

LA SOIRÉE

Beaucoup d'animation pendant toute la soirée dans les rues de notre ville.

À huit heures et demie, une retraite aux flambeaux composée des musiques du 9^e colonial et du d'*Entrecasteaux* et de la musique des Philippines a parcouru les principales rues de la ville, accompagnant la promenade de la Licorne et son traditionnel cortège de coolies, congaïes, etc.

LE DÎNER DU GOUVERNEMENT

À sept heures et demie, le gouverneur général réunissait à sa table le commissaire général et les chefs de service l'Exposition, les délégués à l'Exposition, et les hauts fonctionnaires de l'administration locale.

M. Beau avait à sa droite madame Thomé et à sa gauche madame Baille.

À la fin du repas, le gouverneur général annonçait qu'un télégramme venait de lui apporter la nouvelle que le président de la République avait conféré à M. Thomé la croix de la Légion d'honneur.

Il annonçait en même temps que les Palmes académiques étaient attribuées à MM. Poeymirau, Lelorrain, Requillard et Dussaix⁵.

Pendant toute la durée du repas, la musique de l'*Entrecasteaux* et la bande philippine ont exécuté les meilleurs morceaux de leur répertoire.

À L'EXPOSITION

Le banquet Thomé
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 novembre 1902)

⁵ Henri Dussaix (Servoz, Savoie, 26 août 1869-Paris XVI^e, 15 décembre 1930) : polytechnicien, en Indochine de 1901 à 1912. Futur directeur de l'Exploitation des chemins de fer. Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 4 décembre 1915).

Jeudi soir, au pavillon Birot à l'Exposition, une fête intime réunissait autour de M. Thomé, les délégués, commissaires ou chefs de groupe de l'Exposition, ainsi que les principaux chefs de service au commissariat. On fêtait la nomination dans la Légion d'honneur du commissaire général de l'exposition.

La table du banquet qui était offert à M. Thomé comprenait soixante quinze couverts.

M. Piry, commissaire de la section chinoise, avait été désigné par ses collègues pour présider cette fête.

.....
M. Ohl, chef adjoint du service de l'exposition, se lève ensuite et prononce les paroles suivantes :

Monsieur le commissaire général,
Messieurs,

Après les paroles éloquentes qui viennent d'être prononcées par mes prédécesseurs, il peut paraître téméraire de la part d'un des jeunes parmi cette assemblée de se lever pour dire également quelques mots. Mais j'invoque précisément le bénéfice du plus jeune venu parmi le personnel du commissaire général pour apporter au nom de ce personnel un salut heu cordial à notre estimé commissaire général M. Thomé à l'occasion de la distinction si hautement méritée dont il vient d'être l'objet de la part du gouvernement de la République Française.

Nous qui avons travaillé près de vous, M. le commissaire général, nous nous sommes mieux rendus compte du labeur incessant que vous avez fourni depuis deux années et nous avons pu mieux voir toute la peine que vous vous êtes donnée pour mener à bien la mission difficile que vous a confiée le gouvernement de l'Indo-Chine,

Nous sommes fiers de votre récompense.

Je vous exprime donc les sincères, vives et très chaleureuses félicitations du personnel qui vous entoure.

J'associe à ces félicitations vos collaborateurs nouveaux promus, MM. Poeymirau, Dussaix et Lelorrain, dont le dévouement et l'activité ont été tant louangée qu'il me paraît superflu d'insister davantage sur eux.

Permettez-moi aussi d'espérer que nous aurons bientôt le plaisir de fêter d'autres promus. J'ai nommé M. Bussy, le principal artisan de la grande entreprise, l'homme modeste qui a fait preuve de qualités remarquables, M. Requillard, qui a consacré sans compter son temps, avec un réel dévouement, au service de l'exploitation, et M. Levecque qui, en secondant si habilement M. Bussy au service des travaux, s'est montré infatigable et a fourni une somme de travail considérable. Tous méritent une récompensé justement gagnée.

Messieurs, je lève son verre en l'honneur de M. le commissaire général de l'Exposition de Hanoï, de ses collaborateurs déjà promus et de ceux de demain, et je vous invite à boire à la grandeur et à la prospérité de notre belle Indo-Chine et de la République française.

.....

UNE PREMIÈRE AU TONKIN

« JEANNINE », PIÈCE LYRIQUE
(*Le Petit Marseillais*, 2 décembre 1902)

On nous écrit d'Hanoï, le 30 octobre :

Voilà un titre prometteur, on peut bien le dire, qui, toujours mis en avant par les rénovateurs politiques, n'a guère reçu, jusqu'ici, qu'une application théorique.

Nous ne voulons cependant pas avancer que le mot renferme une utopie, puisqu'on l'a vu s'exercer avec faveur déjà dans le domaine de l'art lyrique notamment.

De ce côté surtout, d'audacieuses tentatives ont été faites par le fin lettré qu'est M. Castelbon de Beauhostes. Cet amateur d'élite a su plus spécialement intéresser le maître Saint-Saëns qui a composé *Déjanire et Parysatis* pour les arènes de Béziers. Et bien que Béziers ne soit pas seul à posséder de ces théâtres antiques où des conceptions d'un grandiose inouï pourraient être entreprises, le mouvement décentralisateur n'a pas encore trouvé d'imitateurs.

C'est dans un genre plus modeste, mais non moins intéressant, qu'une pièce lyrique en quatre actes vient de voir le jour au Tonkin. L'œuvre a nom *Jeannine*. Le livret, un bijou de tendresse et de poésie émaillé de scènes d'une saisissante réalité, mais bien simple pourtant, est de M. Pierre Larmat, un tout jeune poète qui promet beaucoup, la musique est de M. Gaston Knosp, un jeune compositeur, élève de l'illustre Massenet, qui paraît avoir profité des excellents conseils du maître. Ce dernier a su former de si bons musiciens qu'il ne nous paraît pas étonnant que M. Gaston Knosp ait si bien réussi *Jeannine*.

De l'étude approfondie des œuvres de son maître, M. Gaston Knosp a su, tout en s'affranchissant de tout plagiat, écrire une musique d'un cachet mélodieux, vrai bijou de tendresse et d'exquise intimité, tel le livret. Tout en s'inspirant de la nouvelle école française, M. Knosp a apporté dans son œuvre un talent très personnel. *Jeannine* est une œuvre vraiment française, d'une conception pure, nette et claire, il s'en dégage un parfum de jeunesse plein de séductions.

La première de *Jeannine* doit avoir lieu à Hanoï en Janvier 1903. Nous avons eu le privilège d'assister à quelques auditions données par les auteurs dans la plus stricte intimité.

Ajoutons que *Jeannine* est dédiée à M. Gustave Charpentier, le glorieux auteur de *Louise*.

Nous espérons que *Jeannine* paraîtra bientôt sur les scènes de France. La jouissance artistique sera doublée de la curiosité qu'inspire la connaissance d'une pièce composée si loin de la mère-patrie.

SAUVAIRE.

À L'EXPOSITION
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 décembre 1902)

Hier matin s'est ouvert à l'Exposition l'atelier annamite de broderie et de dentelles dirigé par M^{mes} Autigeon et Mercier.

Cet atelier, qui ne comprend que des jeunes femmes indigènes a été organisé il y a près d'un an par les dames qui le dirigent encore aujourd'hui et qui ont su obtenir en un temps relativement court des résultats sérieux dont les visiteurs seront agréablement surpris dès leur première visite.

Un catalogue

M. E. Milhe, vérificateur en chef des douanes chinoises, nous a fait le gracieux envoi du catalogue descriptif des collections de la section du Yunnan, collections qui sont sa propriété personnelle.

Nous ne saurions trop engager les visiteurs de l'Exposition à se munir de cet intéressant opuscule dans lequel ils trouveront tous les renseignements nécessaires sur

l'intéressante exposition de M. Milhe, auquel nous adressons toutes nos félicitations ainsi que nos remerciements.

À M. Jean Dupuis

Au cours de la réunion des membres du jury, qui avait lieu avant hier, M. Jean Dupuis, on le sait, a été élu à la présidence d'honneur.

Les membres présents ont, en outre, décidé d'offrir à M. Jean Dupuis un banquet qui réunira plus de cent convives.

L'idée de cette manifestation nouvelle des Indo-Chinois à celui qui leur a donné cette colonie, est excellente, et nous ne pouvons qu'y applaudir.

Les indigènes à l'Exposition

M. le résident supérieur a adressé à MM. les chefs de province une circulaire dans laquelle il les informe que M. Beau a pensé qu'il serait utile de faciliter aux indigènes de l'intérieur le voyage à Hanoï pour visiter l'exposition. M. Broni invite les administrateurs à former des délégations de chefs de cantons et de notables qui viendraient passer quelques jours à l'exposition où ils seraient guidés par l'Administration qui assurerait leurs frais de voyage et de séjour.

AVIS

(*L'Avenir du Tonkin*, 24 décembre 1902)

M. F.-H. Schneider informe Messieurs les photographes professionnels et amateurs qu'il est acheteur de clichés ou épreuves photographiques de l'Exposition.

Ces clichés ou épreuves sont destinés à la reproduction, M. Schneider s'en réservera la libre disposition pour tel mode de publication qu'il jugera utile.

Adresser les offres avec épreuves boulevard Henri-Rivière. Il y sera répondu dans les vingt-quatre heures.

L'EXPOSITION DE HANOÏ

LE PALAIS CENTRAL

(*Revue indochinoise*, 19 janvier 1903)

Le Palais Central remporte un succès indiscutable et c'est justice.

Sobre de lignes, élégant dans sa simplicité, solide et bien assis, il fait le plus grand honneur à l'architecte Bussy, à l'entrepreneur Blazeix, au décorateur Viterbo dont les menuiseries sculptées détachent leur teinte sombre sur le gris clair du ciment qui joue la pierre de taille.

À l'intérieur, un premier mouvement d'étonnement au milieu de ce salon central complètement vide. Je sais bien que la fameuse rosace en carreaux céramiques de Paray-le-Monial qui figura à la dernière Exposition Universelle est digne de retenir l'attention mais l'on aimerait à venir se reposer en cet endroit, à y trouver divans, fauteuils, chaises, auprès des plantes ornementales qui ne font pas défaut dans le pays.

D'autant que l'œil aurait plus d'une tentation sous la coupole. Les tout gracieux médaillons de Vollet lui chanteraient la douceur de leurs teintes qui s'harmonise si bien avec le fond clair des murailles, la souplesse de ces chairs de femme, les femmes elles-

mêmes, ces charmeresses, qui, sous prétexte de nous représenter l'air, la terre, l'eau et le feu mettent les sens en émoi par leur galbe impeccable.

Haut les yeux ! Là haut s'étalent en effet les quatre grandes toiles décoratives où le Tout-Hanoï indigène vit, déambule et travaille.

L'opération délicate du marouflage les a quelque peu abîmées. Il est pénible de voir plissé le visage de cette gentille petite congai au pied chaussé si élégamment mais ce n'est que détail. L'ensemble est superbe et il y a de vraies trouvailles.

Cette armature du grand parasol annamite qu'une femme s'apprête à garnir dans l'angle d'un panneau montre que Vollet n'est pas seulement le peintre de tableau justement élogié mais encore un décorateur qui n'a plus rien à apprendre.

Cette charrette que traîne un coolie à la tête expressive est bien devant nous. On voit l'homme marcher, on sent l'effort qu'il fournit.

Des brodeurs, des marchandes accroupies à côté de leurs paniers, des femmes qui circulent avec leur fardeau en balance sur l'épaule, un lettré qui regarde des armes de pagode, un bête revenant du marché, des tirailleurs qui causent, l'un nonchalant, l'autre coquet, soigné, aux formes rebondies, molletières serrées et poing sur le ceinturon, tout cela a été vu, saisi sur le vif et rendu avec la précision d'un instantané en couleur.

Deux ouvriers surtout nous frappent : le menuisier et, plus encore, le ciseleur. Il est accroupi, son léger marteau prêt à frapper sur le fin ciseau tenu de l'autre main, la tête près de l'objet qu'il fignole. Parfaite vérité d'attitude.

Entrons dans les vastes salles du Palais. On sent venir à l'esprit le souvenir classique :
Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

Un peu chargée, pourrait-on dire, cette décoration Renaissance qui fait courir partout sur les murailles, dans les frises, au plafond l'exubérance de ces guirlandes. Mais, vue par cette demi-clarté d'hiver, elle est agréable à l'œil.

Comme objets exposés, on trouve de tout dans ces salles, depuis les soies, les ors, les bijoux du Tonkin et de France, jusqu'aux collections minéralogiques et aux cartes murales de l'Indo-Chine, en passant par les bouddhas de Birmanie et les chapeaux en poils de chèvre qu'expose la Corée.

Un beau désordre mais amusant. Les portes-fenêtres latérales ont été garnies de grands panneaux de soie brodée : une débauche de bambous entre lesquels des oiselets caquettent ; une débauche aussi de processions allongeant la théorie de leurs personnages sur des routes en spirale. Rien de vraiment remarquable dans ces deux genres.

Très beaux, deux petits panneaux sur fond vieil or de Nguyen-van-Nam, le brodeur de Bac-Ninh. Simples, car sur l'un, le dragon solitaire, déroule ses anneaux ; sur l'autre un caractère unique s'étale mais d'un fini incomparable :

— la pagode de Coloa, tableau un peu enfantin mais non sans valeur. On l'apprécie davantage lorsqu'on le compare à une broderie voisine et du même genre, un paysage de Nguyễn-tich-Thuan, raide de lignes, sans proportions, mal traité ;

— une famille japonaise : le coq, la poule, les poussins, le tout sur fond gris. Joli de dessin mais c'est la copie d'une broderie du Japon que ce morceau de Pham-van-Khoan ?

— Nous préférons de beaucoup le combat des deux coqs de Pham-van-An, l'incomparable artiste que nous avons vu travailler à ce chef-d'œuvre, ayant devant lui les bêtes qu'il voulait reproduire, les excitant pour saisir leur attitude, recommençait deux et trois fois une patte qu'il ne trouvait pas exacte comme teinte. Regardez de très près cette broderie merveilleuse, vous n'y trouverez pas une faute, pas une faiblesse. Les deux coqs sont superbes de vie, de mouvement, les pattes crispées, l'œil terrible, les plumes dressées, beau morceau d'art.

— Du même artiste, un portrait en broderie de S. E. Hoang-khao-kai, ancien Kinh-Luoc. Ressemblance étonnante ; la photographie qui se trouve près du cadre permet de la constater. Couleur riche, chaude, éclatante.

Pourvu que nos brodeurs annamites ne se laissent pas influencer par l'ambiance européenne et entraînent à faire des horreurs dans le genre de ce pont métallique sur lequel va passer un train avec locomotive et wagons. . . en soie.

*
* * *

Les meubles en bois sculpté sont nombreux et intéressants à plus d'un titre.

Ils permettent de comparer l'art annamite pur avec le résultat de l'influence française sur un cerveau d'artisan mal préparé et aussi ce que peut produire l'ouvrier indigène guidé par des hommes de goût.

Arrêtons-nous à l'entrée de la salle devant ce mobilier franco-annamite en bois de lim sculpté : buffet, table, guéridon, sofa, fauteuils, chaises. Gros travail, effort sérieux mais résultat déplorable, à notre avis. Les dossiers des fauteuils et des chaises que l'artiste a voulu faire légers et qui sont de mesquine apparence, contrastent avec l'épaisseur et le poids du tablier. Une chaise en lim doit être, semble-t-il, d'une solidité à toute épreuve. On oserait à peine soulever celle-ci de peur de briser le dossier et un homme quelque peu corpulent assis sur la chaise serait bien hardi de s'appuyer sur ces frêles montants mal ajustés.

L'inventeur de ce produit hybride est un Annamite qui indique comme seule adresse : Rue Felloneau, n° 27, à Paris. Il doit donner à nos compatriotes de la capitale une triste idée de l'art annamite.

Nous le regrettons d'autant plus que plus loin, dans cette salle, est un joli spécimen de cet art. Il s'agit d'un buffet signé Nguyen-van-Thi sur lequel des oiseaux, des papillons se jouent au milieu du feuillage, des fleurs, des dragons, des chimères et autres animaux fantastiques. Des personnages en relief plaisent par la simplicité naïve de leur exécution. L'Annamite est resté lui-même et c'est heureux.

Ne quittons pas le buffet sans jeter un coup d'œil sur les petites pantoufles brodées et garnies de menues perles qui sont exposées sur ses ablettes.

Dans l'intérieur de chaque pantoufle, une plume bien conduite a moulé cette inscription que l'on conservera dans la famille:

Brodé par Madame Truong thi-Dung.
Épouse de Nguyễn-han-Hiep.
Secrétaire au Gouvernement Général.
7 \$ la paire

Sept piastres pour les deux, ce n'est vraiment pas trop cher !

M. Thureau expose une série de meubles : cabinets, buffets, étagères grandes et petites, bibliothèques, exécutés par To-van-Trong et Nguyễn-van-Tung, de Nhan-hien (Cau-do). Les artistes ont certainement travaillé sur des modèles ; ils ont dû être surveillés et guidés pendant l'exécution du travail. Le produit est presque parfait dans l'acception rigoureuse du terme.

Il faut admirer sans réserve le fouillé délicat de ces colonnettes, le relief sobre de ces panneaux, le mélange heureux de ces roses, de cette verdure de France avec ces dragons et ces oiseaux traités à la façon annamite. L'alliance peut donc se faire mais non sans un guide au sens artistique éclairé.

L'agencement a, ou peu s'en faut, le fini des menuiseries japonaises. Ces étagères pour bibelots annamites aux colonnes sculptées en délicieux relief seraient parfaites si la raideur du fronton se trouvait corrigée par la ligne souple d'un ornement oriental. L'ensemble de cette exposition est remarquable.

Reste le mobilier annamite en go, qui figura à la dernière Exposition Universelle et en rapporta une médaille d'or. Ces bois sculptés du lit de repos, largement traités ont belle allure. Le guéridon, l'écran, le buffet, gracieux de forme, jettent la note claire et harmonieuse de leur nacre sur le fond sombre et sévère du bois. L'écran surtout plaît par l'originalité de sa monture : une énorme racine sculptée.

Le mobilier est complété par des crachoirs monumentaux en cuivre niellé, et des panneaux portant des devises en lettres d'or sur fond laqué noir.

À côté, de superbes malles en bois de camphre avec ornements de cuivre exposées par Tinh van Mich.

Passons aux incrustations.

Trois artistes, hors de pair semblent se disputer la palme : Dao-huong Mai, Le-van-Chat et Pham-van-Khoc.

Le premier expose un écran sur bois dur, un grand buffet et un meuble genre cabinet. Dao-huong Mai se complaît dans le menu. Il a l'amour du détail et le traite avec une science sûre d'elle-même. Tel petit cortège de mandarins qui se déroule sur un tiroir du buffet est une pure merveille. Rien ne peut avoir en ce genre plus de délicatesse, de fini, de joliesse. Il faut regarder à la loupe l'expression de ces visages.

Le meuble genre cabinet porte l'étiquette « Vendu à Monsieur Viterbo ». C'est déjà un bel éloge de l'artiste car notre sympathique concitoyen possède en la matière une compétence devant laquelle des profanes ne peuvent que s'incliner. Mêmes qualités que dans le buffet de tout à l'heure : beau bois, science du décor, élégance de formes, conscience du détail. Simplement exquis les deux scènes des panneaux supérieurs : une tisseuse et un brodeur au travail.

Lorsque l'ami Viterbo aura fait remplacer la tête du forgeron ambulante qui opère sur un des panneaux inférieurs, il aura un magnifique objet d'art de plus dans sa collection.

Le-van-Chat nous frappe au contraire par sa large facture, la sobriété de l'ornement, la science parfaite des oppositions nacrées. Il travaille une matière que les autres paraissent ne pas avoir. Voyez ces roses dans la gamme foncée ; regardez ces grosses plaques de nacre appliquées en relief sur les panneaux de ce buffet et vous direz que Le-van-Chat est un maître.

Pham-van-Khoé, de Tai-Ha, en est un autre.

Son panneau décoratif exposé à l'entrée de la galerie est parfait. Tout y est admirable : la disposition de cette procession qui se déroule sans désordre et avec souplesse, l'unité de la teinte des tuniques, le reflet des armes de pagode, la vérité du mouvement et des attitudes. Ce mandarin vêtu de la robe à longues manches tenant entre ses mains la planchette rituelle, est expressif, vivant.

Mais c'est dans l'anatomie du coolie nu que Pham-van-Khoé se révèle grand artiste. Nous n'aurions pas cru la nacre susceptible de produire de tels effets.

Le même artiste expose trois portraits en nacre d'une ressemblance étonnante ; les photographies placées à côté permettent de le dire et d'admirer de près d'une de nos gracieuses concitoyennes, une digne matrone annamite et le visage rasé de frais d'un Chinois opulent.

Comme mobilier décoratif : les cuivres — brûle-parfums anciens et nouveaux, au tigre, au bambou, vases de tout calibre, les sept objets rituels, etc. ; les étains — simplement ciselés ou ornés d'applications en cuivre un peu toc mais originales ; les porcelaines, — une collection de 46 assiettes, appartenant à Hoang-ngoc-Toan dit Ba-Thao et dont quelques-unes sont de grande valeur ; un vase gros bleu sur lequel des traces de dorure ancienne encore visibles, très belle pièce de musée ; les éventails de

Hong-yen, petits, moyens, grands, énormes — blancs, noirs, rouges, bleus, jaunes, multicolores — de toute forme et de toute plume ; les niellures de Bac-ninh ; des boîtes à bétel et des coffrets de mandarin laqués, incrustées, sculptées ; un coffre en bois travaillé de Plan lap-Thanh ; une vieille tapisserie chinoise que l'on présente comme antérieure à l'ère chrétienne ; un pagodon laque et or devant lequel se dressent des armes de pagode en fer avec belle garniture de cuivre ouvragée ; un paravent, dont la peinture originale et fine représente sur les panneaux latéraux des scènes de pêche avec les divers travaux de la culture du riz et, sur le panneau central, la Visite de l'Empereur Tan-huy-Hoang au sérail de ses femmes. À en juger par la mine de ces jeunes beautés, le vieux paillard ne devait pas s'ennuyer tous les jours ; un ivoire, magnifique défense sculptée qui appartient à M. Hoang-trong-Phu.

Ce même haut mandarin expose des scènes de la vie annamite réduites à la façon de nos jouets d'enfant : le professeur et ses élèves, le labourage des rizières, leur irrigation, le semis, le repiquage, le nettoyage. Il montre aussi une rue de Hanoï. Les Annamites paraissent goûter tout particulièrement ce genre d'exhibition. Nombreux sont ceux qui s'arrêtent et commentent.

On trouve de tout dans cette salle, disais-je. Voici en effet trois portraits au fusain de M. Beau, gouverneur général, de M. de Lamothe, lieutenant-gouverneur, et de l'amiral Bayle. Ressemblance étonnante. Ils font grand honneur à l'artiste L. Sarazin.

À côté, les meubles en bambou imaginés par Le Lan et exécutés par Hay Sam. Nous y retrouvons bien le sens artistique délicat de notre concitoyen.

Les travaux de linguistique du P. Vallot qui n'ont pas besoin d'éloges.

Enfin, une collection de monnaies faite par un Annamite, Nguyen-van-Tuc, de Hung-yen, et des mieux présentées. Chaque pièce, encastrée dans un panneau vertical, s'offre de telle façon que l'on peut voir ses deux faces sans avoir à la toucher. Monnaies de l'Annam, monnaies de Chine, toutes avec la traduction de leurs caractères.

Quelques-unes très anciennes — 2.297 avant J. C. disent les Chinois — mais en réalité de 6 à 700 ans antérieures à notre ère, sous la dynastie Tcheou. Sont-elles authentiques ? Pour toutes les pièces que l'on attribue aux périodes précédant notre IX^e siècle, l'origine est plus que sujette à caution. Les contrefaçons pullulent.

Belle collection des Canh Hung (Chine) XVIII^e siècle et de Canh Tinh (Annam), parmi lesquelles deux petites médailles de 1792, merveilles d'art annamite.

Des amulettes en métal, toujours avec des inscriptions dans la genre de celle-ci :

Que la fidélité parvienne jusqu'au cœur du ciel !

Parmi ces amulettes, le miroir à exorcisme de modèle japonais et dont les bonzes se servent pour chasser le diable du corps des femmes.

— Ce ne doit pas être commode, disais-je à mon voisin.

Une bonne dame, genre belle-mère, entendant la boutade, lance des regards féroces au chroniqueur qui s'enfuit médusé. Oh ! ce regard !

Un coup d'œil au plan du tombeau de Minh-Mang exposé par M. Lichtenfelder et qu'apprécieront particulièrement les lecteurs du *Rituel funéraire des Annamites*. Ils trouveront en effet dans les formes étranges du tombeau l'observation des rites séculaires du pays d'Annam. Des planches de détail et des photographies permettent de se faire une idée exacte du fantastique ensemble qui sert de dernière demeure au « Tout Puissant Maître de l'Équité et de la Justice ».

Pénétrons en

Birmanie

Petite exposition, mais bien comprise et intéressante pour celui qui voudrait étudier le pays de Minguon-Myn.

M. J. Clame, consul de France à Rangoun, a réuni, en effet, un ensemble sérieux de documents. Parcourons-les car ce pays qui touche à nos possessions du Haut Mékong ne saurait nous laisser indifférents.

La Birmanie est administrée par un lieutenant-gouverneur que nomme le vice-roi des Indes. Nous rencontrons donc un des procédés chers aux Anglais : la décentralisation. Nos résidents supérieurs sont nommés par le président de la République. Les gouverneurs qui gravitent autour de l'immense empire indien sont choisis et nommés par le vice-roi qui doit avoir en eux confiance absolue et les tient complètement dans sa main.

Huit millions d'habitants avec, comme capitale, Rangoon (232.326 habitants) et les ports de Moulmein, Akyab, Bassem.

Commerce annuel, environ 600 millions de francs sur lesquels 170 millions d'exports.

Notre consul présente en échantillons les principaux produits du pays :

Le riz avec une infinie variété d'espèces. On n'en compte pas moins de 104 dans la collection exposée. C'est le gros élément d'exportation, plus d'un million de tonnes par an qui sont dirigées spécialement sur Maurice, la Réunion et les Seychelles. Le commerce est entre les mains de gros négociants musulmans des Indes.

Le coton, les légumes, le tabac.

Des forêts de la Haute-Birmanie viennent le cachou, le caoutchouc, les bois et parmi ceux-ci, en première ligne, le teck, dont on a exporté pour plus de 14 millions de francs l'an dernier. Une des notices donne ce détail que le teck exige au moins 0 m 76 de pluies annuelles et réussit à merveille avec une moyenne de 1 m 27 à 2 m 95 d'eau tombée du ciel dans l'année.

La Haute-Birmanie fournit aux Chinois de Singapour des jades de rivière et de montagne (un million et demi de francs par an), du pétrole exploité par la « Burma oil Company » de Rangoun, des huiles lourdes, etc.

Voici les boîtes en bambou laqué rencontrées par nous dans le Haut-Laos, boîtes de toute forme et de toute dimension, tasses à boire rouges ou vertes avec dessins peu compliqués, boîtes à bétel, boîtes affectant la forme de fruits. Celle-ci, un potiron, très réussie comme laque, à l'aspect d'une jolie faïence vernissée.

Voilà des jarres en poterie, spécialité de Pégou, qui en exportait jusqu'en Perse dès le XV^e siècle ; des objets en terre vernissée : coq chantant, serpent dressant la tête, danseurs, etc. ; un travail tout particulier de mosaïque, porté sur l'étiquette comme spécimen de l'art national birman. C'est une combinaison de menuiserie, de sculpture, de modelage, de mosaïque en morceaux de verre de toutes couleurs et de toutes formes avec des plaques de dorure brochant sur le tout. Les jours d'illumination, ces motifs qui décorent les pagodes produisent un merveilleux effet.

Des maquettes expliquent le procédé de la fonte des bouddhas et des gongs, procédé à cire perdue que l'on emploie aussi en France et que nous avons vu mettre en usage au Laos. M. Clame a réuni des modelages en terre à moitié recouverts de cire, les mêmes complètement terminés et prêts à recevoir le métal en fusion puis le produit brut de la fonte sortant du moule et enfin une statuette de Bouddha polie, terminée prête à entrer dans la circulation.

C'est par ce procédé que les Birmans ont fondu des cloches comme celle de Minguon qui ne pèse pas moins de 80.000 kilogrammes, et n'est dépassée que par la

fameuse cloche de Moscou. Le village de Kemendine, près de Rangoun, est uniquement composé de familles s'adonnant à cette industrie.

Les bijoux rappelant ceux des Lus de notre province de Muoug-Sing : gros cylindres de verre que l'on porte dans le lobe largement troué de l'oreille, tiges d'or agrémentées de rubis ou de gros brillants et qui servent aux mêmes usages, bracelets en cornaline blonde, en or uni, en or à la façon d'une chaîne tressée, les bols en argent repoussé et ciselé que l'on retrouve dans toutes nos principautés laotiennes.

Un de ces bols, dû au plus habile orfèvre de Birmanie, Maung-yin-Mang, montre les différents étapes de la fabrication. Une des parties de la plaque d'argent brut est simplement martelée ; sur une autre, le travail du ciseau est commencé, plus loin le polissage a fait son œuvre ; le motif est terminé. Pas de fonte, d'estompage, de soudure. Le spécimen mérite d'être examiné.

Le meuble qui renferme ces jolies choses est un petit chef-d'œuvre de sculpture. Des colonnes, des panneaux, des chapiteaux, se détachent des garoudas symboliques, des divinités endormies, d'autres qui prient les mains jointes, des danseurs, des animaux fantastiques.

Une chaise pliante, des cadres et d'autres objets sculptés montrent que les Birmans sont passés maîtres dans l'art de travailler le bois.

Ils ont l'amour du tape-à-l'œil, du clinquant, de la paillette, du mica ainsi que leurs voisins des Indes. Les tapis exposés ici en sont la preuve.

C'est un Français qui perfectionna, voici quelque quarante ans, le métier à tisser des Birmans. Jadis, lorsque la cour pouvait déployer son faste et sa magnificence, l'industrie du tapis de luxe était florissante dans le pays. Depuis 1885, elle a décliné chaque année comme importance. Aujourd'hui, elle est mourante.

*
* * *

Dans la salle qui s'étend à l'extrémité de l'aile gauche, l'École française d'Extrême-Orient a rangé ses collections. Empilé, devrai-je dire, car des monceaux de bronzes se trouvent pêle-mêle dans des vitrines basses et ne peuvent être appréciés. Plus de deux cents peintures anciennes ne montrent aux visiteurs que leurs rouleaux fermés. C'est peu. La place faisait défaut. L'on sait que l'École avait installé son musée à Saïgon. Elle a laissé dans cette ville les inscriptions et les sculptures sur pierre soit, en somme ce qui a trait aux civilisations khmère et tiamé [Cham], pour transporter ici ses autres collections.

Nous voyons dans le Palais central la section chinoise, fruit de trois années de recherches faites par M. Pelliot, l'aimable et distingué professeur dont le siège des Légations à Pékin vint troubler jadis la scientifique quiétude.

Il nous a rapporté une collection inestimable.

Si l'on pénètre dans le Palais par la Porte latérale, on trouve devant soi une monumentale devanture d'autel — wou-kong ainsi que l'appellent les Chinois : « les cinq objets vénérables ». Ce sont, comme du reste chez les Annamites, le brûle-parfum, les deux chandeliers et les deux vases à fleurs.

Ce wou-kong en pur bronze a été fondu pour l'Empereur Kien Long (1738-1795). Sa décoration classique est celle du dragon dans les nuages ; fondue en relief, elle fut ensuite retouchée au ciseau. Le brûle-parfum surtout est une pièce de tout premier ordre avec son trépied formé de trois têtes au masque grimaçant qui laissent échapper des canines en croc.

De chaque côté de la porte, une paire de brûle-parfums extrêmement curieux décorés, « à l'éléphant. » Le trépied se compose en effet de trois têtes d'éléphant ; les anses sont deux trompes et le couvercle est surmonté d'une réduction de la bête. C'est le décor religieux rituel. Il est bien difficile de dire l'âge de ces brûle-parfums en cuivre

doré, d'un travail moins fin que les premiers mais qui frappent par leur conception originale.

Derrière chacun d'eux, se dresse une armure de prince mandchou. Le costume formé d'une étoffe de couleur claire dans laquelle des clous dorés sont piqués ; le casque surmonté d'un haut cimier. Il a le couvre-nuque et la mentonnière ; le cercle du front est orné de grands caractères sanscrits en cuivre appliqué. Ils disent l'invocation sacrée :

« O toi, joyau dans le lotus, salut ! »

La vitrine aux Bouddhas, champ d'intéressantes études car elle renferme tout un panthéon lamaïque tibétain rapporté de Pékin.

Dans la partie gauche, les Boddhi-satvas c'est-à-dire les Presque-Bouddhas, ceux dont le prochain état sera celui de Bouddha. Ils se distinguent facilement de ces derniers par leurs ornements. Tous ont un diadème, des bijoux, des fleurs ; les gestes sont élégants, légers, enjoués quelquefois.

Leurs voisins de droite, les Bouddhas, se montrent graves, recueillis anéantis. Ils ont le geste sobre, reposé et dédaignent tout ornement. Quelques-uns d'origine khmère, les autres chinois mais tous de cette inspiration hindoue qui a passé successivement de l'Inde au Népal, du Népal au Thibet et du Thibet en Chine.

On sait qu'il existe à Pékin un certain nombre de lamaseries. Nous pouvons voir des statuette de lamas vénérés en passant de l'autre côté de la vitrine double. Coulés en bronze doré, de forme élégante, expressive, les lamas portent la large robe croisée sur la poitrine et se couvrent la tête d'une sorte de capuce pointue avec deux longues brides leur descendant sur les épaules.

Auprès d'eux, les objets du culte : la clochette, la roue que l'on place devant l'autel et les coupes aux libations.

N'allez pas les voir, sensibles lectrices ! Ces coupes sont des crânes dans lesquelles les affreux lamas boivent le vin du sacrifice. L'un de ceux exposés ici est en porcelaine, l'autre le crâne d'un homme, d'une belle teinte de vieil ivoire, entouré seulement d'un cercle de métal.

Ces gens ont le culte de l'horrible.

Voyez les groupes immondes que leurs statues évoquent et que ma plume cependant d'une pruderie douteuse se refuse à décrire.

Voyez cette dourga — divinité de la terreur — qui dresse au-dessus de la vitrine son diadème de têtes de mort et laisse tomber de sa ceinture un chapelet de mêmes ornements.

Les affreux monstres !

Ne quittons pas la vitrine sans voir les sept bijoux rituels, c'est-à-dire les sept choses indispensables au souverain, qui veut « faire tourner la roue, symbole de l'Empire » suivant l'expression consacrée. On conserve dans les temples des réductions de ces sept bijoux : la roue, la mani (pierre précieuse), le cheval, l'éléphant, le général, le ministre, l'épouse, Les voilà sous verre.

À côté de la dourga, un boddhisattra tiam, deux danseuses birmanes et trois gardiens du monde chinois. Une devanture d'autel — wou kong — en porcelaine du XVIII^e siècle imitant à s'y méprendre les émaux cloisonnés — deux aiguières de style persan.

On se rappelle qu'en 1901, lorsque la famine s'abattit sur la province chinoise du Fou-Kien, M. Doumer y expédia du riz indo-chinois. En témoignage de gratitude, le vice-roi Hiu Ying-K'ouei fit remettre à notre gouverneur général un très joli vase en argent ciselé qui rappelle par une inscription laudative rédigée en caractères et en français le grand service rendu à nos voisins de Chine. Ce vase, offert par M. Doumer au musée de l'École française d'Extrême-Orient, est ici exposé en bonne place.

Au dessous de lui, des jou yis, littéralement « à votre idée comme vous désirez — à vos souhaits », sortes de sceptres donnés à l'occasion d'un anniversaire de naissance ou du renouvellement de l'année.

Ces deux en améthyste et en jadéite sont des dons de M. Doumer ; cet autre, retient, dans son filigrane de cuivre, du corail et une pierre précieuse de couleur verte appelée fei t'souei. Il vient de Pékin.

Quelques porcelaines du XVI^e et du XVIII^e siècle parmi lesquelles une pièce rare, le n^o 56, petit vase gris perle, d'une teinte dite par les porcelainiers chinois « ciel après la pluie ». C'est la couleur actuelle de la manufacture royale de Copenhague dont les produits exposés Avenue de l'Opéra ont grand succès à Paris. Ce minuscule vase vaut facilement de 5 à 600 francs.

Parmi des cloisonnés, un éléphant en argent émaillé d'un délicieux travail qui faisait partie d'une collection des sept joyaux.

Une vitrine renferme des vases vert-de-grisés. Ce sont des urnes funéraires en or et argent provenant des fouilles, dirigées dans les tours de Phan-rang par M. Parmentier, pensionnaire de l'École française.

Un Panthéon annamite et quelques bouddhas laotiens envoyés par M. Maspéro, le fils du savant égyptologue qui remplit durant quelques mois les fonctions de chef de cabinet auprès du résident supérieur au Laos. Pendant son court séjour à Vientiane, M. Maspéro découvrit les ruines de Saï-Fong, ville plus ancienne que Vientiane et dont la splendeur paraît avoir été au moins égale à celle de la capitale du Lan Sang. Des stèles en pur sanscrit y ont été trouvées. Elles forment des documents du plus haut intérêt pour l'histoire obscure de nos possessions laotiennes.

Pêle-mêle, à terre, la seule collection d'anciens bronzes khmers que l'on possède. Ils proviennent des fouilles de Soai Rieng en Cochinchine.

Sur les murailles, les plans en coupe, en élévation et en perspective de Po Nagar à Nhatrang dressés par M. Parmentier. Ils ont obtenu une troisième médaille au Salon de 1902.

Saluons ! Deux rarissimes cloisonnés aux cigognes dressent leur forme élégante. Impossible de rien voir de plus artistique que cet étonnant repoussé, que cette variation de tons extrêmement rares dans les cloisonnés chinois, que cette gamme complète des émaux adoucis par une merveilleuse patine. Le Musée de l'École française fera bien des envieux.

*
* * *

Les amateurs de jades peuvent passer d'heureux moments devant les vitrines de l'École française. La collection est en effet l'une des plus belles qu'on puisse rêver : Grande coupe autour de laquelle court une guirlande de feuillage — main de Bouddha d'une pureté exquise de matière — Bouddha lui-même — un buffle — des lions accouplés — les douze animaux du cycle duodénaire chinois — d'autres coupes, des étuis à parfums et cent autres pièces parmi lesquelles un oreiller peu banal. Cet énorme morceau de jade représente un gros bébé accroupi et offrant au public, des rotundités que l'on voile d'ordinaire. Petit sale !

Des laques : une boîte à livres du XVIII^e siècle dont tout le relief en laque cerise est fait de fines couches superposées, travail rarissime et pour lequel il a fallu des mois et des mois — un étui à pinceaux, pi-t'ong, de la même époque autour duquel on peut voir les 18 lohans avec leurs attributs respectifs ⁶.

Une plaque en pi-gu, jade vert foncé assez rare, est d'un beau travail.

Une plaque en fei-t'soei remarquable car elle possède très nettement les tâches rouges et vertes qui font apprécier cette pierre par les Chinois.

⁶ On sait qu'il y a deux séries de saints bouddhistes : l'une de 18 personnages que l'on a reproduits sur cette pièce, l'autre de 500 que l'on vénère dans des temples comme à Canton.

Les saints sont appelés lo-han en chinois, ar-hats en sanscrit.

Deux cloisonnés de 1450, pièces d'une importance extrême, montrent l'art du cloisonné à ses premiers débuts ; l'une un porte bouquet, l'autre un petit brûle-parfums.

Une série des sept bijoux du XVIII^e siècle en porcelaine polychrome, la plus rare.

Dans la même vitrine, le fusil de l'empereur Tu Duc avec le fût en bois précieux très dur, incrusté d'or et garni de ciselures fines — un album de miniatures religieuses sur papier d'une délicatesse adorable — un manuscrit, « le lotus delà bonne loi », tout entier de la main de l'empereur chinois K'ien Long.

Au-dessus, un grand brûle-parfums en cloisonné, modèle à l'éléphant, datant du XVI^e siècle et offert par M. Doumer au Musée — les superbes spécimens de la vieille céramique tonkinoise (XVI^e et XVII^e siècles) dons de M. Dumontier. À signaler surtout les grands vases religieux en terre dite de Bât Trang, portant une inscription de 1569, c'est-à-dire de la troisième année de Dien-Thanh, prétendant de la famille Mac. Rien de commun avec le chansonnier du défunt Chat Noir.

Plus loin, voyons un gros bloc, de cristal de roche taillé en parallélépipède et surmonté d'un lion — deux porcelaines Kang hi cinq couleurs (1662-1722), les plus rares du genre — deux brûle-parfums, cloisonnés introuvables du XVI^e siècle presque aussi beaux comme émaux et patine que les fameux vases aux cigognes. Le trépied est formé de trois cerfs et le couvercle représente un pagodon. Les ouvriers pékinois de l'Exposition estimaient devant nous cette paire à plus de dix mille piastres.

Trois personnages taoïstes en bronze, anciens mais auquel on n'a pu attribuer de date précise faute de pièces de comparaison. Ils étaient jadis quatre, comme dans la chanson : deux montés sur des tigres, le troisième sur un taureau et le quatrième sur un cerf. L'un de nos bons camarades de la presse métropolitaine, actuellement parmi nous et qui fut jadis à Pékin, pourrait peut-être nous dire quel est l'heureux possesseur du Génie au cerf.

Sous une vitrine spéciale, une collection de monnaies annamites et siamoises. L'une de ces dernières, médaille envoyée par M. Reau, notre consul à Hongkong, qui résida longtemps à Bangkok, représente l'ambassade siamoise prosternée en 1685 aux pieds de Sa Majesté Louis XIV — Le Phya Sri avait toute autre allure en l'an de grâce 1902 en présence de la Hautesse Delcassé.

Enfin les documents de toute nature : pierres préhistoriques, porcelaines, poteries, publications de M. Dumontier, le savant directeur de l'enseignement au Tonkin. L'intérêt de cette exposition est trop grand pour que nous n'y consacrons que quelques lignes. Nous y reviendrons plus tard.

Pour le moment, dirigeons-nous vers l'aile droite droite du Palais mais en nous arrêtant devant

L'Exposition de la Corée

qui a trouvé elle aussi un asile sous les blanches voûtes du Palais central.

Elle réjouit les cœurs français cette petite section coréenne car elle montre l'influence de notre pays s'exerçant bienfaisante en ces lointains parages.

Quatre éléments actifs y concourent, encouragés dans leurs efforts par un diplomate dont l'éloge n'est plus à faire, M. Collin de Plancy, qui voit, groupés autour de lui :

Un conseiller légiste de l'Empereur ;

Un conseiller inspecteur des postes impériales;

Un directeur d'école ;

Les missionnaires de la Société des Missions étrangères.

Le conseiller légiste porte un nom connu dans la littérature juridique et particulièrement en notre Indo-Chine. J'ai nommé M. Laurent Crémazy qui nous envoie le fruit de ses persévérants travaux sous forme d'un manuscrit. C'est le Tai Han Hyen

l'ep ou Code pénal coréen traduit par lui en français et commenté par des références de législation comparée titrées par le savant jurisconsulte des codes annamites et chinois.

Encore un document que nous aimerons étudier si l'Exposition ne ferme pas trop tôt ses portes.

Nous avons déjà entendu citer à Shanghai avec le plus grand éloge le nom de M. Clemencet, conseiller inspecteur des postes impériales coréennes. Nous voyons ici son œuvre. Les Français peuvent en être fiers. Une notice sur le service général des communications en Corée nous explique que sous le haute direction du colonel Ho-Sang-Min, deux Européens mettent en mouvement les postes et les télégraphes ; un Danois, M. Mulhenstekh, pour le service télégraphique, et notre compatriote pour le service postal.

Sur un grand tableau, nous voyons étalés les documents qui nous mettent au courant des détails de ces services.

Voilà, en effet, les imprimés d'usage courant : en caractères coréens pour le service intérieur du pays, en caractères et en anglais pour le service télégraphique et téléphonique, en caractères et en français, parfois même en français uniquement, pour les relations du régime international. Il faut avoir voyagé en ces parages où la langue anglaise régnait jusqu'ici en maîtresse pour comprendre notre joyeux étonnement. Ces simples papiers Feuilles d'avis, Bulletins de Vérification, Réclamations d'objets perdus nous semblent autant de bulletins de victoire.

M. Clémencet a chargé l'un de ses aimables collègues, notre hôte du Pavillon de la Presse, d'envoyer au Musée postal de Paris l'intéressante collection des documents rassemblés par lui à l'occasion de l'Exposition de Hanoï.

Une école française a été créée à Séoul le 5 octobre 1895. Elle comptait à son début 18 élèves. Ils sont aujourd'hui 95, répartis en six classes sous la direction de M. Martel.

De belles photographies nous présentent le groupe des professeurs et des élèves pendant chacune des années qui se sont écoulées.

Une chaire de langue française fut créée en outre à l'École militaire et confiée au même professeur ; 28 élèves et 6 officiers y sont inscrits.

Des cahiers de toutes ces classes témoignent de la bonne direction du Maître et des sérieux efforts de ses élèves.

Enfin, les missions étrangères exposent une grammaire coréenne et un dictionnaire coréen-français qui sont des trésors d'érudition.

Merci à vous tous, messieurs ! Les visiteurs de l'Exposition de Hanoï ont apprécié vos patriotiques travaux. Ils envoient un cordial salut à ce petit noyau d'enfants de France qui font aimer son nom dans ce lointain pays.

Le reste de la section ne manque pas d'intérêt. Nous retrouvons comme armure de prince coréen le type exact du vêtement d'étoffe parsemé de clous dorés exposé par l'École française comme armure de prince mandchou. Celui-ci, en drap rouge bordé de zibeline, est particulièrement riche. Le casque, d'un joli travail, orné d'une plaque de jade ciselé ainsi que de motifs en cuivre doré parmi lesquels un swastika.

Le modèle d'une de ces luxueuses chaises à porteurs dans lesquelles se blottissent les élégantes filles de Corée. Armature en bois verni, velours de couleur voyante, ornements de cuivre et d'argent. Jolie pièce.

[8] Des photographies nous montrent d'affriolants minois parmi la société de Séoul, des types indigènes coiffés du chapeau rigolo qui aurait fait la joie de ce pauvre M. Loyal s'il l'avait connu plus tôt, les légations, les palais, les cortèges impériaux et les processions. De curieuses images, de solides et riches meubles en bois veiné avec armature de cuivre, etc., etc. Mais nous ne voyons pas de porcelaines. L'ancien art national coréen aurait-il disparu complètement ? Sait-on que les Japonais, merveilleux

artistes d'hier dans le travail de la pâte, ont appris leur art des Coréens. Les princes de Sarzouma ont jadis attiré chez eux les potiers de ce pays qu'ils comblèrent d'honneurs et de dignités. C'est à eux que l'on doit les fameuses porcelaines.

*
* *

Les Messageries Maritimes avaient élevé dans les jardins un pavillon que l'on a depuis démonté. Point n'était besoin en effet d'un local spécial pour ces quelques cadres qui garnissent à peine la cimaise de l'un des vestibules du Palais : dix photographies agrandies de salons, salles à manger, machines de paquebots ; trois grands cadres présentant des coupes de l'Annam ; enfin une carte-planisphère indiquant les lignes desservies par les paquebots de la Cie et leur position au 14 juillet 1900. Exposition indigne d'une grande compagnie de navigation.

Voici au contraire une vitrine qui doit retenir l'attention car elle renferme le résultat de longues et patientes recherches. M. Aubertin, commis des postes et télégraphes, a la passion de la minéralogie ; il a collectionné dans les différents endroits du pays où l'appelait son service des échantillons de minerai qu'il présente aujourd'hui. Faisons-en l'inventaire. Sur les planches, s'étalent les plombagines du fleuve Rouge — des charbons autres que ceux de Hongay et de Kebao — les lignites de Mnh-binh — les anthracites de Cao-bang, de la rivière-Noire et du Dong-triêu — Là se trouve toute la gamme des minerais de fer depuis la pierre de Bien-hoa (oxyde de fer très hydraté) et la limonite terreuse jusqu'à la magnétite et l'hématite — différents quartz aurifères et pyritifères injectés de galène, quartz d'améthyste, quartz hyalin de My-duc, de la Rivière-Noire et du Haut-Tonkin — du cristal de roche — des onyx, de l'étain sous forme de cassitérite alluvionnaire et de cassitérite en roche qui gisent dans le bassin du Song-giang — de l'or alluvionnaire et du plomb argentifère de Thai-Nguyễn, du cuivre et du zinc de la Rivière-Noire et du Song-cau — du kaolin, du gypse, de l'amiante, du cobalt, du cinabre, du réalgar, du mica, etc., provenant du Haut-Tonkin.

En face, dans une petite vitrine scellée, un joli lot de saphirs du Haut-Laos semblables à ceux que nous rencontrâmes à Ban Houei Saï près Xieng Khong, de rubis, de grenats, d'œils de chat de la vallée du Song-chaï, un des affluents du Fleuve Rouge. Tôt ou tard, l'industrie minière se développera dans un pays comme l'Indo-Chine qui accuse déjà par des recherches forcément superficielles un sous-sol riche à ce point.

*
* *

Passons à l'aile droite du Palais, nous y trouvons d'abord les grandes vitrines des bijoutiers et des orfèvres. Nous ne comprenons guère cette exposition. S'adresse-t-elle aux Français ? Elle ne leur apprend rien. Veut-elle frapper l'esprit des Annamites ? Ils voient tous les jours aux étalages de nos commerçants locaux des spécimens aussi intéressants de l'art français.

Cette réserve faite, un coup d'œil à chaque vitrine :

Auricoste, horloger de la marine, expose des montres de précision ; un peu plus loin, Carry, un lot de pendules de beaucoup inférieur à l'assortiment d'un de nos magasins de Hanoi ; Vaclet des montres-boulets à gros verres et qui servent de presses-papier.

Quelques jolis bibelots d'art nouveau chez Sandoz, chez Beaudouin où des colliers avec pendentifs garnis d'émaux translucides, chez Lucien Gaillard qui fait valoir sur un fond élégant de peluche gris perle des flammés et des flambés d'une exquise joliesse ainsi qu'une série de fétiches et de porte-bonheur.

Les bijoux classiques se sont réfugiés chez Gross-Langoulant qui paraît avoir la spécialité des chaînes de montre et chez Brunet dont les diamants semblent d'une eau très pure.

La bijouterie fausse a ses fidèles en la personne de MM. Villermoy (or et platine) et Plumet (bimbeloterie). L'article de Paris, qui rappelle les étalages du Boulevard, nous est présenté par Chalin. Il y a là de gentils bibelots : nécessaires de toilette, de bureau, petits coffrets et mille riens que l'on voudrait emporter tous.

Une collection de rubans, de croix, de brochettes et de grands cordons fait loucher plus d'un visiteur. C'est Lemaître qui l'envoie.

La vitrine la plus intéressante nous paraît celle de Drouelle qui montre les perles dans l'écaille même. Les huîtres perlières de Tahiti étonnent par leur dimension ; l'étiquette jointe aux écailles de proportions modestes mais perlifères qui sont groupées plus bas ne nous étonnent pas moins. Nous ne nous doutions pas, en effet, qu'il existât des huîtres perlières vraiment riches dans notre Charente française.

Une autre exposition du même genre, celle de Richy.

Des colliers en imitations de perles chez Ruteau — des pierres fausses en couleur chez Royé et Cie. Un écusson de la ville de Paris attire particulièrement l'attention des Annamites.— Les cadres en cuivre ciselé de Gambard — les boucles de ceinture de Cœur.

Deux orfèvres, M. Boulenger, avec un temple indien en argent massif rehaussé d'émaux et de cabochons précieux qui vaut avec ses deux candélabres la bagatelle de 8.000 francs — et M. Calar Bayard, l'auteur de gracieux services de toilette en modèles d'art nouveau.

L'ensemble de la bijouterie et de l'orfèvrerie ne laisse guère d'impression sérieuse.

Louvoyons au milieu de cet amoncellement hétéroclite de richesses entassées dans le Palais Central. Encore des minerais, ceux de M. Beauverie « Office minier du Tonkin » qui produit de très beaux échantillons de minerais de cuivre, de fer et de manganèse.

Au moment où nous visitons le Palais central, les amiraux Evans, Bridge et Maréchal se font présenter les incrustations sur écaille qu'expose M. Filippecki.

Il ne s'agit rien moins que d'une industrie nouvelle introduite au Tonkin et bien faite pour l'habileté manuelle de l'Annamite.

En Europe, l'incrustation sur écailles est pratiquée par impression à chaud. M. Filippecki a eu l'idée d'utiliser les écailles de tortue que l'on trouve à Hatien et dans les environs pour faire incruster par les Annamites à la main et à froid. Il a réussi. Ce ne fut pas sans peine. La routine séculaire protestait. Les outils habituels faisaient de gros éclats dans l'écaille et force fut d'en imaginer une série toute nouvelle. Les résultats obtenus aujourd'hui sont remarquables. Ce papillon qui étend ses ailes aux reflets nacrés montre un joli dessin et une finesse parfaite d'exécution.

Il y a quelque chose à faire dans cette voie, nous en sommes convaincus.

Des livres : L'horticulture à M. Charles Ballet, de Troyes, pour propagateur. Le sous-sol indo-chinois nous vaut plusieurs monographies de M. l'ingénieur Bel.

Une collection importante de photographies exposées par la Mission du Lang-Bian et de valeur très diverse, les unes remarquables de fini, de netteté, d'autres médiocres et quelques-unes franchement mauvaises.

Des vues de la province de Quang-Yen parmi lesquelles deux très réussies, le chef des bonzes de la pagode du Yên Tu et le Rocher du Pouce dans la baie d'Along.

Un appareil plus simple que son nom; le synopolyrame, inventé par M. Géraud, instituteur à Haïphong. Deux rouleaux placés à quelque distance d'intervalle permettent de faire passer de l'un à l'autre un large ruban portant tout ce que l'on veut montrer à l'élève, scènes, images, narrations, etc. .

La chambre de commerce de Hanoï développe les graphiques de ses exportations, de ses importations et de son mouvement commercial en général.

Les Instituts Pasteur de Saïgon et de Lille, l'Institut bactériologique de Nhatrang, des tubes, des statistiques, des photographies.

Encore un fonctionnaire des Postes et Télégraphes, M. Viallon, receveur à Tchongking, qui expose une collection fort intéressante de produits du Sé-Tchoueu : bois, poteries, médecines, peaux de chèvre, de zibeline, de loutre, de renard tricolore, de très beaux bois de cerf et, enfin, une série de photographies bienvenues des rapides et des gorges sauvages du Yang-tsé. Nous y retrouvons les *houseboats* qui nous servirent jadis de demeure pendant de longs mois en ces parages.

Il ne faut pas dire à M. Rouch que les flambés et les bijoux de la maison Schenk, représentée par lui, ne sont pas le dernier mot de l'art.

Un concurrent qui blaguait agréablement sa vitrine fut mal reçu. L'ami Rouch se fâcha tout rou... che car il est le gardien la... rouelle de la bonne réputation de sa maison.

Cependant nous n'aimons pas ses flambés. Tout au contraire, les bijoux en bronze patiné sont d'un dessin originale et d'un chic non déjà vu.

M. Samuel Meyer montre une pendule qui pourrait marcher pendant 400 jours... dit l'étiquette, mais... qui ne marche pas aujourd'hui. Nous sommes peut-être dans la 401^e journée.

M. Soulé en exhibe une qui ne fonctionne pas plus. Elle est fatiguée la pauvre vieille ! Elle a vu le jour, en effet, sous le Grand Siècle et l'on comprend son ahurissement au milieu de ces modernités.

L'orfèvrerie et la bijouterie d'Extrême-Orient étalent leurs splendeurs dans une série de vitrines.

Bijoux dont se parent les montagnardes trapues des tribus mans et méos. Nous retrouvons les petits et grands colliers, les boucles d'oreilles ayant l'aspect d'énormes points d'interrogation renversés qui descendent des oreilles jusque sur la poitrine, les bagues naïves qui faisaient la joie des belles filles du Tranninh montagneux et du Haut-Laos occidental.

Voici d'autres boucles d'oreilles, cercles de filigrane d'argent avec un petit poignard bien dessiné dont la pointe se dirige vers le centre de la boucle, et semblables à celle que retira pour nous de ses oreilles une petite Yao tentée par quelques piastres brillantes. C'était dans la vallée du Mam-Hou, à l'étape du soir. Un torrent dévalait furieux au pied des pentes boisées qui lui faisaient décor. Les chevaux, inquiets, sentaient le tigre. Les boys dressaient le couvert au milieu des caisses. Les petites femmes Yaos rapportaient des feuilles de bambou pour nos bêtes. Elle était bien gentille, la timide oiselle de la forêt !...

Oh ! ces souvenirs de brousse, cette vie de plein air, sans les banquets, les toasts, la musique. Et tout cela remué dans notre esprit par une vitrine du Palais central !...

Un collier original et artistique, en argent, comme tous ces bijoux. Il a la forme d'une feuille d'herbe plate et mince s'arrondissant autour du cou. Les méplats sont agrémentés de dessins à la pointe.

Des gourdes-calebasses ornées de filigrane — des griffes de tigre mais petites.

Puis, ce sont les bijoux chinois déliés, menus, effilochés, qu'ils proviennent des cercles militaires ou de la vitrine de Nam-Hing : boucles d'oreilles à multiples pendeloques, petites bulles, petits ustensiles de curetage, bibelots d'étagère ou de ceinture, de quoi faire la joie de beaucoup de nos mondaines originales.

Les orfèvreries de Hoi-hao en argent émaillé bleu avec une discrète teinte jaune par-ci par-là. Ravissante, dans les petits objets, cette spécialité de l'île de Haïnan. Les petites tasses, les petites salières sont exquis. Nous aimons moins les coffrets et les vases importants. Le bleu affecte alors une allure criarde.

Mais le bon coin du Palais Central, celui devant lequel on éprouve une douce jouissance de l'œil est l'endroit où s'allonge la suite des vitrines accordées à nos orfèvres annamites.

Ils méritent de suite une nomination. Mi Thanh, Vinh Duc et Lé Than sont de grands artistes.

Tous trois viennent de réaliser un progrès considérable. Ils font du grand art. Comparez plutôt.

Cette vitrine aux bijoux d'argent blanc, repoussés à la cire et qui portent sur leur étiquette « Comité local du Tonkin » représente l'étape artistique d'il y a trois ans. Tous ces objets nous reviennent de Paris. Ils ont figuré à l'Exposition de 1900 et y furent vivement goûtés.

Faites un pas sur la gauche et contemplez les merveilleuses ciselures d'aujourd'hui, pleines, larges, vivantes, de belle allure. L'impression est saisissante. Ces gens ont eu comme une révélation. Un autre horizon s'est développé devant leurs yeux. Désormais, le métal, dompté, s'assouplira sous leur main, cherchera leur caresse, se fera docile et complaisant pour eux. Prenez ces dragons, vous sentirez chacune des écailles avec sa rugosité souple. Vous aurez bien la sensation du reptile.

Tous trois sont des maîtres. Auquel donner la palme ?

Mi Thanh aurait gagné à ne pas produire ses théières en poterie agrémentées d'argent. Elles détonnent à côté de ces pièces largement traitées qui nous impressionnent. Je ne veux retenir qu'un chef-d'œuvre : une coupe sur laquelle se déroule une infinie variété de scènes et de paysages annamites. La montagne sacrée, la rizière avec ses travaux de culture, d'irrigation, de récolte, les brodeurs, une procession, un embarquement sur la rivière dans laquelle les baigneurs effraient un pêcheur, des coolies brouettes, etc., etc., tout est présenté, sans fouillis avec une science merveilleuse de la composition. Sur le tout, un semis de sapèques réunies par une chaînette de laquelle se détache un Kim-Khanh. Et, comme cercle, un scion de bambou. Autour du pied élégamment orné, trois personnages : le mandarin, le nhaqué, la congai. C'est très beau.

Vinh Duc sacrifie peut-être légèrement plus au goût français et charge un tantinet davantage son décor mais la différence est peu appréciable.

Lé Than me charme complètement. Son œuvre est, à mon sens, plus annamite, plus vivante. Nul n'a comme lui l'instinct des attitudes vraies, du mouvement. Voyez ce sucrier dont les deux anses sont formées de serpents enroulés qui provoquent les dragons du couvercle. On a la sensation des anneaux qui se déroulent. La pièce est une merveille.

Nous allons oublier quelques spécimens de bijoux en or aluné, épingles enrichies de pierreries d'un travail infiniment délicat et qui ne peuvent être passées sous silence.

Pour rester en pays annamite, faisons une excursion dans le Phutien qui nous montrera sous vitrine les soies réputées de Doson. Particularité digne de remarque, les Annamites ont pour la première fois à l'occasion de notre Exposition, abandonné leurs petites largeurs pour adopter les nôtres.

Dût la modestie de l'excellent administrateur de la province, M. Prêtre, en souffrir, nous ne pouvions omettre de le féliciter de son utile intervention.

Dans la même vitrine du paddy, du riz, du café, des cannes eu écailles de tortue, etc.

Le Thai-binh, avec M. Thureau, présente une exposition très complète de cocons, de différentes soies tissées parmi lesquelles la soie à quatre fils du village de Dung Trung, d'argents ciselés dont quelques-uns avec de discrètes applications d'or, de racines de vétyver dont les Annamites se servent pour nettoyer et se parfumer la chevelure, de niellures qu'il nous souvient avoir vu préparer chez l'ancien tuan phu Vuong huu Binh, et surtout de tissus de coton très remarquables. L'un d'eux, par sa légèreté, rappelle certaines dentelles que portent les femmes philippines ; un autre, avec ses liteaux en couleur et ses dessins réguliers, peut rivaliser avec les belles cotonnades d'Europe.

Exposition bien présentée. Chaque étiquette porte une explication détaillée en français et en caractères annamites,

Une originale collection d'yeux en verre pour empailleurs, envoyée par Dayrolles. Nos broussailleux y trouveraient de l'intérêt pour leurs préparations.

Un service de table en soie brodée de Bac-ninh plus agréable de loin que de près.

Des jades, envoyés de Hongkong par de négociants chinois mais bien pâles à côté des magnificences de l'École française.

Une collection recueillie avec un soin et une patience admirables par M. de Lucy-Fossarieu, consul de France à Kobé, comprend des échantillons de la plupart des produits du Japon. Il y a là des nattes incomparables de souplesse et de moelleux. Là aussi la série des encens et des baguettes sacrées dont on se sert au pays des Chrysanthèmes.

Un pêle-mêle amusant, vous disais-je. Voici au milieu de tous ces exotismes des rubans moirés de Saint-Étienne envoyés par Marcoux et Chateauneuf.

Voici la librairie, la reliure.

Elle débute par l'*Album de la chambre de commerce de Haiphong* luxueusement présenté par l'imprimerie Gallois. Très soigné comme détails, avec un encadrement de chaque page en plusieurs couleurs et genre nouveau, l'album offre en regard de son texte de superbes photographies dues à M. Martin. Le panorama de Doson est particulièrement à signaler.

En face, des affiches et des cartes destinées à l'enseignement de la maison Hachette, nous nous croyons transporté dans la Galerie des Beaux-Arts. Ce sont de vrais tableaux, en effet, éclatants de coloris, nets de lignes, frappants de types. L'enfant qui aura vu ce paysage polaire avec ces glaces, ces icebergs, ce navire bloqué, ces halos et ces aurores boréales, ces pingouins, ces phoques, ces Esquimaux à côté de leur tente, devant laquelle attendent les chiens attelés au traîneau, tandis que, dans un coin, d'autres membres de la famille pêchent au harpon, celui-là aura fait travailler son imagination, provoqué des réponses et fait entrer sans effort dans sa petite cervelle ample moisson de documents.

Les cartes murales de la maison Colin destinées elles aussi à l'enseignement ; les cartes géographiques parmi lesquelles une carte spéciale de la Chine signée Bianconi et qui est bien la plus nette que nous connaissions.

Ne quittons pas ce domaine sans pousser une pointe jusqu'à l'exposition du Service géographique de l'Indo-Chine. Sur un tableau monumental se dresse la carte au 1 : 500.000 de l'Indo-Chine française, édition de 1899. Appendues aux murailles, la carte au 1 : 1.000.000 et les feuilles spécimens du travail entrepris pour le levé du delta Tonkinois. Très nette, détaillée, cette carte sera parfaite lorsqu'on aura davantage accentué l'opposition des teintes. Des planchettes montrent les levés pris sur le terrain

même par nos officiers. Il en est signés : Capitaine Guillermin, Lieutenants Houcher et Bourgeois qui méritent le grand éloge.

Le télégraphie militaire présente des appareils et des photographies dont quelques-unes intéressantes.

Un dessinateur-titulaire du Service géographique de l'Indo-Chine Monsieur Pham-dinh-Bach, a dressé à la façon annamite un plan de Hanoï en 1893. Décor artistique très soigné.

Le même a fait un dessin noir du Grand Bouddha auquel il a mis des yeux de verre et qu'il a drapé d'un manteau jaune. Ensemble amusant.

Tran-van-Qué, autre dessinateur, montre de jolies qualités de coloriste avec ses deux dragons classiques se disputant la perle.

Mais revenons à la librairie.

Rien à dire des livres classiques de Hachette et de Armand Colin si ce n'est qu'ils restent les modèles du genre.

L'Exposition F. H. Schneider

M. le gouverneur général et les hauts fonctionnaires de la colonie, les membres du jury, les délégués de la presse voyaient l'autre jour fabriquer ce papier qui est ici exposé avec ces mêmes écorces dont voici les paquets. Ils visitaient les ateliers que rappellent ces 75 photographies garnissant ici la muraille.

Voilà les plaques, les clichés, les matrices, le matériel du timbre et du papier timbré emporté au concours, de haute lutte.

Dans ces vitrines, sur ces rayons, les travaux de tous les jours : menus, cartes de visite, cartes postales, programmes, affiches — les plans, les brochures, les plaquettes, les éditions artistiques, les journaux, les bulletins, les annuaires, les publications en caractères, en un mot la collection de documents la plus complète qu'on puisse trouver sur le Tonkin.

Voilà ce qu'admirent les visiteurs.

À regarder, sous verre, une ancienne édition « La science pratique de l'Imprimerie », sortie des presses de Dominique Fertel en 1742 — et une couverture en bois incrustée des « Croquis Tonkinois » de Yann.

Lê Bien Tan, lettré de la maison, expose un manuscrit « Abrégé de l'histoire chinoise » qui contient plus de 6.000 caractères différents.

C'est encore à l'habileté des Annamites que nous devons ce poste télégraphique à deux directions fabriqué de toutes pièces et monté par les mécaniciens de l'atelier de Hanoï : Tiep, Tarn, Khoa, et Thai. Travail ingénieux et soigné.

La Compagnie Nationale de Navigation s'est montrée moins avare que les Messageries Maritimes. À côté d'un cadre de haute dimension qui nous présente sept coupes du *Caobang*, paquebot à deux hélices, elle expose en une aquarelle artistique un de ses paquebots à la mer, puis une réduction grand modèle d'un bâtiment type *Cholon* et *Chodoc*.

Très soigné, ce spécimen en bois et en fer qui retient tous les passants. Alors... , du fer magnétique, susurre un camarade qui me regarde écrire.

Enfin, la grande exposition de MM. Mary et d'Abbadie, ingénieurs-constructeurs de Haïphong. Des plans parmi lesquels ceux d'une drague à bras et à transporteurs pour le creusement des petits canaux.— ceux du steamer de mer *Hanoï*, des chaloupes *Phénix*, *Vinh*, *Viêtri* — des modèles parfaits en bois et fer de chacun de ces bâtiments — des grosses pièces de machine fondues dans les ateliers de Haïphong — une décortiqueuse — des tonneaux du revêtement calorifuge tonkinois, nouvel enduit universel pour

chaudières et tuyaux de vapeur — des blocs d'anhracite de la Recherche Édouard à Tuambach par Dong-Trieu, etc.

Mais ce qui attire chaque jour la foule des indigènes, c'est la réduction des bâtiments occupés par la société Marty et d'Abbadie à Haïphong. Tout y est fidèlement reproduit à une grande échelle et avec un soin méticuleux. Les Annamites se montrent les bureaux où ils ont vu prendre les billets, la maison d'habitation, les écuries, les magasins, les dépôts de charbon, les quais d'embarquement, etc. Les Européens eux-mêmes regardent et s'intéressent.

Les nouvelles lignes de chemin de fer enlèvent des voyageurs au Service subventionné des Correspondances fluviales. C'est la loi fatale des transformations, mais la situation nouvelle permettra peut-être de doubler d'autres lignes vers lesquelles le courant se fera plus actif.

L'autre jour, en fouillant dans les Archives de l'*Avenir*, je tombais sur un dossier de 1890 « Inauguration de la ligne de Laokay » C'est à cette époque, en effet, que la chaloupe *Yunnan* remontait pour la première fois le fleuve Bouge et que le gouverneur général Piquet pouvait câbler au sous-secrétaire des Colonies : « La chaloupe *Yunnan* a remonté facilement le fleuve Rouge en soixante heures jusqu'à Lao-kay. Le problème de la navigation du fleuve est résolu. »

Quelques jours après, M. Piquet transmettait à M. d'Abbadie les félicitations du sous-secrétaire d'État, lui annonçant en outre que le courrier emportait une nouvelle proposition pour la Légion d'honneur.

C'était le 11 août 1893 !

Les gouverneurs ont succédé aux gouverneurs. M. d'Abbadie est resté l'homme dévoué à la chose publique, consacrant ses instants à la défense des intérêts de tous soit au tribunal, soit à la chambre de commerce. Hier encore, il présidait les fêtes impressionnantes en mémoire de Jules Ferry.

La proposition *nouvelle* est devenue bien *ancienne*.

Et dans ce Palais Central, en cette ville de Hanoï qu'il contribua tant à rendre française, Francis Garnier se dresse. Heureuse est l'idée d'avoir mis dans ce décor d'apothéose, sous ces voûtes qui proclament la grandeur de la France, la statue imposante du marin français. Cette tête fine, au regard doux et mélancolique est bien celle de l'homme qui rêvait pour sa patrie non pas la conquête qui fait couler le sang et meurtrit les cœurs dans le seul but de gagner des étendues de territoire mais qui la souhaitait pour la propagation des principes civilisateurs dont la France s'honore d'être la gardienne.

Honneur à Francis Garnier !

AU CAMBODGE
par A. RAQUEZ
(L'*Avenir du Tonkin*, 5 février 1903)

I

Or, Norodom sentant la longue succession des jours peser sur sa tête royale, résolut de faire pénitence.

Point il ne congédia les troublantes beautés qui font de son harem un paradis sur terre ; point il ne fit largesses à son peuple et ne parut, le bâton à la main, pour un lointain pèlerinage. Il résolut d'élever une pagode. Elle serait grandiose, solide, éternelle, pour chanter la gloire de Bouddha, son ancêtre et dire aux générations futures la piété, la richesse et la générosité du bon roi Norodom Premier.

On y travailla durant dix années. Nous la vîmes à deux reprises tandis que le vieux Pape des Bonzes dirigeait les travaux. Le monument est aujourd'hui terminé. Ou l'inaugure en grande pompe au moment même où nous écrivons ces lignes et vous pouvez, amis lecteurs, en voir une réduction très soignée dans la Galerie du Cambodge à Hanoï.

Ne cherchez point une réminiscence d'Angkor la Grande dans ce temple entouré d'une colonnade cependant de monumentale apparence. La pagode est quelconque avec un mélange de riche et de toc fréquent chez ces peuples dont la civilisation européenne a faussé le génie propre. Ainsi les dalles du sanctuaire entier sont d'argent massif, mais ne regardez pas de trop près les 44 colonnes extérieures. Elles étaient de beau bois précieux. Le Roi les trouva maigres et ordonna qu'on les entourât de briques, puis d'un enduit marbré. Par exemple, la charpente de cette toiture gigantesque défie toute critique. Elle est merveilleuse.

Des piastres ont été englouties par millions dans la Pagode Royale. Norodom peut, l'âme tranquille, aller retrouver ceux qui l'ont précédé dans le nirvana bien heureux, Bouddha l'accueillera béatement.

M. Cassier, chef du service de l'Agriculture, est commissaire de la section cambodgienne. Il a été heureusement inspiré pour la décoration de sa galerie. Les murailles tendues d'étoiles rouges encadrées d'une large bande bleue sont aux couleurs nationales. Dans les frises courent des masques de théâtre. Sur une estrade, des Bouddhas curieux de forme et d'antique origine ou reproduits par un ciseau fidèle. Une panoplie de fin *alapats* dorés — éventails-écrans portés par les bonzes — forment le fond du décor tandis que les robes, les scapulaires, les ceintures et les autres pièces d'étoffe jaune, vêtement rituel du bonze, complètent le décor de cet autel bouddhique.

De chaque côté, des animaux dorés, de haute taille, servent de chaire pendant les offices. Ainsi perchés sur la bête symbolique, les bonzes lisent au peuple les *satras* gravés à la pointe sur les feuilles de latanier et qui dorment d'ordinaire dans ces étuis en bois précieux exposés sur l'autel.

Ils chantent les légendes vénérables qu'un pinceau naïf a peintes sur les treize toiles accrochées aux murailles du pavillon.

C'est le *Maha Cheat* ou la Grande Existence du Bouddha que disent les treize épisodes classiques :

1. — Le Dieu Indra donne sa bénédiction à la Néang Ubar Sobodey sur la place du jardin du ciel et lui dit d'aller prendre naissance sur la terre.

2. Le roi Préa Vèsandar célèbre une fête religieuse. Il distribue des aumônes aux pauvres et remet aux huit brahmes de sa cour l'éléphant blanc du Royaume.

3. Préa Bat Trey Sanchéy chasse le Préa Vésandar qui, en partant, donne encore aux bonzes sa voiture royale. Les brahmes l'emmènent dans la voiture.

4. — Préa Vésandar entre dans le Royaume du Roi de Chettaréak qui lui fait bon accueil.

5. — (Un certain) Chu-choc réclame de l'or au Préa Vésandar ne pouvant lui en offrir, lui donne pour femme sa fille Neang Amithida (Un trésor !)

6. — Le Roi de Chettaréak envoie son fils Chettrabot surveiller le voyage de Préa Vésandar.

7. — Un anachorète se trouve dans la forêt. Chuchoc s'enquiert près de lui de la route à suivre pour aller rejoindre Préa Vésandar.

8. — Chuchoc demande à Préa Védarses ses deux enfants. Celui-ci (qui décidément ne sait rien refuser) les lui donne.

9. — La Néang Mètri part cueillir des fruits pour Préa Vésandar.

10. — Le Dieu Indra se présente sous la forme d'un brame. Il demande à la Néang Mètri où se trouve le Préa Vésandar et l'ayant trouvé, dit à la celui-ci : « Puisque vous avez déjà donné vos deux enfants, donnez moi votre femme » (Et le vieux gâteux, tout Préa qu'il est, donne ainsi sa femme au premier mendiant venu !)

11. — Chu-Choc s'est égaré. Il passe dans la Royaume de Préa Bat Tréy qui voyant ses deux petits-fils entre les mains de Chu-Choc demande à les lui racheter. Préa fait fête à Chu-Choc. Celui-ci mange tant que son ventre éclate. (La gourmandise est un pêché, mon gaillard ! Bouddha vous le fit bien voir).

12. — Préa Bat Trey Sanchey se prépare à aller rechercher le Préa Vésandar.

13 — Préa Bat Trey San Chey admirant la valeur de Préa Vésandar le fait monter sur le trône à sa place.

Et voilà comment l'on est récompensé d'avoir donné sa femme !

Maris, n'hésitez pas ! Suivez ce bon exemple et vous pourrez alors incliner votre front majestueux devant le pied colossal de Bouddha qui renferme entre son talon et ses cinq orteils de dimensions égale les 108 symboles rituels.

Il est une image de ce pied vénéré à la section cambodgienne.

Deux grandes toiles, finis de dessin, déroulent les différentes phases d'une histoire d'amour : enlèvement d'une jeune fille pendant qu'elle prend son bain, folâtreries et scènes guerrières, tirées des livres sacres de l'Inde.

M. Dupuy, négociant à Pnom-Penh, a compris le dessin cambodgien. Il l'a fait reproduire par nos presses françaises. Ces vingt-cinq volumes édités chez Plon et Nourrit montrent la reproduction fidèle de gravures classiques. Des caractères khmers dessinés pa le ?? se ? avec facture et servant à répandre parmi les sujets du Roi Norodom qui sont étrangers à notre langue, d'abord leurs contes favoris puis, un peu à la fois, ce que nous avons intérêt à leur faire connaître de nos mœurs, de nos arts, de notre histoire. Excellent moyen de propagande dont M. Dupuy doit être d'autant plus félicité que jusqu'ici, les ouvrages répandus parmi les Cambodgiens étaient imprimés par les Siamois à Bangkok. j

Des mêmes presses françaises, une carte du Cambodge avec caractères khmers, des calendriers, etc.

C'est à M. Dupuy qu'appartiennent aussi ces peintures ou des scènes de la vie cambodgienne sont naïvement retracées : la pêche en mer et en rivière, la chasse à l'éléphant, le transport par buffles et par bœufs, la plantation et la récolte du paddy, la culture du tabac, du coton, du palmier à sucre, le tissage du coton et de la soie, etc.

Ei sous ces pastorales, on a placé dans d'innombrables bocalux les échantillons des produits agricoles du pays.

Nous n'énumérerons pas les variétés de paddy, de manioc, de sorgho, de millet, de maïs blanc, jaune et panaché. Puis voici les haricots, les patates, les graines de pastèque et de nénuphar, les châtaignes d'eau bicornes si originales d'aspect — les cafés de Kampot et de Tréang — les poivres et cannelles de Morach et de Sambor.

Un rayon spécial reçoit les résines du pin, les cirés d'abeilles, d'irvingia et de noix dont on prend les noyaux pour en faire sécher l'amande jusqu'à dessiccation complète. La poudre que l'on en fait devient une farine. On la traite au bain-marie, puis on enveloppe la pâte dont le jus est extrait par pression. Refroidi et devenu compact, il devient de la cire.

À côté, sont les huiles de toute espèce : pour l'éclairage, l'alimentation, la parfumerie, les médicaments, le vernis, le calfatage — huiles de ricin, de coton, de sésame, d'arachide, de coco, de liane, de bois (trach, thbeng. teal), de poisson, etc.

Les chaux de coquillages, les chaux à bétel, les chaux blanches que l'on mêle aux teintures. Les plantes tinctoriales elles-mêmes ; gomme-gutte et rocou des plantations de M. Maspero, safran, circola, indigo.

La culture de l'indigo est importante au Cambodge. Il nous souvient d'en avoir vu de nombreux plants sur les berges du Grand Fleuve, en amont de Pnom Penh C'est la culture familiale.

Les crues excessives déposent chaque année leur limon fertilisant qui est le meilleur des engrais pour l'indigo. Sur les rives du Bassac, les Annamites et les métis sino-cambodgiens, plus industriels, étendent encore cette culture d'année en année. Enfin, sur le Tonlé Sap, les cultivateurs d'origine malaise s'y adonnent, nombreux.

Lorsque les alluvions successives ont colmaté les berges et les font ainsi échapper aux inondations, les indigènes n'y sèment plus l'indigo.

Toute la production s'écoule vers la Cochinchine par Chaudoc.

AU CAMBODGE (*L'Avenir du Tonkin*, 7 février 1903)

II

Les journaux de Saïgon annonçaient l'autre jour qu'un train de bois descendant vers le port avait heurté une pile du pont tournant et s'était disjoint. MM. de Brémond d'Ars ainsi qu'un autre Français qui se trouvaient sur le radeau ne durent leur salut qu'à leur habileté de nageurs.

Nous nous rappelions cet accident en voyant les beaux échantillons de bois en plaques exposés par MM. de Brémond d'Ars et Cie dans la section cambodgienne. Depuis peu d'années, ces colons ont installé dans l'île de Kas-Long-Nghieu une scierie mécanique afin de mettre en valeur les forêts merveilleuses de cette partie française de la vallée du Mékong.

La chaloupe qui nous emmène, rapide, dévalant vers Pnom-Penh, stoppe pendant quelques minutes en face d'une usine et d'un bureau de poste. Ksach-Kandal, où nous sommes, marque une triste étape de la colonisation. Un brave homme, M. Praire, avait eu l'idée de travailler sur place le coton que l'on récolte en grande quantité au Cambodge. La plante chérit les terres baignées chaque année par les inondations et ces terres sont nombreuses près du Mékong.

Or, vers 1890, M. Praire fonda en cet endroit du fleuve une usine pour l'engrenage et la préparation des blancs flocons récoltés sur les berges. Mais le pauvre mourut à la peine et nous avons eu la douleur de voir cette affaire française, une des trop rares tentatives de mise en valeur industrielle du pays, tomber entre les mains des Chinois.

Les dernières statistiques de l'Agriculture indiquent que MM. Nam, Hée Émile et Cie traitent en moyenne 75.000 piculs de coton brut par an. Un passage de ce rapport nous a frappé car il montre combien l'énergie du cultivateur influe sur le rendement de sa terre. Le Cambodgien indolent laisse pousser et récolte à l'hectare de 3 à 400 kg de coton qui donnent environ 120 kg de produit après l'engrenage. L'Hindou travaille quelque peu davantage et arrive à 160 et 165 kilogrammes, comme dans les meilleurs champs de Guyerat. L'Annamite, qui aime sa terre, qui soigne ses champs, est récompensé de ses peines par 180 kg de coton à l'hectare. Quant à l'Américain disposant de capitaux, de machines agricoles pour la préparation du sol, d'engrais de toute nature, il obtient un rendement presque double de celui du Cambodgien avec le chiffre de 220 kg.

Les cotons égrenés de Ksach Kandal, que nous voyons dans la galerie, sont expédiés d'ordinaire au Japon. L'huile se vend à Saïgon même.

Cet autre duvet blanc est le produit du faux cotonnier appelé encore ouatier ou fromager. Les fleurs rouges de ce bel arbre sont une joie pour l'œil de celui qui descend le Mékong car les ouatiers se dressent nombreux sur les rives du fleuve.

M. Leblanc, l'exposant d'aujourd'hui, a eu l'initiative d'une exploitation en grand de cette culture car le duvet du faux cotonnier possède de nombreuses utilisations pour le rembourrage, le capitonnage, l'ouatage et même la fabrication du papier. Ce colon,

dont nous devons louer les efforts, a planté plus de 37.000 pieds d'ouatier dont 6 à 7.000 sont déjà en rapport.

L'arbre pousse sans soins, comme un bon arbre de la forêt qu'il est. Il vit jusqu'à 50 ou 80 ans si rien ne vient troubler ses jours et il commence à réjouir son propriétaire dès son prime jeunesse, à trois ans. Les indigènes vendent en effet cinquante cents la récolte d'un ouater de cet âge, à charge par l'acheteur de faire lui-même sa cueillette. Un an plus tard, le prix est de soixante à soixante dix cents et il atteint ensuite une piastre. Joli résultat lorsqu'il suffit de planter et de laisser pousser sans autres soins.

À l'égrenage, on retire encore les graines, l'huile, les déchets d'huile, les tourteaux, et autres sous-produits.

Aussi blanches que les cotons et l'ouate les chaux de Pnom Canlang.

M. Perruchot, un nom prédestiné, possède en cet endroit une très importante chaufournerie qui approvisionne non seulement le Cambodge mais une partie de la Cochinchine.

Terminons l'examen des produits de a terre en jetant un coup d'œil sur les tabacs de Pnom Penh, Kampot et Kompong Chuang, ainsi que sur les filasses d'acacia, d'ortie et d'écorces d'ortie de Chine.

M. Hertrich, administrateur de Kompong Cham, a envoyé de beaux échantillons de fibres, de filés et de tissus de ramie.

Encore des Chinois qui se livrent à l'industrie. Ils distillent et arrivent à présenter des alcools de riz accusant 54°.

Puisque nous parlons de l'industrie, nous ne saurions oublier celle de la tannerie pratiquée un peu partout au Cambodge. On tisse le jonc, le bambou, le rotin, les feuilles de palmier. On fabrique à Pursat de ces nattes immenses comme celle envoyée par M. Tiersonner et qui sert de portière à la section cambodgienne. On fait à Kompong Cham de ces fines nattes de jonc multicolores, douces et fraîches au pied.

À Kompong Chnang qu'administre M. Caillard, on façonne des poteries dont quelques-unes ont beaucoup de cachet. Telles de cet grandes jardinières en forme de pieds de bambou pourraient porter une signature européenne. Un chinois vient de s'installer dans le pays pour fabriquer de la poterie fine. On peut dès lors être sûr que la terre de Kompong-Chnang est de tout premier ordre.

Les lectrices m'en voudront de n'avoir pas encore parlé des soieries chatoyantes qui leur ont fait envie lors de la visite qu'elles ont faite à la galerie du Cambodge. Il en est vraiment d'exquises, d'une sobriété de coloris, d'un fondu de nuances, d'une perfection de dessin sans égale. C'est à Pnom-Penh, à Kompong-Cham, à Takeo et surtout a Prey-Veng que les femmes cambodgiennes sont les plus expertes dans l'art de tisser le sampot. M. Guesde, administrateur de cette dernière province, expose un lot qui ferait les délices des plus difficiles.

AU CAMBODGE
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 février 1903)

III

Si le futur musée commercial de l'Indo-Chine peut s'assurer la possession des modèles de tous genres répartis dans les différentes galeries de l'Exposition, il présentera au public une collection d'un puissant intérêt.

Nous avons vu les instruments agricoles, les jonques, les sampans les pirogues, les habitations, les engins de pêche des Laotiens, des Philippins, des Negritos, des Malais, des Siamois. La section cambodgienne ne le cède sur ce point à aucune autre. Elle

expose sur ses étagères une série variée de modèles qui semblent un étalage de bazar à la veille du jour de l'An.

La maison flottante de Kompong Chnang n'est pas du même type que la maison siamoise de la Ménam dont nous trouvons une réduction dans le pavillon voisin. La sala ouverte, sur pilotis, diffère de celle que nous pouvons voir encore parmi les modèles du Laos. Différentes aussi sont les maisons de villageois et très particulières paraissent les vastes huttes de pêcheurs.

Ils sont si nombreux ceux qui vivent du poisson dans ce Cambodge. Aussi ne nous étonnerons-nous pas de voir ici l'infinie variété des engins créés pour emprisonner les gros comme les petits habitants des lacs, des rivières et de la mer elle-même. Filets, nasses, harpons pour la pêche aux flambeaux, labyrinthes de pêcheries compliquées, rien ne manque.

Et ce sont les jonques aux larges flancs, véritables vaisseaux de haut bord qui pénètrent dans le Tonlé Sap au moment des crues pour en sortir quelques mois plus tard. L'on sait que le courant varie suivant la saison en cette partie des eaux cambodgiennes. Le Grand Lac, tel une colossale cuvette, s'emplit au moment de la crue du Mékong ; le courant porte avec empressement les jonques dans la cuvette pendant cette période. Il se vide à la saison sèche. Les eaux coulent alors non moins rapides vers le fleuve et la mer. Ces grands bâtiments qui marchent à la voile et à la rame comme les antiques galères sont construites à Kompong Talach et Kompong Tachés.

Chaque région a son genre d'embarcations. Les sampans de moyenne taille viennent de Kompong Luong et les pirogues de Stung Treng et Kratié.

Il en est plus de vingt modèles de ces pirogues rapides, depuis l'humble baquet que dirige un enfant jusqu'à la pirogue de course volant comme une flèche sous l'impulsion nerveuse de quarante balayeurs entraînés.

Combien pittoresques sont les courses sur le fleuve au Cambodge ! Toute la population en liesse garnit les berges de ses sampans éblouissants. Norodom s'est rendu en cortège jusqu'aux pirogues royales décorées et transformées en salons. Les invités se prélassent dans de larges fauteuils dorés qui portent la couronne royale et l'N de circonstance puisqu'elle est aujourd'hui le chiffre du monarque oriental comme elle était jadis celui de l'Empereur des Français. Le champagne circule dans des verres de toute grandeur, de toute forme, gravés au même chiffre. Norodom s'empresse autour des dames.

Pendant ce temps, les pirogues massées en amont commencent à défiler. L'une après l'autre, elles passent devant le Roi. Sur chacune, un orchestre de musiciens dirigé par un bouffon, excite les rameurs autant par les bons mots de l'un que par le rythme accentué des autres. L'homme debout et grimaçant chante devant la tribune officielle et le petit vieillard royal de rire à gorge déployée. La cour se tord.

Ce jour là comme lors des saturnales de l'ancienne Grèce, toute licence est permise.

Et le chanteur s'écrie :

Le Roi a cinq cents femmes
Mais il est bien trop vieux
Pour pouvoir les aimer
Qu'il les donne aux rameurs,
Ils les rendront heureuses

Les jolies filles qui assistent, elles aussi, à la joute, s'amuse comme des petites folles. Évidemment, ces gaillards sont d'une nature autrement riche que leur seigneur et maître mais il est avec le bon Roi des compensations d'importance. Peut-être aussi trouveront-elles moyen tout à l'heure de récompenser quelques-uns des vainqueurs de la course.

À côté des jonques, le Cambodge expose des poissons salés, séchés, fumés qui constituent sa principale industrie et sont exportés non seulement en Indo-Chine mais en Chine, à Singapour, à Java.

Des ailerons de requin que l'on dirige sur Hongkong et les ports de la côte chinoise sont ici disposés en panoplie au-dessus de très belles tortues de Kampot. L'une d'elles, du genre dit tortue métisse, exposée par M. Marguet, mesure 1 M. 20.

Dans une vitrine, des objets en écaille : pousse-pousse, peignes, voitures, écrans, éventails, petits bateaux, étuis et coffrets. On se croirait devant un étalage de Nagasaki.

Aux Indes néerlandaises, nous pouvons voir les diverses phases de la confection des sarongs. Ici sont représentés en détail les procédés de teinture et de fabrication des cotonnades et des sarongs. Près des tissus, l'indigo, le rocou, le bois de *sveng* qui donne la couleur rouge vif, les écorces de sambak smach produisant le rouge foncé, celles du *makleu* qui teignent en noir, enfin, pour le jaune des bonzes, les bois de *khlern knor* et de *khlé* ou les écorces du *sambak prahout*.

La collection de M. Pailier, riche en argents ciselés, compte un superbe couteau dont le manche est une formidable dent de tigre, une poire à poudre faite d'une noix de coco garnie de vieil ivoire ouvragé, et surtout une paire de boucles d'oreilles, cylindre d'ivoire d'un diamètre plus grand que celui d'une piastre, et telle qu'en portaient, paraît-il, les anciens habitants du Cambodge.

Une autre vitrine montre des boîtes à cachets, à bétel, à satras pour lesquelles on a utilisé du bois de ces loupes merveilleuses de *kiœul* et du *maysak* que nous voyons ici. Une boîte à chaux en métal épais résonne à l'instar d'une cloche argentine.

C'est un bronze blanc fait d'un peu d'or et d'antimoine ainsi que d'argent et de cuivre pris en parties égales.

En face, les marbres de Pursat : gobelets, bois, boîtes à onguent, à tabac, à cigarettes, jeux d'échecs, urnes funéraires — de beaux échantillons de gutta-percha exposés par M. Carle de Kampot.

Les transports sont représentés par deux bâts d'éléphants très décorés et confortables, l'un réservé au Roi sur le matelas duquel Sa Majesté peut s'étendre à plaisir, l'autre appartenant à l'un des principaux mandarins du royaume. Plus modestes sont les légères charrettes à bahuts, rappelant plus d'une secousse douloureuse à ceux qui firent le pèlerinage d'Angkor la Grande. Lourdes et solides, les charrettes buffles conduites par ces campagnards dont voici les herses, les charrues, les moulins à paddy, les pilons, les machines à filer et à tisser le coton, tisser les nattes, les coupe-coupe, les couteaux d'innombrables formes depuis la serpe à long manche qu'on voit sur les reliefs de la Ville Sainte jusqu'à la lame siamoise imitée d'Europe.

Il est cependant au Cambodge même un centre important de métallurgie indigène. La région montagneuse du Pnom Dek habitée par les Kouïs ou Souïs, renferme dans ses entrailles un minerai de premier ordre qui contient jusqu'à 69 % de fer. Le métal est doux, un peu aciéré, très malléable et se soude parfaitement. On s'en sert pour les armes, les couteaux, les instruments agricoles et les lames de scie. Bien que son prix soit double de celui du fer d'Europe, il trouve un écoulement facile à Pnom Penh et dans tout le Cambodge tant est manifeste sa supériorité.

Des montagnes nous viennent aussi ces multiples échantillons de bois présentés avec art par M. Cassier.

Une carte du Cambodge au 1/40.000^e et un plan de Pnom-Penh 1/1.000^e de M. Bernet sont dignes de retenir l'attention. Pnom Penh en plâtre, avec maisons ou palais de cire, et végétaux en laine est une véritable œuvre d'art.

Pour nous reposer après cette promenade un peu fatigante à travers les provinces cambodgiennes, quelques indigènes nous donnent une audition musicale.

C'est un des orchestres de l'Obbarak ou second Roi qui fonctionne ici : *kong*, timbales de cuivre suspendues et réunies entre deux armatures de bambou circulaires — *roniet ek*, xylophone monté sur un seul pied — *roniet thang*, xylophone suspendu sur quatre pieds — *roniet thonh phli long hen*, dans lequel les touches de bambou sont remplacées par des plaques de bronze — *tror* ou violon à trois cordes — *skor*, gros tam-tam vertical à peau de cerf sampan, tam-tam horizontal que l'on bat des deux côtés — *ska arrak*, tambourin en poterie, tendu d'une peau de serpent — *chæu pei*, espèce de guitare — *tchungs*, petits cymbales — *sra lai*, grande flûte à neuf trous — *pei arr*, petite flûte dont l'on se sert avec la guitare et le tam-tam — *pei pok* flûte d'accompagnement pour les chants.

Et les oriflammes mis un peu partout à travers cette originale décoration de la galerie contribuent à lui donner un air de fête.

C'est le pavillon triangulaire et dentelé rouge avec liseré jaune qu'arborent les simples citoyens l'étendard royal à fond bleu et large bordure rouge porte l'épée symbolique posée sur la coupe d'eau lustrale et surmontée du soleil flamboyant entre deux parasols à sept étages, le tout en or — le drapeau national qui montre une pagode en argent à trois étages mais avec couleurs à l'inverse du pavillon royal. Il est, en effet, à fond rouge et bordure blanche — L'on plaque l'éléphant blanc sur un drapeau rouge lorsque le Royaume a la bonne fortune de posséder un de ces précieux pachydermes-mascottes .

Nous ne voyons ici que des fac-similés car si le Roi laissait sortir du Cambodge un de ces trois étendards porté par un autre que lui-même, il passerait aux yeux de ses sujets pour avoir vendu son Royaume.

Et personne de nous ne voudrait lui attirer une... Affaire.

Tonkin
LA CLOTURE DE L'EXPOSITION D'HANOI
(*Le Temps*, 24 mars 1903)

Dimanche 15 février, l'Exposition d'Hanoï, qui a duré trois mois, a été clôturée officiellement par le gouverneur général.

La cérémonie, à laquelle avait été conviés tous les chefs de service et un public nombreux, a eu lieu dans le pavillon central. Malheureusement, une pluie diluvienne n'avait cessé de tomber depuis la veille, détrempeant le sol des jardins et faisant des abords du Palais un véritable tas de boue.

Le commissaire général a, en quelques mots, rappelé que le nombre des exposants avait été de 4.000 environ, dont 3.750 ont été récompensés.

On peut voir par là combien l'œuvre du jury dans les trois grands groupes principaux a dû être difficile et laborieuse et au milieu de quelles rivalités et de quelles compétitions il lui a fallu se mouvoir.

Le palmarès n'est pas encore imprimé. Lecture n'a donc pu en être donnée publiquement. Toutefois, nous pouvons dire que les récompenses ont été réparties de la façon suivante (\$) :

Hors concours comme rappels de l'Exposition de Paris	210
Membres du jury de Hanoï	100
Grands prix	424
Médailles d'or	674
Médailles d'argent	860
Médailles de bronze	594
Mentions honorables	883

Les médailles, gravées par Roty, ont été frappées à la Monnaie de Paris.

Le déménagement de l'Exposition a commencé dès le lendemain. Les attractions ont déjà disparu et l'on n'aperçoit plus guère que caisses et emballages.

Beaucoup de produits et de vitrines vont aller à l'Exposition de Saint-Louis.

On sait que tous les bâtiments annexes et circulaires de l'Exposition d'Hanoï vont disparaître. Seul, le grand et beau pavillon central, construit dans les meilleures conditions d'élégance et de solidité, doit être conservé. Il servira de musée destiné à abriter des antiquités réunies par l'Ecole française d'Extrême-Orient et des collections artistiques que le gouverneur général a achetées, au nom du protectorat, dans diverses sections de l'Exposition, notamment une collection fort belle venant du Siam. Le gouverneur, en dehors d'acquisitions personnelles, a acheté aussi pour une trentaine de mille francs de tableaux à la section française des beaux-arts, qui n'a pas été l'un des moindres attraits de l'Exposition.

Parmi les œuvres achetées figurent le Bœuf au pré, fort belle toile de M. J.-J. Rousseau ; le « Seigneur est avec vous », de M. Duvent ; un Paysage de Sainte-Marguerite, de M. Damoye ; la Muse des bois, de M. Laurent ; le Nocturne à deux voix, de M. Vallet ; Bonaparte et Joséphine de Beauharnais, de M. Boudoux ; une Etude, de M. Helleu ; un Intérieur de bergerie, de M. Guignard, etc.

Un grand nombre d'œuvres ont aussi été achetées par des particuliers.

Les médailles et diplômes concernant les exposants français seront envoyés en France. Une cérémonie de distribution spéciale sera organisée à Paris par le ministère des colonies dans deux ou trois mois.

REVUE DE LA PRESSE (*La Dépêche coloniale*, 27 mars 1903)

Dans le *Petit Tonkinois**, M. Jollivet établit le bilan de l'Exposition de Hanoï dont il critique l'organisation générale ; puis il conclut de la sorte :

Avons-nous tiré d'autres profits de cette exposition qui vient de se clore ? À mon estime, une exposition n'est autre chose qu'un grand marché où se produit la comparaison des produits et du mécanisme industriel qui sert à les transformer. Pour obtenir un tel résultat, la classification doit se faire par genre, par groupe d'industries. Ce système n'a pas été suivi par suite de l'inexpérience du commissaire général qui a préféré les expositions par nations qui permettent à chaque délégation de se mettre en évidence. Il n'est suivi dans les expositions que pour les annexes et les attractions situées dans les jardins. On peut dire que la comparaison, au point de vue industriel, n'a pas

été possible en notre Exposition, car il était fort difficile de réunir par la pensée les divers produits similaires disséminés dans les expositions particulières.

N'est-il donc resté aucun profit appréciable de cette Exposition coûteuse ? Ce serait aller trop loin et voici le profit le plus clair qu'elle nous a procuré. L'Exposition a attiré ici un grand nombre d'ouvriers de valeur ou de contremaîtres venus d'autres pays et chargés d'exécuter les travaux divers qui s'effectuent au sein d'une exposition. Leur nombre fut si grand que pendant plusieurs mois, l'ancien fonds de colons tonkinois fut débordé, il y avait des figures nouvelles. Figures nouvelles en pareille occurrence est synonyme d'idées nouvelles.

Des idées nouvelles, des hommes nouveaux ont surgi en ce pays, se cantonnant en un horizon borné qui ne semblait pas devoir s'élargir, vu notre éloignement de la métropole. Cependant, ce qui semblait une impossibilité, à moins de quelque miracle, s'est effectué. C'est avec des idées nouvelles constituées par les travailleurs venus pour l'Exposition et restés dans la colonie que nous allons aborder l'avenir. Nul doute pour nous que grâce à ces idées nouvelles, à ces hommes nouveaux, la colonie ne soit appelée sous peu à prendre enfin son essor économique.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère des colonies

(Journal officiel de la République française, 21 mai 1903)

(Bulletin officiel de l'Indo-Chine française, juin 1903, pp. 580-591)

Par décret en date du 20 mai 1903, rendu sur le rapport du ministre de colonies :

Vu les déclarations du Conseil de l'Ordre national de la Légion date des 11 et 18 mai 1903, portant que les promotions et les nominations faites aux termes dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur ;

Vu la loi du 7 avril 1903,

Ont été promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade de commandeur

MM. Bodin (François-Auguste-René). sculpteur, membre du jury des beaux-arts à l'exposition de Hanoï. Exposant. Officier du 19 juillet 1892.

Marx (Roger), critique d'art, inspecteur général des musées des départements ; commissaire général des beaux-arts à l'Exposition de Hanoï ; vice-président du jury des beaux-arts. Officier du 30 avril 1900.

Au grade d'officier

Bigard-Fabre (Édouard-Amable-Emmanuel), chef de bureau au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts ; membre du jury des beaux-arts, à l'Exposition de Hanoï ; a prêté le concours le plus actif à l'organisation des beaux-arts. Chevalier du 30 juillet 1894.

Martin (Henri-Jean-Guillaume), peintre, membre du jury des beaux-arts à l'exposition de Hanoï. Exposant. Chevalier du 7 août 1898.

Pointelin (Auguste-Emmanuel), peintre, Exposant. Chevalier du 9 juillet 1886.

Quost (Ernest), peintre, membre du jury des beaux-arts à l'Exposition de Hanoï. Exposant. Chevalier du 13 juillet 1893.

Desmoulin (Fernand), graveur. Exposant. Chevalier du 31 décembre 1897.

Bellan (Désiré-Léopold), fabricant de tulles perlés et de broderies, chevalier du 31 décembre 1897. Exposant classe 17 : services distingués rendus comme membre du comité métropolitain chargé de l'organisation de l'exposition de Hanoï.

Dupuis (Jean-Baptiste-Léon), maître de forges, chevalier du 27 décembre 1872. Exposant, classe 24 : Services distingués rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Domange (Louis-Hubert-Jacques-Albert), manufacturier, chevalier du 27 décembre 1888 : Services distingués rendus comme vice-président du comité d'organisation de la classe 28 et membre du jury à l'exposition de Hanoï.

Dubouloz (Joseph-Antoine), industriel, chevalier du 16 avril 1897 : Services distingués rendus comme vice-président du comité d'organisation des classes 3 et 4. Exposant et membre du jury à l'exposition de Hanoï.

Pinard (Marie-Louis-Dieudonné-Alphonse), maître de forges. Chevalier du 10 juillet 1890: Services distingués rendus comme président du groupe 11 (agriculture, commerce, industrie, mines, métallurgie) et exposant hors concours à Hanoï.

Kahn (Paul), fabricant de vêtements en gros pour garçons. Chevalier du 31 décembre 1897, président du comité d'organisation de la classe 17, section B. Exposant, même classe : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Violet (Lambert), négociant. Chevalier du 14 juillet 1892 ; services distingués rendus comme exposant, classe 11, à l'exposition de Hanoï.

Poupinel (Eugène-Paul), négociant en bois de sciage. Chevalier du 7 mai 1895 : chargé par le comité métropolitain d'organiser la classe 13 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Niclausse (Élie-Jules), industriel. Chevalier du 6 juin 1899. Titres exceptionnels: a créé, à l'étranger, d'importants ateliers de construction générateurs et fourni des chaudières pour les industries et les marines étrangères. Exposant classe 27 à l'exposition de Hanoï.

Mildé (Charles-Ferdinand-Gustave-Adolphe-Marie), fabricant d'appareils électriques et d'automobiles. Chevalier du 2 avril 1894 : Services distingués rendus comme président du côté d'organisation des classes 30 et 31 et exposant, classe 31, à l'exposition de Hanoï.

Thinet (Jules-Marie-Jean-François), fabricant de coutellerie. Chevalier du 7 mai 1895 : Services distingués rendus comme exposant, classe 20, à l'exposition de Hanoï.

Darracq (Pierre-Alexandre), industriel. Chevalier du 10 juillet 1899. Titres exceptionnels : a contribué puissamment à l'expansion de l'industrie française du cycle et de l'automobile à l'étranger et dans les colonies françaises et au perfectionnement des moteurs à alcool. Exposant, classe 32, à l'exposition de Hanoï.

Jourdan (Adolphe-Dominique), libraire-éditeur. Chevalier du 10 avril 1894. Exposant classe 6 : Services distingués rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Schweizer (Alfred), commissionnaire en marchandises. Chevalier du 11 juillet 1891. Exposant, classe 21, à l'exposition de Hanoï : Services distingués rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Cognacq (Théodore-Ernest), négociant, 1 campagne de guerre, 25 ans de pratique commerciale. Exposant, classe 11 : services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Getten (*Maxime-Marie-Alexandre*), ingénieur en chef des Ponts et chaussées, directeur général de la Compagnie française des chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan. Chevalier de 1887 : services distingués rendus comme président de l'exposition de Hanoï.

Brou (Pierre-Henri-Noël), directeur général adjoint des Postes et des Télégraphes en Annam et au Tonkin. Chevalier de 1887. Services distingués rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Baille (Valère-Louis-Charles-Frédéric), inspecteur des services civils de l'Indo-Chine, maire de la ville de Hanoï du 2 janvier 1898 : Services distingués rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Capus (Guillaume), directeur de l'Agriculture et du Commerce en Indo-Chine. Chevalier du 29 juillet 1904 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Hardouin (Charles), chef de cabinet du gouverneur général de l'Indo-Chine, consul de 1^{re} classe Chevalier du 15 juillet 1897 : Services distingués rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï [Obtient en 1927 la concession à la base de la Société des plantations de Kratié (Cambodge). Décède au printemps 1928.].

Au grade de chevalier

MM. Duvent (Charles-Jules-Valère), peintre, délégué de la Société des Artistes français à l'exposition de Hanoï ; secrétaire du jury des beaux-arts. Exposant. Médaille d'argent à l'exposition universelle de 1900.

Rousseau (Jean-Jacques), peintre. Délégué de la Société nationale des beaux-arts à l'exposition de Hanoï ; secrétaire du jury des beaux-arts. Exposant. Médaille de bronze à l'exposition universelle de 1889.

Allègre (Raymond-Louis), peintre. Exposant. Mention honorable (1883) ; médaille à l'exposition universelle de 1889 ; 2^e médaille (1894) ; hors concours ; médaille de bronze à l'exposition universelle de 1900.

Fourié (Albert-Auguste), peintre. Exposant. Mention honorable (1883) ; médaille de 3^e classe (1884) ; médaille de 2^e classe (1894) ; médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900.

Lebourg (Albert-Marie), peintre. Exposant. Médaille d'argent d'argent à l'exposition universelle de 1900.

Redon (Odilon), peintre et graveur. Exposant.

Moncel (Alphonse-Emmanuel), sculpteur. Exposant, médaille de 2^e classe (1895) ; bourse de voyage (1895); hors concours,

Carabin (François-Rupert), sculpteur et décorateur. Exposant. Médaille d'or à l'exposition d'Anvers ; médaille de bronze à l'exposition universelle de 1900 (beaux-arts) ; médaille d'or à l'exposition universelle de 1900 (arts décoratifs).

Laporte dit Laporte Blairsy (Léo-Michel-Victor), sculpteur et décorateur. Exposant. Médaille de 3^e classe (1894); bourse de voyage (1896) ; médaille de 2^e classe (1898) ; médaille de 1^{re} classe (1901); médaille d'or à l'exposition de Rouen ; médaille l'exposition de Barcelone.

Fournereau dit Fournereau-Yon (Lucien-Louis-Michel), architecte, Inspecteur de l'enseignement du dessin et des musées. Exposant, chargé de missions en Indo-Chine. Médaille de 2^e classe (1889) ; médaille de 1^{re} classe (1890) ; médaille d'or à l'exposition universelle de 1900.

Fonteneau (Jean-Émile-André), sous-chef de bureau au ministère es colonies, chef adjoint au Cabinet du ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes ; 15 ans 7 mois de Services Titres exceptionnels ; a pris, en qualité de sous-chef du Cabinet de M. Decrais, ministre des colonies, une part active et distinguée à la préparation de l'exposition de Hanoï

Baignol (Marie-François-Albert), industriel, 19 ans de pratique industrielle ; vice-président du Comité d'organisation de la classe 22. Exposant et membre du jury : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Bergougnan (Célestin-Raymond), industriel, 4 ans de services militaires, 20 ans de pratique industrielle. Exposant, classe 28 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Baudry (Henri-Auguste), manufacturier ; 20 ans de pratique commerciale ; vice-président du comité d'organisation : classe 19. Exposant, classe 19 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Eydoux (Joseph-Félix), industriel, 31 ans de pratique industrielle. Exposant, classe 21: Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Chameroy (Edmond-Augustin), industriel, 22 ans de pratique industrielle. Expositant, classe 8 : services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Butin (François-Octave), industriel, 22 ans de pratique industrielle 7 ans de services publics. Vice-président du comité d'organisation de la classe 2 ; Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï [Administrateur de la Manufacture des tabacs de l'Indo-Chine à Hanoï. Député de l'Oise (1906-1910, 1914-1919)].

Jacquot (Étienne-Charles-Albert), luthier ; 20 ans de pratique dans sa profession. Expositant, classe 4 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Freund-Deschamps (Charles), industriel, 25 ans de pratique industrielle. Expositant, classe 21 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Mantoux (Joseph-Georges), éditeur ; 22 ans de pratique commerciale. Expositant hors concours, classe 3 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Simon (Paul), négociant ; 36 ans de pratique industrielle. Expositant, classe 17 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Bayle (Charles-François), industriel ; 30 ans de pratique industrielle. Expositant, classe 10 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Roy (Henry-Léon), industriel ; 5 ans de services militaires ; 15 ans de pratique industrielle et commerciale. Expositant classe 18 : services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Blin (Jules), industriel : 16 ans de pratique industrielle. Expositant, classe 17: Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'Exposition de Hanoï.

Bord (Antoine-Guillaume dit Antonin), fabricant de pianos, 25 ans de pratique industrielle. Expositant, classe 4 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Bloche (Albert-Désiré), industriel, 30 ans de pratique industrielle. Membre du jury et expositant hors concours, classe 21 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Picard (Alcide), imprimeur-libraire-éditeur; 33 ans de pratique industrielle et commerciale. Expositant, classe 3 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Drouelle (Émile-Félix), négociant. Expositant, classe 20 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Curlier (Félix-Joseph), négociant en vins et eaux-de-vie ; 30 ans de pratique commerciale. Expositant, classe 11 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Nitot (Édouard), industriel; 27 ans de pratique industrielle ; Expositant, classe 21 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Chastenet (Henri-Léonard), négociant exportateur. Conseiller du commerce extérieur. Membre du jury. Expositant classe Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition

Storck (Abraham-Adrien), imprimeur-éditeur. 30 ans de pratique industrielle et commerciale. Expositant, classe 3 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Cornélius (Édouard), négociant; 30 ans de pratique commerciale. Expositant, classe 21 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Mercier (Émile-Philippe), doreur et relieur artistique ; 29 ans de pratique industrielle et commerciale. Expositant, classe 3 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Vert (Baptiste)*, distillateur [à Mainxe (Charente)] ; 25 ans de pratique commerciale. Expositant, classe 11, membre du jury : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Porcabœuf (Alfred-Louis), imprimeur d'art en taille douce ; Exposant. Service militaire ; 12 ans de pratique industrielle. Exposant classe 3. Médaille d'or : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Baudoin (Pierre-Auguste), joaillier, 23 ans de pratique industrielle. Exposant, classe 20 : Services exceptionnels rendus l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Motte (Albert-Marie-Joseph), industriel : 26 ans de pratique industrielle. Exposant, classe 17 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Haas (Edmond), industriel; 2 ans de service militaire, 1 campagne de guerre ; 30 ans de pratique industrielle. Exposant, classe 19 : services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Gagneur (Alix-François), négociant ; 1 campagne de guerre ans de pratique industrielle. Exposant, classe 17 : services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Nony (Louis-Alexandre), éditeur, 26 ans de pratique commerciale. Exposant, classe 3 : services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Desbief (Maurice-Marie-Émile), industriel ; 26 ans de pratique industrielle. Exposant, classe 10 : Grand prix : services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Paz (Émile-Daniel), constructeur électricien ; 19 ans de pratique industrielle et commerciale. Exposant, classe 31 : services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Vuillaume (François-Ernest) ⁷, ingénieur constructeur, 27 ans de pratique industrielle. Exposant, classe 28 : services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Altézin (Émile-Louis-Édouard), armateur ; 25 ans de pratique industrielle. Vice-président du comité d'organisation classes 32, 33 et 34 et exposant hors concours, classe 33 : services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Rotival (Jules-Émile), président du conseil d'administration et directeur technique de la Compagnie des wagons réservoirs ; 21 ans de pratique industrielle et commerciale ; trésorier du comité d'organisation des classes 32, 33 et 34. Exposant classe 32 : services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Bureau (Charles-Barthélemy-Gérard), ingénieur ; 21 ans de. pratique industrielle. Secrétaire du comité central office d'organisation de l'exposition. Exposant, classe 9 : services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Pirou (Eugène-Louis), photographe ; 40 ans de pratique industrielle. Auteur des photographies du roi d'Annam et grands dignitaires de la cour, ayant figuré à l'exposition : Services exceptionnels rendus à l'exposition de Hanoï.

Campagne (Henri), courtier de marchandises assermenté au Tribunal de commerce de la Seine ; 25 ans de pratique commerciale. Exposant, classe 13 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Barrault (Philippe-Édouard), négociant ; 25 ans de pratique industrielle. Exposant, classe 22: Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Le Gouey (Jules-Étienne), industriel; 23 ans de pratique industrielle. Exposant, classe 11 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

⁷ Ernest Vuillaume (1856-1946) : né le 2 août 1856 à Vauderville (Meuse), diplômé des Arts et Métiers (Châlons, 1872), il reprend l'atelier familial et le transforme en une entreprise florissante spécialisée dans les boulons, rivets, tarauds et ferronnerie à Paris et Revigny (Meuse). Président de la Société des anciens élèves des écoles nationales d'arts et métiers, administrateur de l'Énergie électrique de Meuse et Marne, des Houillères de Pontaurum (Puy-de-Dôme), de l'UCPMI d'Hagondange, de la Cie générale des mines de Thakhek et de la Compagnie minière du Haut-Mekong au Laos (1928-1929), président de l'Électrometallurgie de Dives (1931-1933), administrateur des Mines de Bruay (1935), d'Égrot et Grangé à Bondy, d'Outremer Deschamps à Vieux-Jean-d'Heurs (Meuse)...

Robin (Marie-Laurent-Maurice), industriel chimiste ; 25 ans de pratique industrielle. Exposant, classe 21 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Blais-Misseron (Jean-Aristide), industriel ; 20 ans de pratique industrielle ; trésorier du comité d'organisation de la classe 5 section B et exposant : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Havy (Alfred-Louis-Gustave), négociant ; 4 ans de service militaire ; 22 ans de pratique commerciale ; secrétaire du comité d'organisation, classe 11. Exposant même classe : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Dorvault (François-Donat-Marie), chimiste agronome ; 45 ans de services ; secrétaire du groupe des comités d'admission et d'installation : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Moret (Jules-Thomas), industriel ; 30 ans de pratique industrielle ; Exposant, classes 17 et 24: Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Cauvin (Louis-Pierre-Alexandre-Lowinsky), industriel ; administrateur de la maison Cauvin-Yvose. Exposant : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Schwob [d'Héricourt](Georges), industriel ; trésorier du syndicat professionnel « l'Union des tramways de France » ; ancien commissaire adjoint de l'Indo-Chine à l'exposition universelle de 1900 ; secrétaire du comité d'installation et d'organisation des classes 32, 33, 34 à l'exposition de Hanoï. Exposant. 20 ans de pratique industrielle et commerciale : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï

Conza (Antoine), négociant exportateur ; 36 ans de pratique industrielle ; conseiller du commerce extérieur ; a contribué à la bonne exécution du ravitaillement de nombreuses missions envoyées aux colonies. Exposant (groupe I, classe 6) hors Concours : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï

Vibaux (Achille-Joseph), industriel, filateur de coton et ancien conseiller municipal de Roubaix ; ancien administrateur de la caisse d'épargne de Roubaix; a constitué des institutions de prévoyance en faveur de son personnel. Nombreuses récompenses aux expositions internationales ; 65 ans de pratique industrielle ; grand prix à l'exposition universelle de 1900 ; Grand prix à l'exposition de Hanoï.

Fontaine (Auguste-Raphaël), industriel [SFDIC] ; rapporteur de la 1^{re} section du groupe II du jury : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Lecœur (Jules-Jean-Baptiste), négociant, 1 campagne de guerre, 25 ans de pratique commerciale, trésorier de l'exposition. Exposant, classe 8 : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Massol (Pierre), directeur de la Société nouvelle des caves de Roquefort (Aveyron). Participation très importante à l'exposition de Hanoï. Titres exceptionnels.

Auricoste (Noël), directeur de l'Office national, 29 ans 8 mois de services dans l'enseignement et les administrations préfectorale et coloniale : Services exceptionnels rendus en qualité de président du Comité métropolitain de l'exposition de Hanoï.

Cuniac (Eugène-François-Jean-Baptiste), maire de Saïgon* ; 8 ans de services dans la magistrature ; 20 ans de séjour en Cochinchine : Services distingués rendus comme membre de l'exposition de Hanoï.

Denis (Alphonse), chef de la maison Denis frères de Bordeaux ; dirige, depuis 1862, une importante maison de commerce à Saïgon et a pris une large part au développement du commerce de la colonie : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Godard (Sébastien)*, négociant à Hanoï ; depuis 18 ans au Tonkin ; a fondé une très importante maison de commerce et créé plusieurs exploitations agricoles et industrielles : services distingués comme président et comme membre de la chambre de commerce de Hanoï. Services exceptionnels comme membre du jury de l'exposition de Hanoï [affaire fondue en 1904 dans l'Union commerciale indochinoise].

Larminat (Louis de), ingénieur en chef de 2^e classe des ponts et chaussée ; 21 ans 6 mois de services : Services distingués rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Dupuy (Octave-François-Benoît), ingénieur civil ; ancien élève de l'École polytechnique. Services exceptionnels rendus comme membre du jury à l'exposition de Hanoï [Représentations industrielles et commerciales. Puis s'établit en Cochinchine. Directeur de la Biênhoà industrielle et forestière, puis domaine de Dong-Hap (hévées)].

Ajalbert (Jean), publiciste, homme de lettres ; services distingués dans la presse : Services exceptionnels rendus comme délégué du Ministère des colonies pour représenter la presse à l'exposition de Hanoï.

Chérouvrier (Georges-Alexis), sous-chef de bureau de 2^e classe des colonies, adjoint au directeur de l'Office colonial ; secrétaire du comité métropolitain de l'Exposition de Hanoï ; 21 ans 10 mois de services : Services distingués rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Berthelot (Philippe-Joseph-Louis), secrétaire d'ambassade de 2^e classe ; chargé de mission en Indo-Chine par le ministère des affaires étrangères ; 14 ans 2 mois de services : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Finot (Louis), directeur de l'École française d'Extrême-Orient [EFEO] ; 15 ans 2 mois de services, dont 5 ans 2 mois aux colonies : services exceptionnels rendus comme membre du jury et comme président du Congrès des Orientalistes à l'exposition de Hanoï.

Ducamp (Gaston-Roger), inspecteur des eaux et forêts, chef du service forestier en Indo-Chine, 20 ans de services : services exceptionnels rendus comme membre du jury de l'exposition de Hanoï.

Mettetal (Frédéric), avocat défenseur, 1^{er} adjoint au maire de Hanoï* ; Services exceptionnels rendus comme membre du jury de l'exposition de Hanoï.

Lecacheux (Louis), vice-président de la Chambre d'agriculture du Tonkin ; membre du conseil du Protectorat ; a créé au Tonkin, qu'il habite depuis six ans, une exploitation agricole de 6.000 hectares et a fondé à Hanoï une importante manufacture de tabac [Tabacs de l'Indochine*]. A exposé à Hanoï des produits qui ont été particulièrement remarqués ; titres exceptionnels.

Schneider (François-Henri), imprimeur-éditeur au Tonkin ; 20 ans de séjour en Indo-Chine : Services exceptionnels rendus comme membre du jury de l'exposition de Hanoï.

Saint-Fort-Mortier (Marie-Xavier-Jean), ingénieur civil ; a dirigé sur place tous les travaux de construction et de montage du pont de Hanoï* : Services exceptionnels rendus comme membre du jury de l'exposition de Hanoï.

Berthelot (Joseph-Paul), publiciste : services distingués dans la presse ; délégué du journal *la Petite Gironde* à l'exposition de Hanoï : Services exceptionnels rendus à l'occasion de cette exposition.

Engel (Eugène), industriel ; a pris la plus grande part à la fondation d'importantes industries au Tonkin [Cotonnière de l'Indochine et Ciments Portland artificiels de l'Indo-Chine, Haïphong] : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

MM. Ruffier, peintre orientaliste ; installé depuis 20 ans à Saïgon, a été chargé de la décoration du nouvel hôtel de ville de Saïgon et y a exécuté des travaux d'art nombreux et remarquables : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Bussy (Adolphe-Louis), inspecteur de 3^e classe des bâtiments civils ; 10 ans, 6 mois de services, dont six ans 6 mois aux colonies : Services exceptionnels rendus comme chef du service des travaux de l'exposition de Hanoï.

Larue (Victorin-Baptistin)*, industriel à Saïgon ; 25 ans de séjour en Indo-Chine ; créateur de nombreuses usines : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Viterbo (Joseph-Vita)*, industriel, entrepreneur de travaux d'une importante maison de menuiserie et d'ébénisterie. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Abbadie (Jules d'), directeur des Messageries fluviales de l'Indo-Chine ; membre du Conseil du Protectorat du Tonkin ; 19 ans de séjour en Indo-Chine : Services exceptionnels comme membre du jury de l'exposition de Hanoï.

Vandelet (Octave-Adrien), président de la Chambre d'agriculture et du commerce du Cambodge ; 21 ans de séjour en Indo-Chine : Services exceptionnels rendus comme membre du jury de l'exposition de Hanoï.

Jolibois (Pierre-Alfred), conducteur des ponts et chaussées, agent voyer cantonal de 1^{re} classe ; 23 ans 6 mois de services. Exposant : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Ogliastro (Antoine)*, négociant à Saïgon ; 34 ans de séjour de Indo-Chine, le plus ancien commerçant de la Cochinchine. A développé le commerce des poivres en Cochinchine. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Guillaume [Charles, Désiré], entrepreneur à Hanoï, ancien président de la Chambre de commerce de Saïgon ; a exécuté les maçonneries du pont construit sur le fleuve Rouge* : Services exceptionnels rendus comme membre du jury de l'exposition de Hanoï.

Dauphinot (Georges), attaché commercial à la légation de Bangkok ; membre des comités d'admission et d'installation de plusieurs expositions (Paris 1889, Moscou, Chicago, etc.). Services exceptionnels rendus comme membre du jury de l'exposition de Hanoï.

Schnéegans (Édouard-Jacques)[associé Denis frères, membre du comité des directeurs de la Caisse d'épargne de Saïgon, administrateur de la Banque de Cochinchine (1910)] président de la Chambre de commerce de Saïgon, membre du Conseil privé de la Cochinchine ; 19 ans de séjour en Cochinchine : services exceptionnels rendus comme membre du jury de l'exposition de Hanoï.

Bourgouin-Meiffre, filateur et tisseur, délégué du comité français des expositions à l'étranger à l'exposition de Hanoï : services exceptionnels rendus comme membre du jury de exposition de Hanoï.

Leroux (Auguste Jules), industriel-agriculteur à la Réunion ; 26 ans 1/2 de pratique agricole. Grandes médailles d'or aux expositions d'Amsterdam (1883) et Paris (1889-1900). Exposant : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Manard [Jean], entrepreneur de travaux publics à Hanoï : a été chargé de la construction de la ligne de chemin de fer de Haiphong-Viétri : services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Claude (Louis-Jean), imprimeur-éditeur en Cochinchine ; 20 ans de séjour en Indo-Chine, vice-président du jury : Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition de Hanoï.

Hanoï
Le Typhon du 7 juin
(L'Avenir du Tonkin, 8 juin 1903)

À l'Exposition, le Grand palais s'est affaissé en plusieurs endroits, tandis que la plupart des pavillons et les annexes sont écroulés.

L'EXPOSITION DE HANOÏ
ET
L'INDUSTRIE AU TONKIN

(La Dépêche coloniale illustrée, 15 juin 1903)

[142] L'Exposition de Hanoï, ouverte le 16 novembre dernier, a fermé ses portes le 15 février.

Cette grande manifestation, que certains pouvaient taxer de téméraire et de prématurée, a été un événement considérable qui marquera dans l'histoire de l'Indo-Chine. Après une étape longue et difficile, on aime à jeter un coup d'œil sur le chemin parcouru ; après un patient et pénible travail d'installation et de production, il est bon de dresser un inventaire de sa fortune et de constater les résultats obtenus.

À ce point de vue, l'Exposition d'Hanoï, qui a coïncidé avec l'achèvement des premiers grands travaux décidés au moment du vote de l'emprunt et l'accomplissement définitif de l'unité indo-chinoise, est pleinement rassurante pour l'avenir de notre grande colonie d'Extrême-Orient.

Dans le palais central, les vastes galeries, les pavillons et magasins multiples qui occupaient une enceinte devenue trop petite, on a vu figurer les objets d'arts, les collections, les produits agricoles, miniers, industriels les plus divers ; une vraie multitude d'indigènes tonkinois, annamites, cochinchinois, laotiens, cambodgiens, grâce aux tronçons de chemins de fer déjà ouverts, aux routes et aux moyens de communication, n'a cessé d'affluer à Hanoï et a donné l'idée que l'Indo-Chine était mieux qu'une colonie ; c'est-à-dire un véritable empire.

Nous rappelons que c'est M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine, qui, au début de sa mission, a eu l'honneur de présider à l'inauguration de l'œuvre, conçue et préparée par son prédécesseur, M. Doumer, dont il a rappelé, dans son discours d'ouverture, l'initiative et les efforts.

Nous allons maintenant visiter en détail cette exposition en signalant les points principaux qui nous ont frappés.

Le Grand-Palais

L'exposition était installée sur un terrain d'une surface d'environ 10 hectares, situé près de la gare de Hanoï. La principale construction était un grand palais central entièrement édifié en briques et fer.

Ce palais est maintenant destiné à renfermer les précieuses collections recueillies par l'École française d'Extrême-Orient.

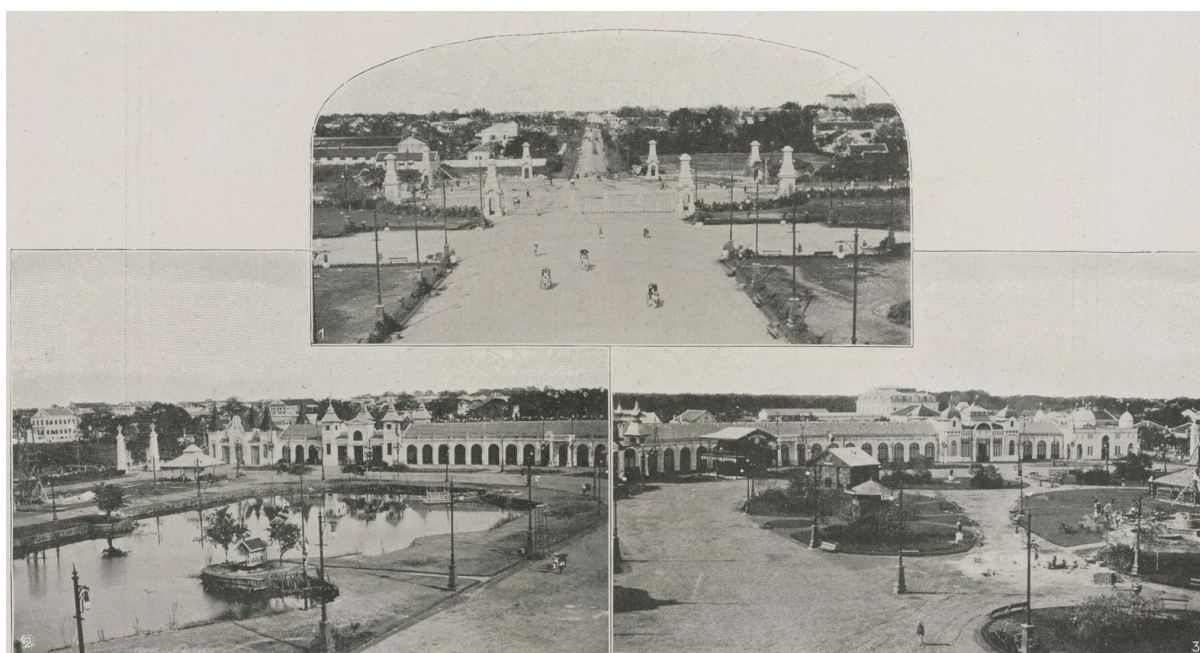
Le palais se compose d'un vestibule d'entrée, donnant accès au salon central ; à droite et à gauche, de grandes galeries de 35 mètres de longueur, décorées en style Louis XV.

Le salon central, en forme de rotonde, est pavé avec la fameuse rosace de carreaux céramiques de Paray-le-Monial qui figura déjà à la dernière Exposition Universelle ; la coupole est décorée de quatre grands panneaux représentant les travaux et les industries indigènes.

Les salles de ce grand palais renfermaient toutes les collections spéciales se rapportant au groupe 1 : l'Exposition de l'École française de l'Extrême-Orient, les Services géographiques, les Messageries maritimes, les Chargeurs Réunis, les Messageries fluviales du Tonkin, les broderies annamites, les meubles sculptés et incrustés, les bijoux. Au milieu de tous ces objets de l'Extrême-Orient, une quinzaine de vitrines de nos principaux joailliers et argentiers de Paris.

Des jades, des bouddhas, des laques, des éventails, des brûle-parfums, des livres, des photographies, enfin, un mélange des objets les plus variés qui, par leur diversité et leur nombre, faisaient que l'on sortait de ces grandes salles un peu ébloui.

Le Grand-Palais est, comme nous l'avons dit, la seule construction de l'Exposition destinée à subsister ; c'est un monument bien compris, sobre de lignes, mais bien proportionné : En plus des grandes salles que nous venons de visiter, il comprend de vastes sous-sols très élevés.



VUES GÉNÉRALES DE L'EXPOSITION



INDIGÈNES ATTENDANT L'OUVERTURE DES PORTES DE L'EXPOSITION

On avait pensé un instant à en faire l'habitation officielle du gouverneur général, mais le palais, à fin de construction du jardin botanique, se serait alors trouvé sans aucune affectation possible et il a fallu renoncer au projet.

La Section Française.

À droite du Grand-Palais, se trouvait la section française ; dans cette galerie étaient réunies toutes les vitrines des exposants français. C'était un coin agréable et bien rangé.

Toutes ces jolies vitrines nous rappelaient les frais étalages des magasins de nos grandes villes ; mais il faut bien avouer qu'au point de vue indo-chinois, beaucoup de ces jolies choses avaient peu d'intérêt. Nous aurions voulu l'exposition un peu plus restreinte ; il y avait, en effet, dans ces galeries, peu de produits intéressants les peuples de l'Extrême-Orient. Tous les jolis corsets, les bas [143] brodés, les dentelles, les fourrures ont été admirés, mais ces objets et beaucoup d'autres auraient dû être accompagnés de ce que l'industrie française fabrique pour ses colonies.

Il faut bien l'avouer ici, la France a encore fait bien peu dans cet ordre d'idées, et l'Exposition d'Hanoï nous a forcés à le constater.

Dans une galerie voisine, se trouvaient réunies toutes les expositions de produits alimentaires : les conserves. Cette industrie s'est certainement développée en France depuis que les colonies s'agrandissent ; l'Indo-Chine, au début, en a consommé des quantités.

L'organisation du pays a amené un arrêt dans la consommation des légumes de conserves, le Tonkin produisant, l'hiver, tous les légumes ; nous avons pu même admirer, chez les colons, des jardins potagers superbes : ces jardins, très complets, durent d'octobre à fin avril.

Les fabricants français avaient une exposition très réussie et très bien présentée, nous n'entreprendrons pas de citer, des noms, ce serait trop long, mais, tous se sont fait connaître par les innombrables affiches collées sur toutes les maisons des rues de la ville pendant la durée de l'Exposition.

La galerie des machines.

La galerie des machines était fort complète ; placée derrière la section française, elle comprenait un grand hall en charpente métallique couvrant 1.600 mètres carrés et elle était augmentée de nombreuses galeries annexes.

Nous voici au milieu des automobiles, des bicyclettes à pétrole ; l'Indo-Chine, qui n'est pas en retard, en possède déjà. Plusieurs villes de la Cochinchine ont des services réguliers de voitures automobiles. Il y a même, à Saïgon, plusieurs Annamites s'adonnant à ce nouveau sport ; l'Empereur d'Annam lui-même en désire et l'on vient de lui en expédier une.

Cette envie est plus facile à satisfaire que ce qu'il demandait lors de son dernier voyage à Hanoï. Après avoir assisté à un carrousel qui l'avait vivement intéressé, Sa Majesté insistait pour acheter l'officier de cavalerie qui commandait l'escadron. Si le roi Thanh-Tai a souvent des désirs qu'il ne peut réaliser, quoique roi, il aura du moins satisfaction pour les automobiles.

Les petits moteurs à alcool et à pétrole exposés ont été très remarqués et ils ont des emplois multiples dans la colonie.

Les machines à faire les briques ont été achetées par des Annamites.

Toute la série des machines agricoles était assez complète, mais bien peu d'instruments avaient été construits pour les besoins du pays. Il y avait un instrument à trouver : une machine à décortiquer le paddy ; plusieurs fabricants français en ont présenté, mais aucune de ces machines n'avait d'utilité pratique ; on voit que ces industriels ont été imparfaitement renseignés sur la nature du grain à décortiquer. Ou ces outils faisaient un travail imparfait ou ils ne produisaient que des quantités insignifiantes.

Dans les annexes, des pompes, des charrues, des moteurs à pétrole, des appareils à distiller, des écrémeuses, de l'outillage, etc.

Près des machines, se trouvait installée une série de bassines et de métiers à dévider la soie ; des ouvrières indigènes dressées à la station séricicole de Nam-Dinh étaient chargées du fonctionnement de ces appareils.

On dévidait, sous les yeux des visiteurs, les cocons indigènes et l'on démontrait ainsi que ces soies, dévidées par ces moyens, valaient les premières qualités de Canton.

Le problème de la soie n'est malheureusement pas résolu en Indo-Chine ; le pays produit de la soie, mais tout est consommé sur place et la soie ne pourra aller en France que lorsqu'il y aura surproduction en Indo-Chine.

Jusqu'à présent, les races de vers à soie n'ont pas encore été modifiées ; quelques essais ont été faits sur l'élevage des races françaises ; ces essais, faits par des personnes compétentes, ont donné les meilleurs résultats ; il est démontré que le ver français, élevé au Tonkin, se trouve très bien des mûriers du pays. Tous ces essais isolés n'ont encore rien modifié dans l'industrie indigène.

Depuis plusieurs années, le gouvernement du Protectorat, dans un but de vulgarisation, subventionne une magnanerie à Nam-Dinh.

Chaque année, cet établissement distribue gratuitement, par les soins de l'administration, 150 onces de graines sélectionnées d'après le système Pasteur.

Une nouvelle organisation et une convention passée entre le Protectorat du Tonkin et une société française⁸ vont permettre la transformation de la magnanerie modèle de Nam-Dinh en école de sériciculture et de filature de soie ; ce nouvel établissement, de proportions, beaucoup plus vastes, comprendra une filature de soie à l'européenne, de 104 bassines, et pourra recevoir annuellement cinquante élèves désignés par l'administration.

La Section Lyonnaise.

À droite de la galerie des Beaux-Arts, une construction, couvrant 700 m², avait été spécialement affectée à l'Exposition lyonnaise. La ville de Lyon méritait bien cela ; on sait qu'elle revendique, avec raison, le titre de métropole de l'expansion coloniale en Extrême-Orient, titre justifié par les nombreux commerçants, voyageurs ou futurs colons qu'elle a envoyés au Japon, en Chine et principalement au Tonkin. Ses capitaux sont, d'ailleurs, dans nombre d'entreprises commerciales et industrielles de la colonie.

Naturellement, la section des soieries et tissus occupait la plus grande place, puis venaient les industries métallurgiques. De nombreux exposants avaient répondu à l'appel du Comité ; l'Exposition lyonnaise était grande et variée, mais nous n'entreprendrons pas la nomenclature des industries qui y étaient représentées : qu'il suffise de savoir que l'ensemble était bien et intéressant.

Les Machines.

Un grand emplacement était réservé aux machines qui donnaient la force motrice et la lumière électrique à toute l'Exposition.

Les chaudières Niclausse de 200 chevaux et une autre puissante machine de Weyher et Richmond mettaient tout en action.

Les presses à imprimer, les machines à fabriquer les cigarettes, les machines-outils à bois et à fer intéressaient vivement, les indigènes qui se pressaient autour.

Une énorme pompe Farcot, mue par un [144] moteur électrique, faisait couler de 4 mètres de hauteur une large nappe d'eau et les Annamites qui défilaient devant cette chute comprenaient de suite l'utilité immédiate de ces appareils pour l'irrigation de leurs rizières. Depuis longtemps, nous leur parlons d'irrigations, mais ils n'en ont pas encore apprécié les bons effets, car rien dans cet ordre d'idées n'a encore été mis au point au Tonkin ; dans nos excursions, nous n'avons remarqué aucune installation et, pourtant, la récolte est souvent compromise à cause du manque d'eau. Lorsque les pluies n'arrivent pas aux dates déterminées, le riz est rare, s'il ne fait pas complètement défaut.

La récolte de 1902 a été particulièrement médiocre pour cette raison. Le pays est sillonné de rivières dans lesquelles il y a toujours, de l'eau ; le problème de l'irrigation, dans ces conditions, semble facile à résoudre, d'autant plus qu'il suffit d'élever l'eau à 5

⁸ La [Société française des filatures de soie du Tonkin](#).

ou 6 mètres. Plusieurs études ont été faites, mais on a vu trop grand ; d'importantes sociétés ont été sur le point de se créer⁹, mais le gouvernement s'est aperçu que de trop grandes usines ne donneraient pas les résultats cherchés ; l'étude du pays a démontré qu'il suffit d'une série de petits ouvrages pour donner satisfaction à la population. Dans tel endroit, un barrage suffit, souvent même une pompe dans le genre de celle que nous avons vu fonctionner alimentera toute une région.

Près de ces pompes, toute une série de petits moteurs à alcool ; presque tous ont été vendus et plusieurs ont même été acquis par des indigènes.

Les galeries du Tonkin.

L'Agriculture.

À gauche, en faisant face au Grand-Palais, se trouvaient les galeries contenant les expositions du Tonkin. Les emplacements étaient trop restreints et toutes les expositions de cette section étaient entassées sans méthode et sans profit pour le visiteur ; c'était un travail pénible que de les examiner en détail et pourtant, c'était là que l'on trouvait l'effort véritable fait par les colons et les industriels installés dans le pays.

Les planteurs tonkinois étaient, largement représentés, les membres du nouveau syndicat des Planteurs s'étaient groupés et ils exposaient dans une vitrine collective leurs cafés, leurs thés, des filasses d'abaca, du jute.

Les colons du Tonkin ont fait depuis dix années de gros sacrifices pour les plantations de café, mais l'expérience semble démontrer que le café vient en de mauvaises conditions. Il laisse les 3 ou 4 premières années les meilleures espérances mais il est ensuite aux prises avec les ravages causés par de nombreux insectes.

Un des plus convaincus planteurs de la région de Ninh-Binh, qui, depuis 1893, dirige tous ses efforts sur des plantations de café, constate que ses caféiers sont ravagés par des quantités d'insectes ; la plupart de ces planteurs, après s'être très engagés dans cette culture, font les mêmes constatations et se reportent presque tous vers les plantations de thé. Le thé vient très bien au Tonkin, les indigènes le cultivent .. et les sortes qu'ils plantent sont les mêmes que celles de Chine, mais les arbres ne sont pas soignés ; les planteurs français espèrent tirer parti du thé en leur appliquant une culture rationnelle et en le préparant au goût des consommateurs.

Il n'est pas douteux que le thé pousse en de bien meilleures conditions que le café mais la question de préparation et de vente en Europe est une affaire à laquelle on doit bien réfléchir. La production du thé croît en des proportions considérables, Ceylan en exporte des quantités, dont la qualité est connue et acceptée et ce n'est que grâce à des réclames coûteuses et continuelles que les planteurs arrivent à écouler leurs stocks ; les planteurs de Ceylan sont bien organisés, ils agissent groupés, les planteurs du Tonkin auront de grosses difficultés à se créer une place.

Nous avons eu l'occasion de remarquer que presque tous les planteurs qui s'occupaient du thé avaient non seulement constitué des plantations mais qu'ils avaient pris des arrangements avec les cultivateurs indigènes propriétaires de jardins de thé et que, moyennant une location déterminée, le planteur taillait les thés de ces indigènes à sa façon.

Cette idée a été pratiquée en Annam par la Société Lombard et au Tonkin par M. Chaffanjon qui s'est associé à un riche planteur indigène, autrefois chef rebelle très influent.

Le Tonkin pourra exporter une variété qui doit plaire en France : il s'agit du bouton de la fleur de thé que l'on cueille lorsqu'il commence à paraître ; ces fleurs sont comme de petits bourgeons et l'infusion de ces boutons donne un thé très parfumé et très agréable : cette sorte de thé est encore inconnue.

⁹ Comme la [Société d'irrigations au Tonkin et en Annam](#).

Parmi les principales cultures tentées au Tonkin, citons la ramie. M. Simonet en a fait une exposition très complète : cet exposant travaille sans relâche à des essais d'acclimatation de cette plante ; il a créé, aux environs d'Hanoï, des champs d'expériences très intéressants ; mais qui ne démontrent pas que la ramie soit une plante à cultiver dans ces pays. On ne peut considérer comme pratique et commercial le mode de culture adopté par M. Simonet et nous aurions été heureux de voir tenter ces expériences dans des terres moins bien préparées.

Il en est de même de la culture du jute : la maison Saint frères, par l'entremise de son agent, M. Duchemin, cherche sans se décourager le moyen de produire le jute.

Le gouvernement du Protectorat a donné à ces intéressants essais tout l'appui qu'il devait ; les résidents des provinces se sont occupés eux-mêmes de faire faire par des indigènes des essais de culture de jute ; c'est ainsi que M. Duchemin a pu expédier à l'importante maison Saint frères une certaine quantité de balles de jute ; les mêmes essais sont poursuivis cette année dans les différentes provinces et par plusieurs planteurs. M. Duchemin estime que les conditions de culture du jute sont exactement les mêmes au Tonkin qu'au Bengale, au point de vue sol et climat ; il n'y a pas de raison, dit-il, pour que cette culture, qui forme l'une des principales assises économiques des Indes anglaises, ne devienne pas de même une source de richesse pour le Tonkin.

À côté des planteurs s'occupant de cultures spéciales, les plus nombreux sont ceux qui se sont lancés dans les grandes concessions exploitées en métayage et sur lesquelles on cultive le riz en grand ; nous avons eu l'occasion de visiter plusieurs- de ces installations et nous devons reconnaître que ce système de mise en valeur de grandes surfaces est celui qui s'adapte le mieux aux indigènes, et les colons qui se sont mis à la tête de ces entreprises ont montré de fortes qualités d'énergie et d'endurance.

Les grands espaces, qui leur étaient concédés, étaient abandonnés, les populations avaient fui ou étaient disparues, décimées par la piraterie ou les maladies ; il fallait faire revenir, dans ces régions, des indigènes pour la remise en valeur de ces terres abandonnées. Le rôle du planteur consistait à organiser des centres agricoles, à les outiller, à leur fournir les avances et le bétail nécessaires jusqu'à la récolte.

Pendant que les villages s'organisaient et défrichaient, le colon s'installait, construisait ses fermes, ses magasins. C'est ainsi qu'en peu d'années, toutes les parties abandonnées, dans le Moyen. Tonkin, furent reprises par des colons français ; les plaines du Delta se trouvèrent entourées d'une série de propriétés dans lesquelles s'étaient organisés les colons.

Les difficultés du-début ne rebutèrent pas les planteurs qui pouvaient espérer voir leurs efforts récompensés.

En quelques années, la situation changea : les indigènes employés, qui avaient été soumis d'abord à la sage législation-de leur pays, tombèrent tout d'un coup sous l'application des lois françaises. Ce fut le commencement du désastre. L'Annamite,, très rusé, vit de suite que l'application d'une telle législation était à son avantage : il en profita si bien que toutes les plantations sont dans un état de désorganisation complet.

Plus aucun indigène ne tient ses engagements et le colon, qui fournit avances, semences et bestiaux, se trouve dans-l'impossibilité de-faire respecter ses contrats ; tout est contre lui. Les indigènes vendent-ils le bétail qui leur à été confié ? Le colon porte plainte, l'Annamite est appelé auprès -du Procureur de la République. Pour s'en tirer, il n'a qu'à répondre que les bestiaux réclamés sont égarés et le tour est joué ; le métayer est remis en liberté et jamais vous n'êtes remboursé ; pour les avances, c'est là même chose.

Les colons sont tous dans le même cas et l'ap- [145] plication de la justice française aux indigènes est une véritable ruine pour le colon qui se trouve désarmé devant des gens traités en égaux, encore insolubles et qui n'ont même pas d'état civil.

L'administration judiciaire de l'Indo-Chine veut la plus grande place dans la colonie, elle est en lutte avec les administrateurs des provinces, elle n'entend pas céder une parcelle de ses droits, elle veut des magistrats partout et elle ne souffre pas qu'un résident de province soit qualifié pour rendre la justice.

Le service judiciaire revendique la poursuite de tous les délits, les colons sont pris entre l'enclume et le marteau et si rien ne change, ils auront vite disparu.

Pourquoi laisser couler tant d'efforts ?

À quoi bon réclamer, dans toutes les conférences, des colons pour les colonies ?

Nous avons été absolument surpris en visitant toutes ces installations agricoles de l'intérieur. Les colons sont là seuls, ils ont fait eux-mêmes leurs routes, leurs ponts, leurs constructions ; tout cela est bien compris et l'on sent combien toutes ces initiatives libres ont eu de peine pour arriver à de pareils résultats.

plication de la justice française aux indigènes est une véritable ruine pour le colon qui se trouve désarmé devant des gens traités en égaux, encore insolubles et qui n'ont même pas d'état civil.

L'administration judiciaire de l'Indo-Chine veut la plus grande place dans la colonie, elle est en lutte avec les administrateurs des provinces, elle n'entend pas céder une parcelle de ses droits, elle veut des magistrats partout et elle ne souffre pas qu'un résident de province soit qualifié pour rendre la justice.

Le service judiciaire revendique la poursuite de tous les délits, les colons sont pris entre l'enclume et le marteau et si rien ne change, ils auront vite disparu.

Pourquoi laisser crouler tant d'efforts ?

La plupart de ces centres agricoles ont des noms français, et beaucoup de ces colons y sont installés avec leur famille.

Il est à craindre que si la situation actuelle, au point de vue judiciaire, se prolonge tous ces centres ne disparaissent.

Les plus grands centres agricoles se trouvent dans les provinces de Bac-Giang, et de Thai-Nguyen. Il est à remarquer que les fermes françaises sont généralement installées dans les régions qui étaient, il y a quelques années à peine, dévastées par la piraterie ; leurs installations se sont faites sous les derniers coups de feu.

Sur toutes ces exploitations les essais les plus divers de culture ont été tentés ; on peut affirmer que, sauf le riz, aucune cul-



A quoi bon réclamer, dans toutes les conférences, des colons pour les colonies ?

Nous avons été absolument surpris en visitant toutes ces installations agricoles de l'intérieur. Les colons sont là seuls, ils ont fait eux-mêmes leurs routes, leurs ponts, leurs constructions ; tout cela est bien compris et l'on sent combien toutes ces initiatives libres ont de eu peine pour arriver à de pareils résultats.

ture n'a bien réussi, et n'a donné de résultats bien palpables.

Cette constatation est peut-être très pénible à faire lorsque dans tous les livres, toutes les conférences faites sur le Tonkin, on a affirmé que tout venait « tout poussait comme du chiendent », c'était la phrase consacrée ; on renchérissait en donnant l'énumération des cultures et l'on ajoutait « la main-d'œuvre est pour rien. »

Photographies Antonio, de Bangkok.

(Photos Antonio, Bangkok)
 1. MONTAGNARDS DU HAUT-TONKIN (RÉGION DE BAC-KAN) — 2. FEMMES MALGACHES — 3. MONTAGNARDS DU HAUT-TONKIN (TYPE MAN) — 4-5. KHAS (MONTAGNARDS DU LAOS). — 6. NEGRITOS PHILIPPINS) — 7. FEMMES DU YUN-NAN (CHINE.)

La plupart de ces centres agricoles ont des noms français, et beaucoup de ces colons y sont installés avec leur famille.

Il est à craindre que si la situation actuelle, au point de vue judiciaire, se prolonge tous ces centres ne disparaissent.

Les plus grands centres agricoles se trouvent dans les provinces de Bac-Giang, et de Thai-Nguyen. Il est à remarquer que les fermes françaises sont généralement installées dans les régions qui étaient, il y a quelques années à peine, dévastées par la piraterie ; leurs installations se sont faites sous les derniers coups de feu.

Sur toutes ces exploitations, les essais les plus divers de culture ont été tentés ; on peut affirmer que, sauf le riz, aucune culture n'a bien réussi, et n'a donné de résultats bien palpables.

Cette constatation est peut-être très pénible à faire lorsque, dans tous les livres, toutes les conférences faites sur le Tonkin, on a affirmé que tout venait, « tout poussait comme du chiendent » ; c'était la phrase consacrée ; on renchérisait en donnant l'énumération des cultures et l'on ajoutait : « la main-d'œuvre est pour rien. »

[146] Aujourd'hui, la démonstration est faite, et il faut en rabattre. Cela ne veut pas dire que l'Indo-Chine soit un pays où il n'y a rien à entreprendre ; mais, ce n'est certes pas le paradis, où tout tout pousse sans peine.

Les expositions des provinces nous montrent les produits les plus divers ; on remarque le coton, le tabac, la ramie, le ricin, la canne à sucre, la soie, etc. Tous ces produits sont en petite quantité et suffisent à peine aux besoins de la population.

La pratique a démontré que la culture directe était impossible et les colons ont prouvé que le métayage était la meilleure façon de cultiver, mais jusqu'à présent, le métayage ne se fait que pour la culture du riz, il ne s'applique pas encore à d'autres cultures et nous ne voyons pas, pour l'instant, à quel produit nouveau les planteurs pourront l'employer.

Les essais les plus sérieux se poursuivent pour la culture du jute, de l'abaca, de la ramie ; on espère amener des Manillais pour la culture : de l'abaca, et l'on fonde de grandes espérances sur l'introduction des cultivateurs chinois pour la culture du jute. On semble désespérer de l'emploi possible de la main-d'œuvre indigène pour ces cultures spéciales.

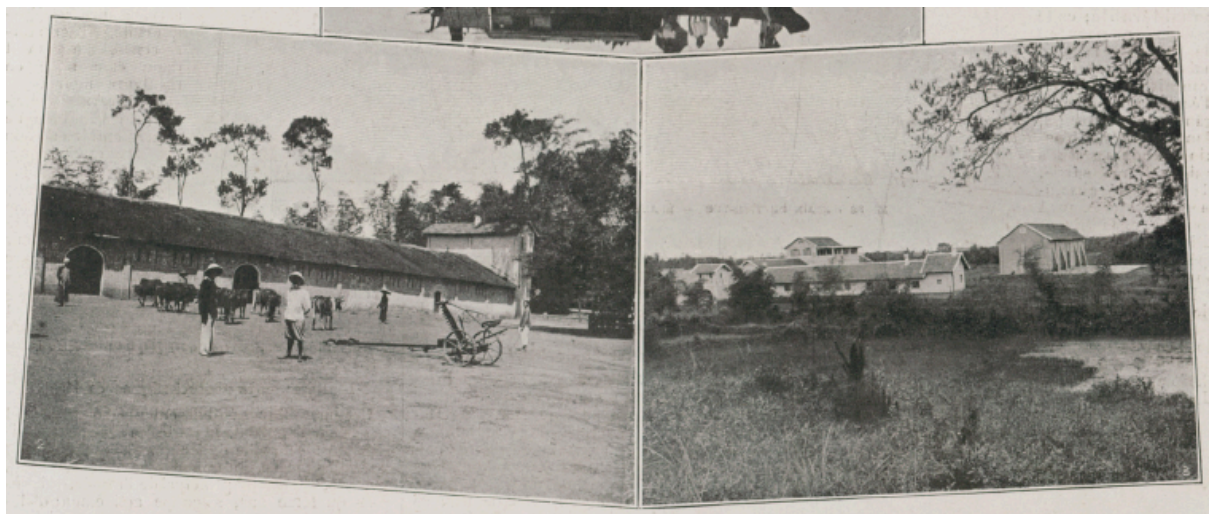
Nous devons citer les plantations les plus importantes que l'on peut considérer aujourd'hui comme complètement installées : près d'Hanoi, la Ferme des Rapides, qui appartient à MM. Gobert et Cie ; cette ferme comprend de vastes prairies bien aménagées, qui produisent le fourrage nécessaire à une partie des services militaires ; à quelques heures de là, près des premiers contreforts du gros massif du Tam-Dao, ces messieurs ont deux autres centres agricoles autour desquels de nombreux villages travaillent les rizières en métayage.

Dans la même région se trouve la plantation de Dâm-Xuyen où l'on tente en ce moment des essais de culture de coton. Plus au nord, les installations de MM. Tartarin et Cie comprenant 7.000 hectares environ sur lesquels sont deux grands centres, Cérès-Manoir et Bel-Air. On pratique sur cette plantation le métayage en grand, trois Français dirigent l'installation des villages ; ils sont secondés par 25 garde-champêtres embrigadés régulièrement et chargés de la police.

Cette concession agricole comprend 70 hameaux employant un millier de bœufs et buffles.



PORTE D'ENTRÉE D'UNE FERME FRANÇAISE (LES PINS) SUR LA LIGNE DE LANGSON



EXPLOITATIONS AGRICOLES : LA FERME DES PINS. — LA FERME DE SAINTE-REINE (PROVINCE DE BAC-GIANG)

À quelques lieues de là se trouve le domaine du Yèn-Thé appartenant à MM. Chesnay et de Boisadam ; cette exploitation fonctionne en métayage et occupe deux centres : Les Châtaigniers et Sainte-Reine ; ce dernier point est la station la plus importante et comprend une série d'installations bien comprises et très pratiques ; comme complément, une distillerie d'alcool de riz fonctionne avec des appareils français et indigènes.

Non loin de là se trouve la Ferme des Pins, une des premières exploitations installées au Tonkin. Cette ferme est située sur la ligne ferrée de Hanoï à la frontière de Chine et la station porte le nom des Pins. MM. Chesnay et Boisadam ont transformé une grande partie de leur propriété en prairies qui fournissent un fourrage très estimé ; les prairies sont coupées à la faucheuse française, et l'emploi de ce nouvel outil a fait l'admiration des indigènes : les fourrages récoltés sont mis en balles fortement pressées et sont expédiées sur divers points du Tonkin et jusqu'en Cochinchine.

Toujours dans le même rayon et en suivant cette sorte de ceinture autour du Delta, nous rencontrons, à 40 kilomètres de là, les installations de MM. Thomé et Cie. La Croix-Cuvelier, première installation faite, et l'établissement de Luc-NaM. Cette plantation, dont la mise en valeur date déjà de 1892, s'est complétée par la réunion de plusieurs concessions voisines, et elle vient d'étendre son champ d'action par l'installation d'une féculerie qui traitera le manioc produit par la plantation. Cette usine, en marche normale, peut traiter dix mille kilos de racines par jour et les transformer en fécule et en tapioca.

Dans la même région, la plantation de M. Levaché, qui a remis en valeur de grandes surfaces de rizières. M. Levaché est complètement organisé, son installation comprend aussi une huilerie très bien agencée pour traiter les graines de ricin. Depuis deux ans, des essais de métayage sont faits avec des familles chinoises provenant de la frontière ; ces Chinois ne semblent pas être de bons cultivateurs et ils ne se fixent pas. Le recrutement de la main-d'œuvre chinoise, s'il y a lieu de s'en servir au Tonkin, doit être fait dans la région de Fou-Tchéou ; c'est de là que parlent les cultivateurs chinois employés sur les plantations des Indes néerlandaises, les Chinois de ce pays étant avant tout cultivateurs.

Les planteurs sont nombreux dans la région de Sontay-Hung-Hoa. Beaucoup de plantations de café, de thé. Nous devons signaler, à Sontay, la plantation de M. [Constant] Morice, qui comprend 40.000 pieds de café, 80.000 de thé, 8.600 bancouliers, 2.000 faux-lilas, 2.000 lianes à caoutchouc, 500 Ylang, 1 hectare de menthe poivrée, 1.000 camélias, plus de grandes surfaces de lemon-grass qui alimentent les alambics d'une distillerie fixe et toute une série d'alambics installés sur les cultures mêmes.

Une seconde installation à Hung-Hoa comprend les mêmes cultures. M. Morice se livre sans relâche à des essais intéressants sur la production des essences tirées des principaux produits du pays ou des plantes- pouvant y être acclimatées.

Cette contrée comprend de vastes plantations de thé, d'arbres à laque, etc.

L'exploitation agricole de Sông-Cot [à Joseph Blanc] est une des principales de la région de Thai-Nguyen, la culture du riz s'y fait en grand sous la forme de métayage. Cette plantation comprend trois fermes : Song-Cot, Dam, Muong et Bèn-Dông. Ces trois points servent de points de concentration aux cultures expérimentales et à l'élevage.

Cette entreprise agricole est complétée par une exploitation des forêts voisines.

Près de Thai-Nguyen même, la concession de Đông-Bom, à M. de Commaille, comprend surtout des plantations de thé.



LE LABOURAGE D'UNE RIZIÈRE



MOISSONNEURS TONKINOIS

En descendant le Sông-Cau, nous trouvons les concessions de MM. Guillaume frères qui complètent leur mise en valeur de rizières en métayage par des essais d'élevage, des croisements très intéressants ; l'origine des troupeaux de chèvres et de vaches laitières, amenés dans cette région, provient de leur centre agricole de Ké-So. Admirablement secondés par leurs associés, MM. Borel frères, ces planteurs poursuivent depuis une dizaine d'années- des essais de croisements entre des races bovines importées d'Europe et la race indigène. Des croisements semblables ont eu lieu pour les chèvres et les résultats sont appréciables, puisque ces centres agricoles arrivent à alimenter les villes de fromages frais très goûtés.

Le concours agricole qui a été organisé pendant l'Exposition a été particulièrement intéressant à ce point de vue.

Les efforts tentés dans ces essais de croisements par les colons sont à signaler et ceux qui connaissent la question savent combien sont ingrates les tentatives de ce genre, elles sont d'autant plus difficiles dans ce pays que des épidémies terribles détruisent en quelques jours tout un troupeau.

Pour faire des croisements, il faut des années et, en quelques jours, plusieurs colons ont vu disparaître des troupeaux complets et des bêtes amenées à grands frais d'Europe.

Au Cambodge, messieurs Vandelet et. Faraud ont aussi travaillé cette question et les animaux qu'il nous a été donné de voir au cours d'un voyage à Pnom-Penh : bœufs, vaches, porcs nous ont émerveillés.

Le but surtout poursuivi est d'obtenir par des croisements des races d'Europe et de l'Indo-Chine des animaux produisant ou plus de viande. ou une plus grande quantité de lait.

Si la race bovine indigène possède de nombreuses qualités, cette dernière lui manque totalement et l'on s'extasie lorsque l'on voit une vache indigène donner par jour 1 ou 2 litres de lait.

Le lait fait défaut et l'on est encore réduit à consommer pour tous les usages du lait conservé.

Les résultats obtenus par plusieurs planteurs [146] dans les croisements ont démontré qu'une plus grande production de lait était possible.

Mais il faut maintenant se mettre d'accord sur le choix des races à introduire. C'est au service zootechnique qu'incombe la tâche de diriger, de poursuivre ces expériences et de fournir aux planteurs les reproducteurs nécessaires.

Le concours agricole nous a fait voir des bœufs de boucherie superbes, des bœufs de trait, des buffles, des porcs énormes, des volailles ; les plus remarquées ont été celles du Yun-nan. Les races du pays sont très belles aussi, mais de taille plus petite, les chapons tonkinois peuvent être mis en concurrence avec les fameuses poulardes du Mans et de la Bresse ; s'ils n'atteignent pas cet état d'engraissement extrême de nos races françaises, ils ont en revanche des chairs fort succulentes.

L'élevage français, qui passe petit à petit aux mains des indigènes, comprenait comme races importées les dindes, les pintades.

Il y avait des chiens, voire même des chats.

Beaucoup de chevaux de race indigène, ceux-là toujours très remarquables. Quant aux produits de croisements, rien n'est à retenir, les produits présentés ne valent pas la race indigène pure dont l'élevage a été fait dans de bonnes conditions.

Le concours comprenait aussi toute une exposition de légumes ; elle était superbe, cette exposition, tous les légumes de France y étaient et se présentaient en de bonnes conditions, les visiteurs étrangers les ont admirés. Parmi les membres du jury venus de France, se trouvait justement M. Vilmorin, il a pu constater que la culture potagère-était ici en grand honneur.

En effet, d'octobre à mai, sur tous les points du Tonkin, on fait des jardins.

L'Annam, la Cochinchine, le Cambodge comprennent aussi de nombreux planteurs, mais le cadre de ce compte rendu ne nous permet pas d'en parler comme nous le désirerions.

La Direction du Commerce et de l'Agriculture avait, dans la galerie du Tonkin, organisé une exposition très complète de tous les produits de l'Indo-Chine. De grandes cartes murales très bien présentées donnaient une idée des surfaces cultivées, des quantités de riz produites, des étendues des concessions agricoles. Le directeur de cet important service, M. Capus, et le sous-directeur, M. Brenier, avaient pris l'initiative de réunir en petites brochures les études les plus intéressantes faites sur le commerce,

l'industrie, les cultures : ces brochures furent distribuées à tous les visiteurs qui les désirèrent.

Près de là se trouvait le pavillon des forêts ; nous ne pouvons pas passer sans nous étendre un peu sur cette très intéressante exposition .

L'Exposition forestière.

Le service forestier, appelé à prendre en Indo-Chine une place de plus en plus importante, a été rattaché par décret du 7 février 1901 à la Direction générale de l'Agriculture.

L'année 1901 n'a donc été qu'une première étape préparatoire d'organisation générale. Ce service est dirigé par M. Ducamp, un inspecteur des Eaux et Forêts du cadre métropolitain. L'Indo-Chine est divisée en circonscriptions forestières qui comprendront au fur et à mesure de l'organisation de nombreux cantonnements.

Des gardes forestiers européens assurent le service actif ; ils sont secondés dans leur tâche [148] de vérification des produits forestiers, de répression de la fraude et des délits par un personnel indigène.

Les indications de la superficie en milliers d'hectares de chaque circonscription forestière et celles des surfaces minima à réserver au domaine forestier laissent deviner l'importance du rôle que doit jouer le service forestier chargé de gérer un domaine deux fois supérieur au moins à celui de la France et qui doit, dans l'avenir, être une source de richesse considérable.

En 1901, le revenu global du domaine forestier s'est élevé à 434.096 piastres.

L'exposition, organisée par les soins du service forestier de l'Indo-Chine, occupait le pavillon du centre (galerie des sections indo-chinoises) ; on y pénétrait par une porte centrale dont les abords étaient garnis de billes de bois sans écorce provenant des divers pays de l'Union, des massifs de plantes vertes agrémentant l'arrangement. Sur les côtés à gauche et à droite, on remarquait : un énorme piège à tigre, véritable souricière double, et des tas de bois à brûler, des charrettes de modèles divers utilisées par le service forestier pour ses transports (Cochinchine, Cambodge). Le pavillon dans lequel on pénétrait était surmonté de clochetons et construit en bois et briques. À l'intérieur, la grande salle comportait des colonnes équarries, simplement, vernies et décorées à la base par des groupes de billes de bois de un mètre de hauteur, toutes sans écorce et taillées en sifflet. Elles montraient le bois en coupe verticale et transversale, avec ses qualités et ses défauts, la proportion d'aubier et de bois parfait.

Ainsi préparés, tous les échantillons étaient en outre, par moitié, passés au tampon, sans aucun vernis, ce qui laissait au bois toute sa valeur.

Au centre du pavillon, une véritable pyramide composée de billes de bois préparées de la même façon et d'échantillons de plus petite dimension. À la base, des pièces de bois disposées en forme de banc.

Au sommet de la pyramide, une panthère tuée au Cambodge, dans la verdure des plantes.

Les échantillons des plus belles variétés de bois, des diverses parties de la colonie, étaient rangés tout le long des murs. Ici, profitant de la place dont il disposait, le service forestier avait pu mettre en regard de chaque bille de bois taillée et échantillonnée, la photographie de l'arbre, l'échantillon botanique (fleur, feuille, graine), et sur une grande étiquette tous les renseignements se rapportant à l'essence exposée.

Entre les 8 colonnes du pavillon agréablement ornées de bancs, de panneaux de soie couverts d'inscriptions en caractères d'or, etc., se trouvaient groupées des étagères et des vitrines. Les unes supportaient, rangés en gradins, des échantillons variés de produits secondaires de la forêt (écorces, racines, huiles, cires, etc.), les autres des bocaliers de teintures, de la cannelle, du caoutchouc et jusqu'à des poisons, dont les indigènes se servent pour leurs armes.

En dehors des collections du Service forestier qui occupaient la principale place, il y avait des envois importants de certaines provinces de l'Annam et du Tonkin ainsi que des territoires militaires ; ces collections, pleines d'intérêt, complétaient le musée de la forêt indochinoise.

Nous ne pouvons signaler l'origine des nombreux envois qu'il nous a été permis d'étudier ; mais nous avons été frappés par la superbe série de billes de 2 mètres de haut que la province de Hatinh (Annam) a su réunir. Cet échantillonnage avait été classé droit, il était sans écorce et comportait une entaille en plein bois sur laquelle étaient gravées des indications, en français et en annamite, qui faisaient de cette collection un document précieux au point de vue forestier et commercial.

La province de Bac-Kan occupait avec ses bois toute une colonne, la multiplicité des échantillons compensait leur valeur en tant que collection commerciale. Faisant pendant un fort riche tableau des bois de teck exposé par une société forestière du Laos. Le Laos lui-même avait envoyé une série de billes de bois que complétait une collection importante d'échantillons groupés dans une des vérandas du pavillon. D'autres provinces (Bac-Giang, Quang-Yên) avaient aussi fait un effort louable pour grouper de petites collections des bois qui se rencontrent sur leur territoire.

Un planteur propriétaire de cocotiers en Annam exposait dans une des vérandas les produits de son exploitation agricole forestière (bois, coprah, huile, fibres, cordes, ficelles) mise en valeur par l'application d'un aménagement rationnel.

De grandes photographies permettaient de comparer l'ancien état de la forêt de cocotiers avec le nouvel aspect, tandis que d'autres photographies nous montraient l'arrivée à la ferme de la récolte et la préparation de l'huile, des cordes, etc. Une autre collection de photographies permettait de suivre les cultures et donnait le désir de connaître ce coin de pays si riche qu'est la province de Binh-Dinh.

L'effort fait par le personnel des agents forestiers de l'Indo-Chine ne s'était pas arrêté à la seule préparation des collections ; il y avait, en effet, des rapports, notices, études, cartes, tableau statistique, photographies, présentant un grand intérêt. Certains agents forestiers avaient entrepris en 1902 de véritables explorations tant au Cambodge qu'au Tonkin et ces explorations étaient relatées dans des rapports accompagnés de cartes.

Le Service forestier exposait des cartes murales de la Cochinchine, du Cambodge et du Tonkin et, à de plus grandes échelles, le plan des provinces dans lesquelles existent des réserves. Enfin, groupés aux abords du bureau forestier où un agent recevait le public désireux d'avoir des renseignements particuliers, des faisceaux d'armes laotiennes et d'outils de bûcherons.

Pour compléter la description des collections, il nous faut encore parler des rotins, bambous, lianes exposés et qui avaient été, en outre, utilisés pour orner la salle. À cet échantillonnage se rattache la présentation de tous les articles que des industries locales et primitives ont su tirer de ces produits secondaires de la forêt indo-chinoise. C'est ainsi que nous avons pu nous arrêter successivement devant des collections de chapeaux indigènes et français, de nattes, de sacs, de nasses et corbeilles diverses, d'éventails et même de vêtements. On avait enfin réuni ensemble les marteaux, coupe-coupe, compas et insignes officiellement employés par les agents du Service forestier en service.

Au milieu de la salle, une réduction au 1/10^e d'une maison d'habitation destinée aux agents forestiers, qui dit toute la simplicité de cette vie en plein air. Les murs du pavillon des forêts étaient encore garnis de têtes et de cornes d'animaux des forêts, tandis qu'étaient disséminés dans la verdure, sur les tas de bois, des oiseaux empaillés.



LES ANNAMITES À L'EXPOSITION (Photo Antonio, de Bangkok)

L'industrie locale à l'Exposition.

Si les efforts dans les exploitations agricoles ont été sérieux, ceux des colons industriels ne sont pas moins remarquables. Depuis peu, en effet, l'Indo-Chine a vu se construire des usines très importantes.

En moins de quatre années, trois grandes filatures de coton se sont montées pour fabriquer les filés de coton nécessaires à la consommation indigène : ces files venaient autrefois des Indes anglaises.

La Société cotonnière de l'Indo-Chine, dont l'usine est à Haïphong, comprend 20.000 broches.

L'usine de Nam-Dinh, à MM. Dupré et Cie, en a le même nombre.

Celle d'Hanoï, moins importante, n'en comprend que 10.000.

Ces trois usines réunies ne suffisent pas en- [149] core à produire la moitié de la consommation indigène.

Nous ne parlons pas du Yunnan qui consomme des filés plus gros ; ces marchandises sont encore de provenance anglaise et passent par le Tonkin en transit. Ce qu'il est curieux de constater, c'est que ces trois usines consomment des cotons qui viennent de l'Inde. Le Tonkin n'en produit pas ; une province de l'Annam en fournit un peu, le Thanh-Hoa, mais ce sont des cotons à court fil que les usiniers n'aiment pas et qui sont exportés en Chine pour faire des vêtements molletonnés.

Les essais de culture de coton se poursuivent au Tonkin, mais rien n'est encore pratiquement démontré.

La ville de Haïphong possède aussi une très importante usine, celle de la Société des Ciments Portland artificiels, qui fonctionne depuis juillet 1901.

La production actuelle est de 25 à 30.000 tonnes par an.

La force motrice de l'usine est donnée par deux machines Corliss de 300 chevaux chacune ; deux dynamos permettent de distribuer la force dans des ateliers séparés.

La composition du ciment fabriqué est exactement la même que celle du ciment de Boulogne et les produits de l'usine sont essayés et contrôlés par l'administration des Travaux publics.

Le ciment est livré en tonneaux ou en sacs et l'atelier de tonnellerie est organisé pour produire 600 barils par jour. La Société exposait dans la galerie du Tonkin les produits de l'usine sous toutes les formes.

Près de là, l'exposition des produits céramiques de la maison Eugène Le Roy, de Dap-Cau.

Cette usine est installée à Dap-Cau, près du fleuve Sông-Cau et de la ligne ferrée, à laquelle elle est reliée par un embranchement. L'usine, dont les fours sont chauffés au bois, marche à la vapeur et comprend tout l'outillage des usines de France, elle occupe environ 400 ouvriers.

Indépendamment des tuiles façon *Monchanin*, dont la production mensuelle est de cent mille, l'usine fabrique tous les genres de briques, des tomettes, des pavés spéciaux qui ont pris le nom de *casernes*, parce qu'ils sont maintenant adoptés dans toutes les constructions militaires. Elle produit aussi des briques réfractaires, des tuyaux de toutes les grosseurs, des ornements pour les balcons, les toitures, des filtres, des pots, des vases en terre vernissée.

Une fabrique du même genre s'est installée à Hanoï, près le Grand-Lac ; cette usine, qui exposait la collection de ses produits, est dirigée par M. Bourgouin. Le directeur semble vouloir faire de la céramique de luxe, genre Vallauris.

La Société des Distilleries de l'Indo-Chine, qui exploite les procédés Calmette, exposait des cuves à macération et les vues de ses trois grandes usines de Hanoï, Nam-Dinh et Saïgon ; cette importante société a obtenu des résultats surprenants pour la fabrication des alcools indigènes.

Les distilleries sont assez nombreuses en Indo-Chine, beaucoup fonctionnent encore avec les procédés indigènes, mais leur transformation est décidée par suite de la nouvelle réglementation des alcools.

Toutes les petites distilleries indigènes ont disparu et, en même temps, une production agricole intéressante, l'élevage des porcs, car le bénéfice de toutes les distilleries se traduisait toujours par une porcherie.

Nous avons parlé plus haut de la main-d'œuvre indigène au point de vue agricole ; cette main-d'œuvre, que l'on croyait bon marché au début, ne l'est pas. Sans en discuter le pourquoi, il est plus simple de constater ce qui s'est passé, et c'est la question industrielle qui nous y amène et qui fournit la preuve de ce que nous avançons.

En dehors des grandes usines, les villes du Tonkin ont des ateliers organisés, qui tous possèdent des machines à vapeur mettant en marche les outils pour travailler les métaux ou bois.

L'Annamite est pourtant un bon ouvrier en



À L'EXPOSITION

1. LE DÔME CENTRAL — 2. LE PAVILLON DE L'AMEUBLEMENT (SECTION FRANÇAISE) — 3. LE PAVILLON DE LA PRESSE — 4. LE PAVILLON DES FORÊTS 5. LE GRAND 'PALAIS, VU DE LA SECTION PHILIPPINE — 6. LE GRAND PALAIS, VU DE LA SECTION FRANÇAISE — 7. LE PHARE 8. LE VILLAGE PHILIPPIN — 9. LES LACS DANS LES JARDINS DE L'EXPOSITION — 10. LA SECTION FRANÇAISE



À L'EXPOSITION

1. RUE DES ATTRACTIONS, MAISON DU LAOS — 2. SECTION DE L'ALGÉRIE — 3. LES INDUSTRIES TONKINOISES (GRAND PALAIS)
4. L'EXPOSITION DU LAOS — 5. CHARRETTES CAMBODGIENNES — 6. UN COIN DE LA SECTION AGRICOLE — 7. INTÉRIEUR DE LA SERRE — 8. LES POTERIES DE CHOLON (COCHINCHINE) — 9. LA SECTION DES PHILIPPINES — 10. LA SECTION DE LA CHINE

[152] bois, cela n'empêche que les grands ateliers ont supprimé leur personnel pour le remplacer par des machines-outils.

Si l'on avait parlé de cette transformation quelques années après la conquête, époque où l'on avait à très bon marché toute la main-d'œuvre nécessaire, on aurait souri. Le pays se transforme, les ouvriers sont rares et les grands travaux entrepris en Indo-Chine s'achèvent péniblement ; les moyens faciles de communication ont tout changé et l'on voit déjà des patrons indigènes acheter des moteurs et des outils.

Dans la section du Tonkin, les ateliers de la maison Godard exposaient un mobilier complet fabriqué par des ouvriers indigènes, sous la direction d'un chef d'atelier français. Cette importante maison de commerce a organisé des ateliers spéciaux pour la sellerie, la cordonnerie, la ferblanterie, le mobilier : ces ateliers sont dirigés par des contre-maîtres français, mais les ouvriers sont tonkinois ; les résultats sont des plus encourageants.

Dans le même ordre d'idées, la maison Viterbo, de Hanoï, une des plus anciennes, la première même qui ait fait des meubles, exposait un billard et une salle à manger superbe. L'ensemble de ce mobilier était très soigné et avait été entièrement exécuté par des ouvriers tonkinois.

Les ouvriers indigènes sont employés comme mécaniciens dans les usines, sur les bateaux, dans les glacières, les usines électriques, les scieries, les filatures ; ce sont les Annamites qui conduisent les trains, le service des chemins de fer n'emploie que des indigènes ; ce sont eux qui distribuent les billets, qui font le service des marchandises, ils sont chefs de gare, aiguilleurs, contrôleurs, et montrent dans tous ces emplois beaucoup d'intelligence.

Dans plusieurs ateliers, les anciens ouvriers sont intéressés dans les bénéfices ; l'atelier de M. Viterbo, dont nous parlions plus haut, est ainsi organisé.

Les sociétés coopératives ouvrières qui ont exposé à Hanoï vont s'engager plus loin dans cet ordre d'idées : les deux délégués de ces sociétés, MM. Thuillier et Letourneau, ont acheté à Hanoï une usine et ils se proposent d'y appliquer les principes de la coopération ouvrière.

Une nouvelle société industrielle s'organise aussi à Haïphong, elle a pris le nom de Société française industrielle d'Extrême-Orient, et est dirigée par M. Dessoliers ¹⁰.

Cette société, déjà chargée d'importants travaux pour les chemins de fer du Yunnan et de l'Indo-Chine, va créer à Haïphong une usine métallurgique.

L'exposition de savons de la fabrique de M. Faussemagne, à Haïphong, était intéressante : c'est une industrie absolument nouvelle. L'usine fabrique tous les genres de savons et traite les graines d'arachide, de ricin, de sésame, de bancoulier.

L'exposition de la savonnerie de l'Extrême-Orient se composait de barres de savons de toutes les nuances et de deux gros dragons sculptés dans des blocs de savon marbré.

Le Tonkin compte encore comme usines :

Les ateliers de MM. Marty et d'Abbadie, dans lesquels on construit de toutes pièces des bateaux de fort tonnage, des dragues. De ces ateliers sont sortis-tous les vapeurs qui naviguent sur les fleuves du Tonkin.

Les ateliers Porchet et Cie ont un outillage fort complet pour tous les travaux en fer.

La scierie mécanique de Bèn-Thuy, qui exploite les forêts du Thanh-Hoà et qui a comme annexe une fabrique d'allumettes.

¹⁰ Transformée en 1910 en [Société française de dragages et de travaux publics](#).

La fabrique d'allumettes de Hanoï, montée par une Société française, mais exploitée par des Chinois.

À Nam-Dinh, une fabrique d'albumine.

La Société des chemins de fer du Yunnan commence, près d'Hanoï, la construction de vastes ateliers pour les réparations du matériel roulant des lignes qu'elle va exploiter.

Sur la rive gauche du fleuve-Rouge, en face Hanoï, nous devons aussi noter l'installation d'une verrerie. Cette nouvelle industrie est créée par la Société Chesnay, de Boisadam, Despland et Cie ; cette verrerie doit fabriquer des bouteilles et tous les menus objets de verre qui trouvent leur écoulement en Indo-Chine.

Les richesses minières.



MINES D'ÉTAIN DE TINH-TUC (TONKIN) — DÉBLAIEMENT DES TERRES STÉRILES



MINES D'ÉTAIN DE TINH-TUC — LE LAVAGE



MINES D'ÉTAIN DE TINH-TUC — ÉPAISSEUR DE LA COUCHE STANNIFÈRE : 28 MÈTRES

Notre colonie d'Indo-Chine, intéressante à tous les points de vue, possède des richesses fort peu connues et qui seront un jour une raison de sa grande prospérité : nous voulons parler des richesses minières.

On trouve des mines partout ; sur les anciennes cartes, on en indiquait à profusion, leur énumération était même plus importante que la désignation des villes.

Lorsque l'on parcourt le pays, on rencontre à chaque instant d'anciennes mines, en particulier beaucoup de mines d'or ; lorsque l'on débroussaille ces endroits déserts, on retrouve des travaux, des galeries, des puits.

Ces mines ont été exploitées par les Chinois. On a peu de renseignements sur leur valeur et les quelques prospections faites dans ces anciens placers ont démontré que l'or s'y trouvait, mais en quantité infime. Plusieurs de ces mines ont été reprises, puis ont été abandonnées: il est vrai de dire que ces tentatives de réexploitation n'ont jamais été tentées que par des moyens particuliers, forcément très restreints.

En dehors des minerais aurifères, on trouve, sur tous les points du Tonkin et dans la Haute Région surtout, des minerais très riches.

M. Beauverie, ingénieur civil des mines, directeur de la Société métallurgique et minière de l'Indo-Chine, exposait dans le Grand-Palais quelques minerais intéressants, recueillis dans la colonie. C'étaient de superbes minerais de fer, de cuivre et de manganèse, du charbon du bassin de Đông-Triêu, etc., représentant quelques-uns des résultats principaux des recherches de cette société.

La qualité et l'abondance de ces minerais ont servi de base à des projets d'installations au Tonkin d'établissements métallurgiques dont la réalisation permettrait à la colonie de prendre une place avantageuse parmi les fournisseurs de l'immense débouché s'ouvrant actuellement pour les fers et aciers dans tout l'Extrême-Orient, qui va s'outiller sans doute incessamment à l'européenne et se couvrir de voies ferrées, de routes, de constructions de tout genre, employant des quantités énormes de métal et absorbant et au delà, pendant bien des années encore, la production d'usines puissantes.

La mise en exploitation des mines de cuivre de la rivière Noire, représentées dans cette exposition par leurs minerais, aurait sans doute, en outre de ses propres profits, l'avantage d'appeler sur les mines du Tonkin en général une attention qu'elles méritent. Il faut espérer que la constitution de sociétés d'exploitation les mettra sous peu à même de prouver leur valeur et de contribuer à la prospérité du pays.

La mise en valeur de ces ressources minières, trop négligées jusqu'ici, atténuerait dans une certaine mesure les aléas d'un budget reposant entièrement sur une monoculture.

On peut le répéter sans témérité, à l'heure actuelle : toute la région montagneuse du Tonkin et de l'Annam est riche en mines de toutes sortes. Certaines de ces mines ont été étudiées et sont prêtes pour l'exploitation ; les autres [153] sont reconnues et seront étudiées à leur tour. Elles n'attendent toutes, pour se révéler, que le concours des capitaux dont il y a lieu de croire que l'initiative sera récompensée largement, tout en aidant au développement économique du pays.

Et ce développement de l'industrie en Indo-Chine ne doit pas être pour inquiéter les industriels de la Métropole, à qui elle assurera pendant de longues années de nombreuses commandes d'outillage, machines, etc. Quant au surplus, il ne tient qu'à eux de s'en assurer tous les profits en venant créer ici, dans des conditions bien moins difficiles que sur le marché encombré d'Europe, une production qu'absorbera sans peine cet immense et industrieux Extrême-Orient, car il aura besoin de nous pour se faire producteur à son tour et restera encore longtemps consommateur.

Et, si l'on considère que cette période transitoire ne doit pas être indéfinie, il faut se hâter de se mettre en mesure d'en tirer tout le parti possible. L'heure est venue, il importe de ne pas la laisser passer, sans en profiter.

M. Aubertin avait collectionné, dans les différents endroits du pays où l'appelait son service des postes, des échantillons de minerai qu'il présentait avec beaucoup de méthode.

Sur les planches des vitrines, s'étaient les plombagines du fleuve Rouge — des charbons différents de ceux de Hongay et de Kébao — les lignites de Ninh-Binh — les anthracites de Cao-bang, de la rivière Noire et du Đông-Triêu. Toutes les sortes de

minerais de fer depuis la pierre de Biên-hoà (oxyde de fer très hydraté) et la limonite terreuse jusqu'à la magnétite et l'hématite étaient représentées ; puis différents quartz aurifères et pyritifères injectés de galène, quartz d'améthyste, quartz hyalin de My-duc, de la rivière Noire et du Haut-Tonkin — du cristal de roche — des onyx — de l'étain sous forme de cassitérite alluvionnaire et de cassitérite en roche qui gisent dans le bassin du Song-giang — de l'or alluvionnaire et du plomb argentifère de Thai-nguyên — du cuivre et du zinc de la rivière Noire ; et du Sông-cau, du kaolin, du gypse, de l'amiante, du cobalt, du cinabre, du réalgar, du mica, etc., provenant du Haut-Tonkin.

En face, dans une petite vitrine, était exposé un joli lot de saphirs du Haut-Laos, de rubis, de grenats, d'œils de chat de la vallée du Songchai, un des affluents du fleuve Rouge.

Dans la galerie du Tonkin et non loin des charbonnages de Hongay, dont nous parlerons tout à l'heure, MM. Duverger frères nous montraient dans deux stéréoscopes toute l'activité qui règne sur leurs mines d'étain et d'or de Tinh-Tuc.

Ces mines sont situées dans la région de Cao-Bang, c'est-à-dire à la frontière Nord du Tonkin ; la vallée en exploitation a une superficie de 700.000 mètres carrés.

Les nombreux puits d'essai creusés jusqu'à ce jour ont permis de constater que la couche stannifère se trouvait invariablement à 7 et 8 mètres de la surface du sol.

Le minerai d'étain contient 56 0/0 de métal pur, cet étain est coté comme un des meilleurs : il a 99,5 % de pureté.

Cette mine est exploitée au moyen de coolies chinois, mais elle va être, prochainement munie d'un matériel complet.

À mentionner encore les exploitations de Hoà-Binh, sur la rivière Noire (mines d'or), et celles de Pac-Hin-Boun (mines d'étain), au Laos.

Si l'or se rencontre un peu partout, le fer le plus pur a été reconnu sur bien des points et ce qui n'est plus douteux, c'est la présence du charbon.

Les mines de Hongay ont pris enfin un essor définitif, les navires se succèdent sans interruption aux quais de la mine.

Le réseau des chemins de fer de Hongay atteint déjà 20 kilomètres desservis par sept locomotives. Les divers quartiers de la mine sont sillonnés et reliés au chemin de fer par 25 kilomètres de voie Decauville portant cinq cents wagonnets verseurs.

Les mines de Hongay — mines à ciel ouvert — ont extrait en 1901, 248.622 tonnes de charbon et l'usine de briquettes a produit 60.824 tonnes.

Les mines de Kébao, situées dans l'île du même nom et à proximité de Hongay, ont arrêté leur production par suite de la situation difficile de la société ; elles peuvent être appelées cependant à donner lieu à une entreprise rémunératrice comme les autres gisements houillers du Tonkin. Seule, la nature anthraciteuse de leur combustible limitera leurs débouchés ou nécessitera des mélanges qui les rendront tributaires de mines productrices de charbon gras.

Le domaine de Kébao renferme un gisement comparable à certains bons charbonnages des bassins de Namur ou du centre de la France et, rationnellement conduite, avec un service de vente bien organisé, l'exploitation des mines de Kébao peut arriver à rémunérer très convenablement, au bout de 4 à 5 ans, un capital de 4 à 5 millions, et ce, pendant de longues années.

Les mines du Đông-Triêu ont produit, en 1901, 10.000 tonnes de charbon ; ces mines sont exploitées pour la Compagnie des Messageries fluviales du Tonkin.

À Tourane, les mines de Nong-Son, particulièrement bien placées sur la côte d'Annam, ne sont pas encore entrées dans la période de grande exploitation. La mine d'or de Bong-Mieu (province de Faï-fo, Annam) promet aussi, grâce à l'habile direction de M. Mazemann, de donner de beaux résultats.

La ville de Hanoï.



L'ENTRÉE DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL À HANOÏ



LE PETIT LAC À HANOÏ

La ville de Hanoï, qui a eu l'honneur d'offrir l'hospitalité aux visiteurs de l'Exposition, hospitalité aussi cordiale que généreuse, offre un exemple frappant de ce que peut faire l'effort colonial français en Indo-Chine.

Que reste-t-il de l'ancienne capitale tonkinoise ? Qui peut se faire une idée de la transformation opérée ?

Et quel ne serait pas l'étonnement de ceux qui ont vu Hanoï en 1884 et qui la reverraient maintenant ?

Une gare centrale, où, chaque jour, une dizaine de mille voyageurs vont et viennent, des trains qui circulent, sans relâche, un pont de 2 kilomètres sur le fleuve Rouge, des tramways, la lumière électrique partout, des habitations luxueuses, des hôtels, un théâtre, des voitures : quel changement ! Et tout cela fait en quelques années !

Si toute une ville, entièrement française, est sortie des marais, la-ville indigène a subsisté et [154] s'est grandement améliorée, mais les anciennes rues se sont conservées et les métiers sont restés groupés ; les noms de ces rues rappellent un peu

ceux de nos vieilles cités. Il y a encore les rues du Sucre, des Voiles, des Vieilles-Tasses, du Chanvre, des Incrusteurs, des Changeurs, etc.

Hanoï a toujours été une grande ville industrielle et elle a conservé son cachet: les laqueurs, les fabricants de lanternes, d'éventails, de cercueils occupent des rues entières qui portent les noms des métiers qu'elles renferment : toutes ces industries, bien tonkinoises, figuraient à l'Exposition dans des galeries spéciales.

Les argentiers ont été très remarqués, les brodeurs et les incrusteurs aussi ; les travaux de ces artisans indigènes se sont améliorés par les conseils et les indications donnés par les acheteurs.

Quelques associations se sont organisées ; la plus importante est celle de l'Enseignement mutuel, qui compte un nombre d'adhérents considérable ; cette association a pour but de propager la connaissance de la langue française, elle n'a pas d'écoles, mais elle organise, tous les soirs, dans les villes du Tonkin, des cours gratuits qui sont très suivis. Cette société, absolument tonkinoise, avait construit dans l'Exposition un pavillon spécial, très original, entièrement fait en bambou.



Armes de la ville d'Hanoï

Les armes de la ville d'Hanoï rappellent la vieille légende annamite suivante :

Dans les temps reculés, Hanoï s'appelait Long-do. Les rois n'y avaient pas encore fixé leur résidence. Ce fut Ly-thai-To (Ly, le grand ancêtre), chef de la dynastie des Ly,

qui en fit sa capitale. Un jour qu'il se promenait sur le fleuve, en face de l'emplacement actuel de Hanoï, il vit émerger deux dragons près de sa barque. C'est en souvenir de cet événement, considéré comme d'heureux présage, qu'il donna à sa nouvelle résidence le nom de *Thang long*, dragon qui émerge. Cette expression même, en dehors de toute allusion historique, est le symbole du développement. de la prospérité.

C'est au siècle dernier que le nom a été changé en celui de Hâ-noï, au milieu du fleuve, nom que justifie la situation géographique de cette ville qui se trouve dans la partie moyenne du grand fleuve. Le blason de la ville rappelle l'événement qui précède par ses deux dragons ; l'épée le fait aussi légendaire du roi Lê-hoan qui chassa les ennemis du Tonkin au moyen de l'épée gardée par le dragon au fond du Petit Lac d'Hanoï (Lac de l'Épée).

L'Aurore qui surmonte le blason marque l'essor nouveau d'Hanoï dû à l'occupation française.

La devise est : *Dis lecla fortitudine prospera*, qui se traduit par : Choisie par les Dieux, sa valeur assure sa prospérité.

L'Observatoire central de l'Indo-Chine.



L'OBSERVATOIRE DE PHU-LIEN, PRÈS HAÏPHONG

Longtemps avant d'arriver à l'embouchure du fleuve, le Cua-Cam, que l'on descend depuis le port de Haïphong ; on aperçoit dans le lointain un groupe de petites collines qui s'estompent dans la brume, à l'ouest. L'une d'elles semble couronnée d'un menaçant château-fort. C'est l'observatoire de Phu-Liên qui se dessine sur l'arrière-plan du tableau, à l'horizon.

De Haïphong, d'où il est visible, en moins d'une heure, soit en chaloupe, soit en voiture, on arrive au pied de la colline sur laquelle se dresse, avec autant de fierté que de grâce, ce grand Institut météorologique et magnétique indo-chinois.

M. Doumer, gouverneur général, est allé au-devant des sollicitations de la marine, du commerce et de l'agriculture de la colonie, en fondant l'observatoire central et le service

météorologique qui étend son réseau de stations sur l'étendue tout entière de l'Indo-Chine.

Depuis longtemps, une aussi utile création était unanimement désirée. Paul Bert l'avait inscrite dans son programme, mais depuis lors, les événements politiques, et, jusqu'à la réorganisation définitive des finances du pays, les difficultés budgétaires avaient toujours ajourné l'entreprise de cette œuvre. Enfin les temps meilleurs sont venus, avec la prospérité de la colonie. Il fut décidé, alors, de combler la grave lacune qui existait dans ce pays en le dotant d'une institution qui permettrait aux navires de se mettre, en temps utile, en garde contre les typhons, qui donnerait aux agriculteurs des renseignements sur la climatologie de chaque région de l'Indo-Chine, et enfin qui renseignerait, dans la limite du possible, tous les riverains des innombrables fleuves et rivières qui sillonnent le Tonkin, sur l'arrivée brusque d'une crue des eaux, etc.

Le gouverneur général de l'Indo-Chine fut puissamment aidé, dans la réalisation de son projet, par M. Ferra ¹¹, résident de France, l'un des rares survivants au Tonkin parmi les premiers collaborateurs de Paul Bert. Pendant dix-sept ans, M. Ferra s'occupa de l'étude climatologique de l'Indo-Chine en même temps qu'il devenait l'un de ses administrateurs les plus distingués.

L'organisation du service météorologique et de l'Observatoire central ne pouvait donc être mise en meilleures mains.

L'Observatoire central de Phu-Liên ne pourra entrer en plein exercice qu'au cours de 1904. Il sera alors entièrement outillé et son personnel au complet.

M. Ferra, directeur de l'observatoire central, nous a fait, avec beaucoup d'amabilité, les honneurs de l'établissement qu'il dirige, et nous nous sommes rendu compte qu'il était parfaitement exact que l'Indo-Chine possédait un des plus beaux établissements météorologiques d'Extrême-Orient.

Établissements zootechniques de Hanoi.

¹¹ Claude Jean-Baptiste Ferra : né à Lyon, 1^{er} arr., le 12 décembre 1857. Marié à Charly (Rhône), le 30 juillet 1914, avec Maria Joséphine Braun. Entré dans les services civils de l'Indochine le 20 septembre 1886. Résident de France en Annam et au Tonkin. Retraité du 31 déc. 1908.



PRODUITS DE L'ÉTABLISSEMENT ZOOTECHNIQUE DE HANOÏ

Ces magnifiques établissements d'élevage sont situés sur le bord de la route Mandarine, à 4 kilomètres de la ville de Hanoï. Ils ont été créés de toutes pièces, au milieu des rizières, par M. Lepinte ¹², vétérinaire principal de l'armée, qui, depuis quatorze ans, s'occupe activement d'élevage.

Après avoir organisé en 1892 les haras de l'Indo-Chine qui fonctionnent sous son habile direction, M. Lepinte a fondé en 1896 les Établissements zootechniques de Hanoï qui constituent une véritable école de zootechnie appliquée, comprenant : haras, jumenterie, vacherie, bergerie, porcherie, animaux de basse-cour, etc. Leur superficie est d'environ 40 hectares, convertis en prairies divisées en secteurs d'une contenance variable, pour chacun d'eux, de 1 à 7 hectares, et clôturés par des haies vives en *inga*, plante analogue à l'aubépine. Ces prairies sont d'une végétation des plus luxuriantes, puisqu'elles assurent le pâturage en liberté ainsi que les foins nécessaires à la nourriture d'au moins 250 têtes de bétail composé de 35 étalons, 125 juments poulinières, poulains ou pouliches, 20 vaches laitières, 50 moutons, 20 porcs et plus de 200 animaux de basse-cour, le tout ayant un intérêt pratique pour l'élevage.

Les animaux, les grains, les fourrages et le matériel sont logés dans d'immenses bâtiments construits tout en fer et briques, des mieux aménagés pour le climat du Tonkin, occupant actuellement une surface couverte de près de 5.000 mètres carrés.

La Cochinchine.

La Cochinchine, l'aînée des colonies de l'Union, occupait naturellement une place très importante.

[155] Son exposition était divisée en deux parties : l'une se trouvait dans les galeries, l'autre dans un élégant pavillon qui semblait élevé à la gloire du riz. Les organisateurs de ce pavillon avaient réussi à le rendre fort élégant, grâce aux portiques revêtus

¹² Firmin Lepinte (1853-1922) : chef des services vétérinaires du Tonkin, créateur des haras (jumenterie) de la Citadelle à Hanoï, puis des Établissements zootechniques de la route Mandarine (1896). Officier de la Légion d'honneur.

complètement de grains de riz, aux gerbes et aux divers motifs de décoration, toujours en produits du sol, rehaussés des couleurs françaises et annamites.

La caractéristique de l'Exposition de la Cochinchine était : 1° l'Instruction publique et 2° l'Agriculture.

Les écoles tenaient une large place. Il suffit de citer quelques noms pour en montrer l'importance :

Les collèges Chasseloup-Laubat et de Mytho, les écoles provinciales et cantonales, l'École Tabert.

C'étaient de vraies montagnes de cahiers de travaux scolaires et d'œuvres artistiques ou de patience qui figuraient sur les tables et étagères.

Nous ne ferons qu'une critique : où vont, leurs classes finies, ces longues files d'écoliers ?

De l'avis des Cochinchinois, ceux qui n'entrent pas dans l'administration comme interprètes, copistes, plantons, etc., ne font que des déclassés.

Les écoles professionnelles ont le défaut de produire surtout des artistes ou réputés tels au lieu de simples ouvriers habiles pouvant être employés dans des ateliers. Ne parlez donc pas d'outils à mettre entre les mains fines de ces *étudiants*, bien mis, gavés de médailles et de diplômes : ils auraient bien trop peur de suer et de se salir.

Il n'en est pas de même de l'École des sourds et muets de Lai-Thieu que dirige le Père Vernet, et de l'École des jeunes aveugles fondée par un ancien interprète, Nguyen Van Chinh, devenu aveugle et envoyé à Paris ; à son retour, il créa son école à Cho-Quan ; et enfin, de l'Orphelinat des sœurs de Culao-Gieng dont les élèves se marient généralement à leur sortie avec des Annamites catholiques aisés, grâce à l'excellente instruction pratique qu'elles ont reçue.

L'imprimerie était bien représentée, par MM. Claude et Cie, une ancienne et honorable maison très bien outillée, et par M. Ménard.

La Cochinchine, au point de vue agricole, est un pays de cultures riches, mais c'est surtout un grenier à riz et les récoltes y sont régulières.

Nous avons dit plus haut qu'un pavillon spécial avait été réservé aux produits agricoles.

Mais ce pavillon renfermait aussi beaucoup d'autres produits très intéressants : des peaux, textiles, rotins et bambous, nattes, poivres, vers à soie, tabac, café, alcool de riz, coton, cordages.

Signalons aussi l'exposition du Jardin botanique renfermant de très nombreux échantillons de produits divers et de médicaments indigènes.

La ville d'Hanoï, nouvellement créée, voudrait être la capitale de l'Indo-Chine. La bonne saison d'hiver fait aimer le Tonkin et Hanoï, mais enfin on est obligé de convenir que la ville de Saïgon est, au point de vue ville, la capitale véritable de l'Indo-Chine. Saïgon est bien construite, bien tracée et les monuments y sont nombreux ; quelques-uns sont de véritables chefs-d'œuvre d'élégance, tels :

Le gouvernement général, le palais du lieutenant-gouverneur, le théâtre, la poste et, enfin, plus tard, la mairie qui s'élève sous la direction du talentueux statuaire Ruffier. Ses grandes avenues ombragées lui donnent un cachet particulier et l'animation de ses rues, l'allure d'une grande ville. Les étrangers eux-mêmes sont obligés de convenir que Saïgon est la capitale de l'Extrême-Orient.

À cinq kilomètres de Saïgon s'élève, sur l'arroyo Chinois, Cho-lon, la ville commerciale et industrielle la plus importante de l'Indo-Chine, le grand entrepôt de tous les produits d'importation et d'exportation. Sa population est de 150.000 habitants : elle est reliée à Saïgon par trois lignes de voies ferrées.

Cette ville renferme des constructions remarquables : huit usines à décortiquer le riz, des chantiers de construction, des scieries, poteries, un hôpital indigène de 200 lits, un orphelinat, une maternité (qui mériterait un chapitre spécial), des écoles, des pagodes

magnifiques. La poterie de Cai-Mai exposait un plan en relief de la ville de Cho-lon en céramique, des vases, colonnes et ornements de jardins et d'appartements.

Divers exposants présentaient des matériaux de construction en céramique, des cuirs, peaux, bois sculptés, étoffes de coton et de soie, livres, gravures, bijouterie, costumes de théâtre, instruments de musique, matériel de décortiqueries indigènes, etc.

L'association maternelle, fondée en 1901 par le sympathique et zélé fonctionnaire qu'est M. Drouhet, maire de Cho-lon, dans le but de diminuer en Cochinchine la mortalité infantile, exposait des photographies et de nombreux documents des plus intéressants.

[156] Elle a eu 6.321 journées de traitement de femmes enceintes en une année, et a formé une trentaine de sages-femmes indigènes.

Ces chiffres se passent de commentaires. Cette section, qui avait pour fond une pagode chinoise, était une des mieux installées.

Le Cambodge.

À côté de la Cochinchine se trouvait la section du Cambodge, très artistement présentée. C'étaient les œuvres artistiques ou ethnographiques qui, en premier lieu, frappaient le regard : réduction des palais royaux, pagodes et temples de Pnom-Penh, modèles de maisons, voitures, jonques ; collection de bouddhas, costumes, éventails, casques de danseuses, etc. ; puis venaient les armes, les instruments de musique très variés, le matériel de pêche (La pêche est, en effet, une des principales industries du pays.)

Le Cambodge produit des matelas pliants en usage dans toute l'Indo-Chine, des nattes très fines, des tissus de soie pour costumes et sampots aux tons splendides, des bois, du tabac, de la gomme gutte, des résines, paddy, cardamome, huiles.

C'est la partie de l'Indo-Chine qui produit le plus de coton, de faux coton ou ouate. Il s'y fait aussi un grand commerce de poisson salé.

Cette exposition, à l'arrangement si artistique, était l'œuvre de M. Forestier, l'aimable chef du cabinet du résident supérieur, M. de Lamotte, qui nous accueillit si aimablement lors de notre passage à Pnom-Penh.

Quang-Tcheou-Wan.



MILICIENS CHINOIS DE QUANG-TCHÉOU-WAN

Notre nouvelle possession avait fait une exposition qui n'occupait qu'un petit espace, mais était très complète, un vrai petit musée ethnographique. On ne se doutait certainement pas au Tonkin des ressources agricoles et commerciales que peut offrir cette position avancée, sur le territoire chinois, commandant le détroit de Hai-Nan et qui peut devenir un grand port, et un des meilleurs points d'appui de nos flottes.

Si on donne suite aux grands travaux encore en projet, on regrettera plus tard amèrement de n'avoir pas pris possession de tout le pays qui nous était offert par le gouvernement chinois, en compensation des avantages accordés aux autres nations, lors des négociations entamées par M. Hanotaux.

Pourquoi faut-il que la Marine se soit contentée de « l'eau suffisante pour ses flottes » lorsque tous les habitants de la province espéraient l'annexion qui leur aurait apporté la richesse en place de la misère ?

Une fois de plus, nous avons laissé échapper une occasion qui ne se retrouvera plus ; nous aurons la satisfaction, il est vrai, de pouvoir déclarer que, dans la circonstance, on ne nous a pas roulés, mais que c'est nous qui avons-tenu à l'être. C'est l'histoire rééditée du Siam en 1893.

Il faut d'autant plus le regretter que le climat de Quang-Tchéou-Wan est bien meilleur que celui du Tonkin et aurait été mieux qu'un sanatorium, c'est-à-dire un endroit où la chaleur n'est pas accablante et où l'on peut vivre et travailler, même en plein été.

Le Laos.



ÉLÉPHANTS DU LAOS A L'EXPOSITION

LES



TYPES KHAS (LAOS)

Le Laos, qui occupe la moitié environ de l'Indo-Chine, est encore si peu connu qu'il offrira pendant longtemps un vaste champ aux explorateurs, touristes, chasseurs de grands fauves, artistes, etc.

Il était représenté par un village habité par des indigènes appartenant à quatre tribus et qui avait, par le pittoresque de leurs costumes, attiré la curiosité. Ces indigènes avaient amené avec eux de grands éléphants. La section laotienne avait été organisée par M. Wartelle, commissaire du gouvernement, qui habite le pays depuis plus de vingt ans et avait su tirer bon parti des collections qui lui avaient été envoyées des différentes provinces.

Plusieurs envois ont été égarés et, de ce fait, l'exposition du Laos, qui avait cependant été préparée avec le plus grand soin par le colonel Tournier, le distingué résident supérieur, n'a pas eu tout l'éclat qu'elle aurait dit avoir.

Nous ne pouvons que parler bien sommairement des objets exposés consistant en étoffes, objets usuels, instruments de musique, matériel agricole, produits de forêts, bois précieux, huiles, bijoux, étain, etc.

M. Wartelle avait eu l'idée, partagée aussi par l'administrateur de la province de Bac-Kan, de faire un étalage de tous les produits d'une vente courante chez les indigènes. Naturellement, il n'y avait presque rien de provenance française là dedans, tout venait d'Angleterre, d'Allemagne, de Chine et même d'Amérique.

Le jour où nos commerçants voudront fabriquer conformément au goût des indigènes, avec les dimensions, marques et couleurs auxquels ils sont habitués, ils seront sûrs de trouver, au Laos et dans la Haute Région, d'importants débouchés.

Il n'y a, pour eux, qu'à imiter servilement ce qu'ont fait leurs rivaux.

Algérie et Tunisie.

Les produits de la vieille Algérie, de la « seconde France », sont trop connus pour que nous en donnions le détail. Peu décoratifs de leur nature, ils avaient été encadrés par des tapis, des étoffes somptueuses, des cuivres étincelants, de beaux trophées d'armes.

La Tunisie, plus jeune, s'était enfermée dans une sorte de mosquée ou de harem, attendant ses habitantes, autant qu'on pouvait en juger par la plus jolie des garde-robes qu'on pût imaginer: vestes soutachées, babouches, vastes pantalons, coquettes chéchias, rutilantes ceintures, brillants colliers, narghilés, cassettes à parfums, etc.

Il ne manquait qu'une chose pour animer ces deux jolies expositions et compléter leur couleur locale : la vie, c'est-à-dire des Kabyles, des tirailleurs et surtout des aimées.

Et cependant en avait-on assez parlé des houris, aux poses lascives, de la danse du ventre, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Les Parisiens se figurent-ils une exposition sans danse du ventre et sans tziganes ? Eh bien, horreur ! c'est ce qui s'est produit à Hanoï, et les Hanoïens n'ont pas été contents.

Il est vrai qu'ils avaient les célèbres chanteuses annamites qui excellent dans la danse des mains, mais ce n'est pas la même chose, et quoique leurs gestes soient beaux et superbement hiératiques, elles n'auraient pas été dans leur cadre au pavillon algérien.

— Tu la verras à Marseille, dans un an, mon bon, la danse du ventre, dit un ami provençal à un Hanoïen déçu.

C'est toujours une consolation.

Madagascar.

C'est très modestement — dit l'intéressante brochure imprimée à Tananarive par les soins du Gouvernement — que la jeune colonie de Madagascar vient prendre la place qui lui était réservée, n'ayant dans son bagage aucun produit comparable aux chefs-d'œuvre des vieilles civilisations asiatiques. Quant à son industrie, elle en est encore à la période de tâtonnements; les forêts et le sol de la Grande-Ile, partiellement reconnus, commencent seulement à dévoiler leurs richesses. L'œuvre de paix ne date-t-elle pas d'hier ?

C'est vraiment trop de modestie, car dès la première visite au Pavillon de Madagascar on emportait l'impression d'une œuvre très considérable déjà accomplie dans notre nouvelle possession. On reconnaissait dans ce qui était exposé la main d'un organisateur de premier ordre, et si la jeune colonie n'est pas encore entrée dans la période active de l'exploitation, tout est préparé, du moins, pour que les futurs colons trouvent dès leur arrivée les éléments nécessaires [157] saires pour faciliter leur tâche. Il y a eu déjà beaucoup de fait et la sœur aînée de Madagascar ne fera aucune difficulté pour avouer qu'elle a déjà pas mal de choses à envier à sa cadette.

Il faudrait tout citer et nous nous sommes trouvés devant une vraie débauche de cartes, de photographies, de collections, de produits, de denrées, de documents concernant les écoles professionnelles, les fermes modèles, établissements hippiques, les travaux publics, les mines, les ports, les chemins de fer, etc.

C'est une des parties de l'Exposition où il a été apporté le plus de soins et de peines. Pour donner la note pittoresque, le général Gallieni avait envoyé un peloton de ses tirailleurs qui ont dû être bien choisis. Quels beaux et solides gaillards, quelle superbe prestance ; de vraies statues de bronze ; quelques femmes indigènes, occupées à divers travaux dans les galeries, les accompagnaient.

Le Pavillon de la Presse.



LES MEMBRES DE LA PRESSE MÉTROPOLITAINE, LOCALE ET ÉTRANGÈRE

Un des endroits les plus fréquentés de l'Exposition fut le Pavillon de la Presse dont l'organisation fort bien comprise permettait aux visiteurs de faire leur courrier, de prendre connaissance des journaux et de se documenter sur le pays grâce à une bibliothèque renfermant plus de 300 collections de livres et de brochures.

Un bureau de poste annexé au Pavillon a fonctionné pendant toute la durée de l'Exposition : il était dirigé par M. Landry, la complaisance faite homme.

Le Pavillon renfermait, en outre, de nombreux tableaux, aquarelles et photographies.

Les Beaux-Arts.

C'est par centaines de mille qu'il faut compter maintenant les Français qui sont venus au Tonkin. Y a-t-il un pays sur lequel on ait plus écrit ? Étant donné que tous les paquebots qui relient l'Indo-chine à la Métropole sont insuffisants pour le nombre de voyageurs allant en France ou en revenant, on pouvait penser qu'il était loin le temps où l'on demandait au Tonkinois, débarquant à Paris : « Comment mange-t-on là-bas ? Où couche-t-on ? Comment est-on habillé ? », où les fabricants envoyaient leurs rossignols en disant : C'est bien assez bon pour eux.

Que de bons gros paysans, que des Philistins ou des épiciers aient encore ces idées, passe encore ; mais que des intellectuels, des artistes, des inspecteurs des Beaux-Arts les partagent, c'est par trop fort !

Nous pensions qu'à l'annonce de l'Exposition d'Hanoï, les artistes français seraient pris d'une noble émulation, qu'ils seraient jaloux d'affirmer leur supériorité sur les Chinois, Japonais et Indo-Chinois — dont l'esthétique, toute stationnaire quelle ait été jusqu'à, ces temps derniers, n'est pas à dédaigner —, et qu'ils auraient envoyé des œuvres choisies, des toiles ou des sculptures qui auraient synthétisé l'art contemporain français.

Au lieu de cela, à part quelques toiles ou maquettes hors de pair et qui ne sauraient être discutées, nous avons assisté à un déballage de croûtes indignes, de pochades même, de soldes d'atelier ou de laissés pour compte, à décontenancer les connaisseurs,

à étonner le gros du public, à faire même sourire les indigènes lettrés qui ont fait un séjour en France.

Et, cependant, le Palais des Beaux-Arts était digne des plus belles œuvres : vaste, bien éclairé, conçu de façon à faire valoir tout ce qui y serait exposé.

À qui incombe la responsabilité de ce four ? Nous n'hésitons pas à répondre : au Commissaire général des Beaux-Arts, qui n'est jamais venu en Indo-Chine, qui n'a pas su s'entourer de gens compétents et qui a, sans doute, dédaigné de faire de la propagande auprès des artistes, afin de les décider à envoyer des œuvres de choix au Tonkin, comme ils n'hésitent pas à le faire pour les États-Unis ou l'Amérique du Sud.

Il fallait aussi penser au débouché qu'offrait notre colonie aux peintres- sculpteurs.

Ce ne sont pas les acheteurs qui manquent, sauf pour les tableaux de grand prix.

Nous avons des palais, des mairies, des chambres de commerce, des cercles, des résidences à orner, sans parler de la Cour d'Annam ni des maisons particulières, ni de celles des hauts mandarins. On offre des œuvres d'art, en cadeaux, en prix, en primes. Avec un peu de tact, on aurait trouvé ce qu'il fallait.

On ne devait pas craindre de trop envoyer ; les récompenses étaient là pour les invendus et cette première expérience aurait fixé sur les besoins du pays. C'était, d'ailleurs, le but de l'Exposition d'Hanoï, comme celui de toutes les expositions.

Il y a une revanche à prendre et l'un de nos plus sympathiques visiteurs, M. Paul Vivien, délégué de la presse coloniale, l'a si bien compris qu'il a fondé, avant son départ du Tonkin, une Société coloniale des Beaux-Arts qui aura ses expositions périodiques et qui groupera non seulement des artistes métropolitains, mais encore tous ceux de l'Indo-Chine, européens et indigènes, nombreux mais peu connus parce qu'ils sont disséminés un peu partout, certains même de grand mérite.

Une première exposition, un début, a même eu lieu le 11 février dernier, au Pavillon de la Presse où se trouvaient exposées une centaine de toiles ou d'aquarelles.

M. le gouverneur général, ainsi que tous les hauts fonctionnaires présents à Hanoï, ont assisté au vernissage. Réunion-gaie, cordiale, beaucoup d'aimables visiteuses, et s'il n'y avait pas de restaurant Ledoyen à côté de ce salon, on n'en a pas moins lûché joyeusement en vidant des coupes d'excellent champagne.

Les gardiens de l'Exposition.



UNE SENTINELLE -À LA PORTE DE L'EXPOSITION

Le service d'ordre était assuré par des gardiens organisés sur le modèle de la garde indigène et commandés par des gradés français. Leur uniforme était bleu foncé et orange. Les troupes de milice indigène montaient la garde, fournissaient les piquets d'honneur et surveillaient les salles conjointement avec des soldats de divers corps.

L'infanterie coloniale, la gendarmerie et la police municipale prêtaient aussi leur concours au commissariat général.

Les jardins.

L'emplacement de l'Exposition était le champ de courses ; Il fallut tout bouleverser et, après le déblaiement, il ne restait plus trace de végétation.

La création des jardins, pelouses, haies, massifs de fleurs, serres, collections d'arbres fruitiers et d'ornement incombait au directeur de l'agriculture au Tonkin.

M. Jacquet, qui compte déjà un assez long séjour en Indo-Chine, s'est acquitté de sa tâche en artiste et en horticulteur consommé.

Il est difficile d'improviser pour ainsi dire de toutes pièces un jardin d'une aussi grande étendue et cependant, tout a été prêt pour le jour de l'ouverture. Il y a eu pendant l'Exposition des avenues d'arbres, de vertes pelouses, des massifs de fleurs, des parterres bien dessinés, des coins très pittoresques dont les vues photographiques ne donnent qu'une faible idée.

La serre principale se trouvait dans une vaste construction en fer et bambous, d'une chinoiserie aimable à l'œil, et qui réunissait les plus beaux spécimens de la flore indo-chinoise.

Les pompiers de l'Exposition.

M. le capitaine Féroux, du corps des sapeurs-pompiers de Paris, avait été chargé d'organiser une compagnie de pompiers indigènes. Le résultat a dépassé les espérances, il ne fut pas difficile de recruter de robustes et lestes Annamites déjà habitués à la

discipline et leur instruction a marché si rapidement que le nouveau corps a pu donner plusieurs séances publiques de manœuvres de pompes et d'appareils de sauvetage qui ont émerveillé les assistants.

Il est à souhaiter que les pompiers de l'Exposition forment le noyau d'un corps de pompiers municipaux, qui rendraient les plus grands services.

Le Congrès des Orientalistes.

On sait qu'un groupe d'orientalistes français avait pris l'initiative de la réunion d'un Congrès à Hanoï à l'occasion de l'Exposition. Un grand nombre de savants avaient répondu à l'appel du Comité d'organisation.

Le Congrès fut ouvert le 4 décembre 1902, sous la présidence d'honneur de M. Beau, gouverneur général

M. Finot, directeur de l'École française d'Extrême-Orient, souhaita la bienvenue aux délégués des gouvernements étrangers, des sociétés savantes, des écoles et des divers musées qui avaient compris dans quelle situation favorable se trouvait l'Indo-Chine comme centre propice de réunion. En effet, située au milieu des pays d'Extrême-Orient, à la jonction des deux grandes civilisations qui se sont partagé l'Asie Orientale, l'Indo-Chine est comme le rendez-vous des races et des religions qui font l'objet des études des membres du Congrès.

Le Congrès fut des plus brillants et par la qualité des membres qui y prirent part et par l'importance des documents soumis et des rapports publics .

Les Escadres.

Indépendamment de la division navale de l'Extrême-Orient, le Tonkin a eu la visite d'une escadre russe commandée par un Grand-Duc et celle d'une escadre anglaise. Les marins étrangers ont reçu le plus cordial accueil et ont été très fêtés. On avait eu la bonne idée de les faire monter à Hanoï pour visiter l'Exposition. Ils y vinrent par série de cinquante, accompagnés chacun par un marin français : Russes et Anglais repartirent enchantés de leur séjour, trop court à leur idée.

Le monument de Jules Ferry.

De grandes fêtes furent données à Haïphong à l'occasion de l'inauguration du monument de Jules Ferry, au milieu d'une foule énorme accourue de tous les points du Tonkin.

La cérémonie de l'inauguration a eu lieu le 11 janvier par un temps superbe. M. d'Abbadie, président du comité, a, au nom des souscripteurs, remis le monument à la ville de Haïphong.

Plusieurs discours ont été prononcés.

M. Beau, gouverneur général, a très éloquemment et dans un langage des plus élevés, retracé la carrière du grand patriote et cité plusieurs souvenirs personnels inédits des plus intéressants. Ce magistral discours fut interrompu plusieurs fois par de longs applaudissements.

Le monument est très beau ; celui qui a revendiqué hautement le nom de Tonkinois, aujourd'hui immortel, est représenté dans une de ses attitudes familières ; il est très ressemblant, aux dires de ceux qui ont eu l'honneur d'approcher l'illustre homme d'État ; la pose est heureuse et tout le monument produit grand effet. Il frappera, par sa situation, à l'entrée de la ville de Haïphong, tous ceux qui débarqueront dans la colonie.

Inauguration de la ligne de Hanoï–Nam-Dinh.

L'inauguration de l'important tronçon de chemin de fer Hanoï–Nam-Dinh a eu lieu le 8 janvier.

Le train d'inauguration, dans lequel se trouvaient M. Beau, gouverneur général, le personnel de la direction des Travaux publics et les principaux hauts fonctionnaires de la Colonie, parti à 7 h. 1/2 du matin, est arrivé à Nam-Dinh à 11 h 30, où un banquet était préparé.

Nam-Dinh est la deuxième ville du Tonkin et la métropole commerciale pour les produits du sol.

La nouvelle ligne dessert une des régions les plus riches du Delta et bien qu'ouverte depuis peu de temps, elle est déjà très fréquentée par les indigènes. Ce sera certainement la ligne la plus prospère du Tonkin.

La Chine.

La Chine occupait naturellement une grande place ; les produits exposés étaient admirablement classés, étiquetés, numérotés et accompagnés de notices intéressantes résumées dans un catalogue spécial publié en français par ordre de l'inspecteur général des Douanes et des Postes impériales chinoises.

L'attention était attirée surtout par les cloisonnés, les porcelaines et céramiques, le mobilier, les tissus.

Beaucoup des objets exposés ont été achetés tant par les Européens que par des indigènes.

Des ateliers complets, installés dans des galeries particulières, ont permis aux visiteurs de suivre dans tous ses détails la fabrication, encore si peu connue, des cloisonnés. Il faut mentionner l'exposition spécialement du Yunnan ainsi que celle de Zi-Ka-Weiï, près de Shanghai, dans laquelle, on trouvait tous les objets du culte catholique : autels, chasubles, tableaux, statues, ostensoirs, etc., fabriqués dans les ateliers de la mission.

Nous passons sous silence, les nombreux échantillons des produits du sol ; on sait quelles richesses minières, encore peu exploitées, renferme l'Empire chinois.

En résumé, exposition très vaste, très complète et très riche.

Le Japon

Le Japon a causé une désillusion.

On a tant vanté l'art japonais qu'on s'attendait à voir débiller dans les galeries les merveilleux ivoires sculptés si renommés, les laques anciennes et modernes, les étoffes et bijoux précieux, surtout les vases en porcelaine, les statuettes, voire les tableaux des grands paysagistes qui ont fait école.

Au lieu de cela, les visiteurs se sont trouvés devant des étalages, installés sans souci artistique, en un mot dans un bazar, vrai déballage, autour duquel de nombreux commis faisaient l'article, tandis que d'autres tenaient les livres, rédigeaient les factures et encaissaient soigneusement le produit des ventes.

À part quelques splendides spécimens de Satsouma et de porcelaines à grand feu, le reste consistait en une multitude de bibelots de toute grandeur mais sans valeur, ou d'échantillons de produits commerciaux. Décidément les Japonais sont des gens pratiques qui nous ont donné, une fois de plus, un exemple de leur génie commercial poussé jusqu'au mercantilisme.

Malgré ce qui précède, en voyant les photographies des fabriques, les notices, les échantillons des produits fabriqués, surtout de ceux qui sont identiques à ceux d'Europe ou d'Amérique, en compulsant les chiffres de leur production, en dénombant le nombre formidable des usines de leurs centres industriels, on se rend compte des progrès étonnants faits par ce peuple en si peu d'années et, surtout de la redoutable concurrence qu'il prépare à ses aînés, grâce à sa puissance d'assimilation. Comme les Chinois, les Japonais avaient envoyé des ouvriers, mais ceux-ci n'ont pas eu à nous initier à leurs secrets professionnels, car il n'y avait guère parmi eux que des peintres sur porcelaine d'une adresse remarquable, mais enfermée dans une routine de dessins et de couleurs toujours pareils.

Ils n'ornaient guère que de fines assiettes généralement retenues d'avance par les acheteurs.

Une mention spécialement pour Formose dont les vues, les échantillons des produits du sol et surtout du sous-sol donnent l'impression d'un pays riche, peu exploité encore, et qui aurait été un vaste champ d'expansion pour notre activité, si nous n'avions pas fait la sottise irréparable de l'abandonner. Nous pouvons malheureusement ajouter celle-là à celles du Siam, des Pescadores et de la presqu'île de Leï-tcheou. On se rappelle que l'amiral Courbet conseillait d'évacuer le Tonkin plutôt que cette clé de l'Extrême-Orient.

Or, la richesse est en Extrême-Orient et non en Afrique où nous nous entêtons à semer notre argent sans espoir de voir jamais la moisson.

Les îles Philippines.



LA RUE DES ATTRACTIONS A L'EXPOSITION — L'ENTRÉE DU CIRQUE PHILIPPIN

La section des îles Philippines a été un des clous de l'Exposition ; c'est elle qui nous a offert un ensemble vivant, intéressant à tous les points de vue, varié, amusant et nous donnant l'idée d'un pays regorgeant de richesses naturelles. Cet exemple de vitalité a surpris tous le monde étant donné que la participation des Philippines s'est organisée au lendemain d'une guerre terrible, à travers les grèves, les épidémies et les luttes sociales.

Le pavillon de Manille était un chef-d'œuvre d'élégance ; chacune de ses parties semblait un temple élevé à la gloire d'une des richesses nationales : le tabac sous toutes ses formes, l'abaca si précieux pour la fabrication des cordages, des chapeaux, des tissus divers, le sucre, le café, le coprah, le miel, les charbons; etc., etc.

Très remarquable l'exposition de l'Observatoire des Pères Jésuites, leur collection de livres scientifiques, leurs instruments de précision sur la direction des typhons et sur les phénomènes sismiques.

Siam

Le pavillon du Siam, très pittoresquement orné, renfermait les beaux produits de ce riche pays; on connaît les principaux : teck, étain, tabac, peaux ; de fort belles collections de bouddhas et d'idoles, de nombreuses photographies et des défenses d'éléphants ; c'est le cas de dire : aimez-vous les éléphants ? On en a mis partout, sur

les pavillons, les tentures, les panneaux. Ce qui manquait le plus, par exemple, c'étaient les Siamois.

Les Banquets.



DESSIN DU MENU, PAR MARÉCHAL
Cholon, le 27 novembre 1902
Commerçants de la ville de Cho-lou
Déjeuner offert à la presse française

Les fêtes culinaires et les bals se sont succédé sans interruption pendant l'exposition. Jamais, depuis l'occupation du Tonkin, on n'avait tant banqueté ni dansé avec autant d'entrain. Il n'y avait jamais eu, non plus à Hanoi autant, de musiciens; car les Philippins et la musique de l'escadre ont prêté leurs concours à nombre de fêtes.

Voici un aperçu des banquets :

Le 20 novembre, banquet offert par les délégués des diverses sections de l'Exposition, à M. Thomé, commissaire général ; le 27 décembre, grand déjeuner offert par M. F. N. Schneider, imprimeur, fabricant de papier et directeur de *l'Avenir du Tonkin*, à ses confrères métropolitains, étrangers et de la presse indo-chinoise ; le 3 janvier, banquet et bal de la chambre de commerce ; le 4, banquet offert par les membres du jury à M. le gouverneur général ; le 9, banquet offert par les délégués de la Cochinchine ; le 19, banquet et soirée de la chambre d'Agriculture ; le 21, banquet suivi d'une fête offert par les directeurs des journaux tonkinois à leurs confrères de la presse étrangère, métropolitaine et locale.

Nous ne parlons pas naturellement des dîners officiels qui furent nombreux et où surent se faire apprécier, de façon toute spéciale, la cuisine et la cave du secrétaire général de l'IndoChine.

[160]

L'Industrie métropolitaine à l'Exposition de Hanoï



LES MEMBRES DU JURY DE L'EXPOSITION. (Photo Antonio, Bangkok)
Un seul indigène...

Le jury a décerné à l'Orfèvrerie Boulenger, le Grand Prix pour sa belle et vaste exposition de couverts et d'orfèvrerie de table et de toilette argent et argentés. La renommée de cette grande manufacture n'est plus à faire ; car elle a à son actif 20 médailles or et argent, 3 diplômes d'honneur et 2 Grands Prix obtenus dans les Expositions Universelles et internationales. Les produits vont dans le monde entier. La fabrication est faite dans l'importante usine de Créteil-sur-Marne qui réunit un outillage d'une grande puissance au matériel le plus perfectionné. Les magasins sont situés, 4, rue du Vert-Bois, à Paris. Le goût et le fini se retrouvent dans toutes ses productions, même dans les objets les plus simples. Le jury a également accordé à l'orfèvrerie Boulenger, 5 médailles de collaborateurs.

La maison P. Ancel-Seitz, Filatures et tissages à Granges, Frambéménil, Fresse et Bussang (Vosges), expose une série de tissus de coton écrus et blanchis, principalement des genres employés dans les colonies d'Extrême-Orient. Une collection de cotons filés,

artistiquement disposée et de remarquables aquarelles représentant les vues des divers établissements de la maison Ancel-Seitz complètent cette exposition, une des plus intéressantes de la classe. Plusieurs fois récompensée en 1900, à l'Exposition Universelle, la maison Ancel-Seitz, à Hanoï, est hors concours, un de ses chefs, M. Paul Ancel fils, ayant fait partie du jury comme rapporteur des classes 17 et 18.

Dans le groupe de l'Alimentation, une des expositions les plus intéressantes était celle de la maison CH. PREVET ET CIE (48, rue des Petites-Ecuries, à Paris), dont les produits (conserves diverses, viandes, légumes, etc.) rendent les plus grands services aux colonies. Depuis cinquante ans, les jurys de toutes les expositions leur ont décerné les plus hautes récompenses. À Hanoï, le jury a accordé à la maison CH. PREVET un Grand Prix.

Dans la classe XXV, MM. J. et A. Niclausse, les grands constructeurs de chaudières, ont exposé deux générateurs multitubulaires de leur système, d'une puissance totale de 500 chevaux qui fournissaient la force motrice à la moitié de l'Exposition. On avait déjà pu admirer les œuvres sorties des ateliers de la rue des Ardennes, à Paris en 1900, à Glasgow en 1901, à Lille en 1902, etc. Ils ont toujours remporté les plus hautes récompenses. Le jury de l'Exposition d'Hanoï, leur a décerné une Médaille d'Or et M. J. NICLAUSSE, vient d'être promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Dans la classe XIX, la Maison Legrand (Parfumerie Oriza), 11, place de la Madeleine, à Paris, avait exposé dans deux élégantes vitrines Louis XV les produits les plus exquis et les plus justement accrédités de sa fabrication : L'essence Oriza New-Mown-Hay, le parfum Gardénia flore, le Royal Legrand, etc.

Cette exposition lui a valu un rappel de Grand Prix et à son propriétaire, M. EDMOND HAAS, la croix de la Légion d'honneur.

Parmi les exposants de la classe 4 (groupe 1), un des plus remarqué est la Maison A. Bord et Cie facteurs de pianos, qui a reçu le diplôme d'honneur en 1887, à la précédente Exposition d'Hanoï. Cette fois-ci, il leur a été décerné un Grand Prix (l'unique récompense de cet ordre pour les pianos). Leur fabrication spéciale pour les pays chauds et humides les désigne à la clientèle coloniale, qui connaît déjà bien, du reste, l'adresse de cette importante maison, 14 *bis*, boulevard Poissonnière, à Paris.

La maison Appert, 30, rue de la Mare à Paris, fondée en 1812, la plus ancienne maison de France pour les CONSERVES ALIMENTAIRES, puisque c'est celle de leur inventeur, a exposé dans la classe X une série de produits intéressant au plus haut point les coloniaux : grâce à son procédé spécial, viandes, légumes, fruits, fromages, etc., peuvent aller sous tous les climats, se conserver pendant un temps illimité, et donner l'illusion des produits frais en même temps que leurs résultats nutritifs. La maison s'est attachée tout spécialement à conserver aux légumes leur saveur naturelle et ses viandes mettent à la disposition de tous, même des explorateurs, des mets préparés par des cuisiniers expérimentés.

Quatre Grands Prix, récompenses diverses dans les expositions en France et à l'Etranger.

La Société des Biscuits Olibet, a remporté une Médaille d'Or dans la classe X. Ses excellents produits, qui ont depuis longtemps détrôné ceux de fabrication anglaise, se recommandent aux consommateurs coloniaux par leur valeur nutritive et leur faculté de résistance aux climats les plus chauds comme les plus humides.

Dans la classe 3, la Maison H. Reeb, de Paris, a remporté un Grand Prix pour ses PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES. La marque H. R. de Henri Reeb est une de celles sur laquelle nous croyons devoir attirer l'attention. Produits étudiés, formules scrupuleusement arrêtées et exécutées, fabrication régulière, telles sont les caractéristiques de cette marque bien connue et appréciée aujourd'hui dans le monde entier. Elle avait, d'ailleurs, obtenu jusqu'ici à toutes les expositions les plus hautes récompenses ; celle d'Hanoï, devait venir naturellement s'ajouter aux autres : au point de vue colonial, les produits photographiques Reeb, sont appelés à rendre les plus

grands services, ils ont fait leurs preuves ; le révélateur « Eclair », le virage « Fixo-Viro », le renforçateur « Roburol ». les révélateurs pour papier Météore A et B, etc., font merveille dans les climats tropicaux, alors que la plupart des produits similaires s'y altèrent ou se montrent inefficaces. Nous recommandons, en conséquence, aux coloniaux de passage à Paris, une visite à la maison Reeb, 24, rue Jouffroy, qui se fait un plaisir de se livrer devant ses visiteurs à toutes les expériences qui peuvent les intéresser. Une de ses nouveautés est la « Foldina Eclair » 7 x 15 appareil universel rationnel, portatif par excellence, étudié et construit pour répondre à tous les besoins et aborder tous les genres épreuve stéréoscopique 7 x 14 (dimension du congrès), vue de projection 7 x 7 (format du congrès), épreuve simple susceptible d'être agrandie, et épreuve panoramique 7 x 15.

Dans la classe III, la maison Guilleminot, Boespflug & Cie, 6, rue Choron, à Paris, a remporté un Grand Prix. Elle avait exposé ses plaques photographiques LA PARFAITE dont la réputation n'est plus à faire ; des plaques au lactate d'argent pour positifs, des plaques opalines pour vitraux, vues stéréoscopiques, des papiers au citrate et au bromure d'argent, etc.

M. Walter-Lécuyer, 138, rue Montmartre, Paris (MÉDAILLE D'OR). — L'hygiène et la thérapeutique n'ont pas de plus puissant auxiliaire que l'hydrothérapie ; cependant, ce n'est guère que depuis une quarantaine d'années que cette précieuse médication a commencé d'entrer dans la pratique, grâce aux ingénieux appareils de M. Walter-Lécuyer.

Le système innové par M. Walter-Lécuyer répond admirablement aux nombreux desiderata que présentait la délicate question de l'hydrothérapie à domicile ; de là, son immense succès. M. Walter-Lécuyer est parvenu à condenser dans un seul appareil les principaux jets usités dans les établissements : douches en pluie, en cercle, en éventail, en lame, en gros et petits jets, douches brisées, douches écossaises, etc. La puissance de projection atteint trois atmosphères. Ce système est d'une extrême solidité, ne se déränge jamais, se démonte et se remonte sans ouvrier ; une dame peut même en faire le service. On peut le disposer partout et l'eau de la douche s'écoule dans un réservoir intérieur sans mouiller le plancher. En résumé, avec cet appareil, si complet et si commode, rien ne saurait arrêter désormais la vulgarisation d'une pratique utile à tous et indispensable dans des cas nombreux.

Ce n'est pas la seule branche de l'art de guérir qui doive aux appareils de M. Walter-Lécuyer son principal développement : il faut y ajouter l'aérothérapie qui sort enfin de la période de tâtonnements et d'essais dans laquelle elle est restée jusqu'à ce jour, pour arriver à un état de développement qui va être fécond en résultats bienfaisants pour certaines maladies.

Les appareils de M. Walter-Lécuyer ont atteint un grand degré de perfection ; ils remplacent l'action des diverses stations d'altitude où l'on envoie les malades en produisant à volonté un air plus ou moins chargé d'oxygène.

Les hautes récompenses attribuées à M. Walter-Lécuyer dans les nombreuses expositions auxquelles il a pris part, et notamment celles de 1889 et 1900, médailles d'or.

Dans la vitrine de MM. L. Gaumont et Cie, nous remarquons les SPIDOS ET STÉRÉOSPIDOS dont la construction spéciale en lames de bois compensées permet l'emploi dans les colonies, les lanternes de projection en tôle émaillée pour les préserver de l'oxydation des pays chauds, un poste cinématographique permettent de passer 200 mètres de bandes sans arrêt à l'oxygénateur produisant l'oxygène pour l'emploi de la lumière oxyéthérique, la plus pratique après l'électricité, enfin un appareil pour prise de vues cinématographiques de 20 à 100 mètres de longueur et le Kinova permettant de voir les vues cinématographiques sur papier.

MM. L. Gaumont et Cie ont obtenu un Grand Prix dans la classe III.

La Corderie Centrale, dirigée par MM. Bardou, Clerc et Cie, 12, boulevard Sébastopol, à Paris, a remporté une Médaille d'Or dans la classe 25, matériel et procédés de construction, et un Grand Prix dans la classe 33, matériel de la navigation.

Parmi ses articles de corderie on remarquait notamment leur câble mixte breveté, une heureuse innovation qui réalise un progrès considérable en combinant la souplesse et la résistance.

La CORDERIE CENTRALE se recommande à la clientèle coloniale pour ses articles de campement, notamment les tentes et les lits.

Dans la classe 31, la maison Ch. Mildé et Cie [Paris, 60, rue Desrenaudes (avenue Niel)] avait exposé des appareils téléphoniques qui ne le cèdent à aucun pour la solidité et la précision. Le jury lui a décerné un Grand Prix. M. Ch. Mildé a été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Cette maison fabrique également les appareils d'éclairage électrique et les voitures automobiles électriques. Dans ces deux branches elle est aussi justement renommée que dans celle de la téléphonie.

La Compagnie de Fives-Lille a exposé dans la classe 26 une série d'aquarelles et de photographies se rapportant à quelques-uns des grands travaux exécutés par elle : ponts, charpentes métalliques, etc., ainsi qu'aux appareils qui font la spécialité de ses ateliers de Fives (Nord) et de Givors (Rhône) : machines à vapeur, générateurs, locomotives, matériel électrique, appareils de levage et outillage des ports, matériel pour sucreries, raffineries, distilleries et malteries, etc., etc.

Cette très importante maison de construction qui, à l'Exposition de Paris, en 1900, avait remporté sept grands prix et une médaille d'or, s'est vu décerner par le jury des récompenses de l'Exposition d'Hanoï un Grand Prix, ainsi qu'un rappel de Grand Prix.

Dans la classe 17, la maison Stockman (150, rue Legendre, Paris) avait exposé une collection de bustes et mannequins pour couturières. Outre le rappel Hors Concours à l'Exposition de Paris 1900, le jury d'Hanoï a attribué 2 Médailles d'Argent aux collaborateurs de la maison, MM. GIRARD et HAMOY.

Capitaine Ducare,
MISSION
à
L'EXPOSITION DE HANOÏ
et en
Extrême-Orient
(1903)
Extrait

[12]
EXPOSITION MÉTROPOLITAINE

En quittant la galerie coloniale B pour entrer dans le pavillon C, nous abordons l'exposition métropolitaine. Bien que sur la façade figurent des indications de classe, nous allons de suite constater que ces indications sont purement ornementales. Aucun catalogue n'ayant été établi, aucun répertoire n'ayant été publié, il nous a semblé utile de conserver une trace des expositions particulières ayant figuré à Hanoï comme souvenir de l'expansion coloniale française en 1902. Il nous paraît, de plus, que ce catalogue descriptif peut être de quelque utilité pour nos commerçants de Madagascar en quête de renseignements.

La nomenclature que nous en faisons sera forcément un peu longue et aride, mais un jour viendra où son utilité certainement sera constatée : dès maintenant, elle servira à appuyer les idées que nous avons exprimées plus haut sur l'exposition métropolitaine.

Le pavillon C était occupé en majeure partie par des produits de céramique et de verrerie, tuileries de Marseille, céramiques de Canteleu, faïences en relief de Loebnitz, pavillon de photocéramique, glaces de Saint-Gobain, Société des lunetiers de Paris et les cristaux Harant. Comme en 1900, Saint-Gobain avait exposé un escalier en marches lumineuses, d'une application problématique, surtout à Hanoï.

À côté de ce groupement technique prenaient place, on ne sait pourquoi, les tableaux indiquant le fonctionnement de l'école professionnelle de la Chambre syndicale du papier, les lits et fauteuils mécaniques de Dupont pour les blessés, les malles en fer-blanc de Couza, les appareils de bains Le Garrec, les bouteilles d'eau de Vichy provenant de la source particulière des Fées, les cuirs Chollet avec les dessins de l'usine fonctionnant à l'électricité, les chaussures Roussillon, le matériel de campement et de voyage de Camille, la vaisselle Hache, perfectionnement de la terre de fer.

La galerie D, qui suivait, était un peu mieux ordonnée, tout au moins dans la première partie, comprenant la photographie, typographie et librairie. Le Photo-Club avait envoyé une intéressante collection d'épreuves et d'agrandissements. La maison Mercier présentait des plaques spéciales pour les écarts d'exposition si fréquents avec l'éclairage variable des colonies ; les fabricants Reeb (?), Jongla, Guillemintot, des plaques et des papiers sensibles. Les produits Guillemintot jouissent d'une grande faveur à Hanoï.

MM. Bellieni, Richard, Turrillon exposaient leurs divers appareils, tandis que les frères Demaria, de Paris, avaient ingénieusement construit un appareil en bois de teck, avec soufflets de toile, monté et assemblé spécialement pour les colonies. Notons cette préoccupation que nous rencontrons bien rarement.

Les libraires s'étaient groupés en une seule vitrine, à l'écart de laquelle s'étaient tenus cependant la librairie photographique Mendel et les maisons Delagrave, Hollier, Larousse, Simonis Empis, Le Vasseur, Picard et Kahn, ainsi que la Société française d'éditions d'art.

Des rouleaux et cylindres de cuir pour la lithographie, les produits de l'autocopiste et les phonographes Pathé.

Un second groupe comprenait, dans la même galerie et à la suite, les expositions des luthiers Ulmann, Charlier et Weintgartner, celles Weintgarnerr des papetiers Outhenin, Prioux, Charvin, Laroche-Joubert, Sirven, les crayons et gommes Baignol et Farjon, les porte-plume et œillets métalliques de Bac, les papiers et cartons de Vaucqueret, les papiers peints Leroy, les cartonnages Pinel, les cartes à jouer Grimaud et la collection de coutellerie de luxe Thinet. Outre que cette dernière exposition n'était guère à sa place en semblable voisinage, le choix des objets exposés prouvait une ignorance complète du commerce colonial.

Heureusement, une très large vitrine, contenant une fort belle exposition de cocons de vers à soie organisée par MM. Ferrand et Guintran, de Cogolin (Var), attirait près de là l'attention des visiteurs : ces cocons de première qualité contrastaient singulièrement avec ceux de Nam-Dinh, que nous verrons un peu plus loin, et qui sont déjà en progrès.

Chapeaux de paille. — Juxtaposée à celle-ci, la vitrine de la chapellerie Berthin, avec ses chapeaux à divers états de fabrication et sa collection instructive de différentes pailles de loulou et de chouchoute, retenait également les regards. On sait que notre voisine la Réunion fait un commerce assez important de cette dernière paille.

Les chapeaux fabriqués en Imerina, s'ils étaient établis sur un modèle plus conforme à la mode actuelle, trouveraient un débouché assuré en France. Ce fait nous avait déjà été signalé à l'Exposition de 1900 par plusieurs chapeliers de Paris ; il nous a été confirmé par la comparaison des produits que nous avons emportés avec ceux provenant de Shangai ou de Manille ; la question mériterait une étude sérieuse, en ce moment surtout où la mode des simili-panama s'est considérablement étendue et généralisée.

La chapellerie pour dames de A. Benoiston, à Paris, nous suggère la même idée: pourquoi ne pas donner ces formes comme modèles de fabrication à nos Hova ?

À côté de ces deux vitrines intéressantes, une exposition de fils et ficelles de chanvre, puis des couvertures de laine et piquées, un superbe étalage de la collectivité de l'industrie des fleurs et plumes, dont nous cherchons vainement l'utilité pratique, aucun renseignement n'étant fourni par l'exposant sur la provenance de ses matières premières.

L'exposition des perleurs-brodeurs précède la montre étincelante des couturiers Bellan, Béquet, Reichenbach ¹³, Marescot, Barrès : devant ces toilettes outrageusement luxueuses, les Annamites passent étonnés, mais non intéressés, pour aller se concentrer autour de l'étalage de Du Serre, contenant des jouets de tous prix et de toutes sortes à l'usage des enfants ; les yeux écarquillés, ils échangent des remarques et des lazzis qui nous échappent, hélas !

Les dentelles mécaniques de la maison Henon, pas plus que les tulles et dentelles de la Chambre syndicale de Calais, ne captivent leur attention. Devant ces manifestations de notre industrie dont ils n'apprécient pas l'utilité, ils passent indifférents comme devant les vitrines de parfums des maisons Prot, Legrand, Planat, Piver, Lubin, Gellé, Delettrez et Vaissier.

La pénétrante odeur qui se dégage de ces multiples flacons ne paraît pas chatouiller agréablement leur peu délicat appareil olfactif, habitué sans doute à d'autres senteurs.

L'étalage savamment combiné, suivant la formule habituelle des rosaces et des étoiles, des pinceaux Leloir et des plumeaux Baudry semble les laisser rêveurs. Ils prennent sans doute ces figures pour des essais de dessin géométrique.

Les deux expositions voisines, celle des écailles Letouche et Jeannot, et celle des os, ivoire et nacre de Dupont les frapperait davantage si la progression des étapes suivies par la matière naturelle telle qu'ils la connaissent était méthodiquement indiquée.

Mais ce groupement brutal d'objets de grand luxe non artistique ne dit rien à leur imagination. Les exposants [13] se sont peu souciés, d'ailleurs, de cette préoccupation, pas plus que de celle de nous renseigner sur la provenance et les prix d'achat des matières premières.

Dans un pays comme l'Indo-Chine, où l'écaille, l'os, l'ivoire et la nacre sont des produits abondants et de première qualité, c'est le côté pratique auquel nos fabricants auraient dû s'attacher, car je doute que les articles exposés par eux à Hanoï soient de vente courante dans nos colonies.

D'un usage plus fréquent sont les meubles et sièges pliants de Maxime Clair. Voilà un fabricant qui s'est sincèrement occupé de l'exportation et ses caisses bien combinées contenant le maximum de chaises et de tables peuvent rendre service à nos installations coloniales.

Nous arrivons dans le pavillon E, à l'intersection de la galerie et du portique conduisant à l'exposition des machines.

Ce pavillon est entièrement consacré à l'ameublement, les tissus imprimés de Besselièvre, de Rouen, à côté des velours imprimés de Parison, les panneaux d'imitation de Bruges exécutés par Chanée et les simili-tapisseries de la maison Leclercq, de Tourcoing, occupent la plus grande place. Ce genre de décoration est très en vogue à Hanoï et la maison Godard en importe des stocks assez importants chaque année : le faible prix des tentures explique probablement leur succès.

¹³ Arnold Reichenbach (1857-1920) : fabricant de dentelles.

Père de Bernard Reichenbach, marié à Germaine Monteux, des chaussures éponymes, sœur de [Marcel Monteux](#), permissionnaire minier au Laos :

Grand-père du cinéaste François Reichenbach.
Chevalier de la Légion d'honneur.

Les meubles métalliques de la collectivité Fontaine frères et Vaillant nous intéressent davantage, ainsi que les sommiers coloniaux de Lévy, ce simple treillis métallique à tendeurs, si pratique dans les pays chauds.

Galerie des machines. — De là, par un portique de 20 mètres, nous gagnons la galerie des machines F. Entre les pavillons E et F, sur le côté droit de la galerie qui les relie, un magasin couvert fut édifié à la hâte, après l'ouverture de l'Exposition, pour recevoir des automobiles et surtout les produits des collectivités ouvrières. La Société des Etablissements Panhard et Levassor, l'usine de MM. de Dion et Bouton, la Compagnie générale des cycles et automobiles Rocher étaient représentées par diverses machines. Une série de petits moteurs destinés à la navigation avaient été envoyés par la Société anonyme des Propulseurs automobiles, 58, avenue de Neuilly. Cet ingénieux appareil, qui peut s'adapter à des canots déjà construits, est appelé à rendre de grands services pour la navigation fluviale. Quant aux voitures automobiles, elles n'ont encore reçu aucune application pratique au Tonkin. Certes, ils nous a été donné d'en voir circuler quelques-unes dans Hanoï et autour de la ville, mais l'absence de routes carrossables ailleurs en rend l'emploi impossible.

C'est en Cochinchine seulement, entre Saïgon et Bien-Hoa, qu'un service régulier quotidien existe avec une voiture par jour dans les deux sens.

Les principales collectivités ouvrières, représentées par M. Thuillier, délégué à Hanoï, étaient : l'Association ouvrière des charpentiers de Paris, dirigée par M. Favaron ; la Chambre consultative des associations ouvrières de production de France, 98, boulevard de Sébastopol, à Paris, avec sa banque coopérative ; l'Association des ouvriers en limes de Paris ; l'Union fraternelle des employés de commerce et d'industrie de Lyon ; l'Union des serruriers de Paris ; la Société générale des ferblantiers réunis de Paris ; l'Association de la sellerie lyonnaise ; les Maçons de Paris ; l'Union, compagnie d'assurances contre l'incendie, qui, depuis 1837 jusqu'en 1900, a versé à son personnel, sous forme de participation aux bénéfices, une somme de 2.465.552 francs, a créé une caisse de pensions et de secours, a favorisé par un abaissement de primes les assurances sur la vie à ses employés, et fondé en leur faveur une caisse de prévoyance avec des livrets individuels. Venaient ensuite : la Mutuelle de France et des Colonies, de Lyon ; la Caisse des retraites de la maison Picon et Cie, de Marseille ; l'Association ouvrière de l'imprimerie de la rue J.-B.-A. Godin ; celle des tabletiers en nacre de Nîmes ; l'Association des ouvriers lanterniers ; celle des fondeurs de cuivre de Paris ; la Société des ouvriers en chaussures de Lyon, qui s'est transformée en Société de production et de consommation ; la Société des ouvriers en photographie de Paris ; l'Association des ouvriers peintres de Paris, dite « La Mutuelle » ; l'Association des ouvriers en colliers anglais de Paris, celle des ouvriers ornemanistes sur métaux.

Le délégué de ces diverses sociétés, M. Thuillier, secondé par son collègue, M. Letourneau, a fait une active campagne au Tonkin en faveur de la création de sociétés similaires parmi les producteurs indigènes. Bien qu'au premier abord une initiative de ce genre semble grosse de dangers, il est indiscutable que, limitée à certaines fabrications, elle est susceptible d'encourager l'industrie locale. Nous savons tous, en effet, que, livré à lui-même, l'indigène, tant par son esprit routinier que par le manque de capitaux, est incapable de produire en avance sur la demande. C'est ce qui fait qu'au Tonkin, comme à Madagascar, nous ne pouvons nous procurer des objets de fabrication locale qu'en les commandant longtemps à l'avance.

Il est à remarquer, d'ailleurs, que les élèves de notre école professionnelle sortis des ateliers de tannerie, de poterie et de tissage se sont, jusqu'à présent, rarement établis : ces métiers demandent, en effet, une certaine avance de fonds, tant pour l'achat des matières premières que du matériel nécessaire, dépense de première mise que le Malgache seul ne peut faire.

C'est dans cet ordre d'idées sans doute que M. le gouverneur général de l'Indo-Chine, par un arrêté du mois du juin dernier, a nommé une commission, composée d'un inspecteur des services civils, un conseiller à la Cour d'appel, trois administrateurs et un lettré annamite « à l'effet d'examiner la possibilité d'autoriser la création au Tonkin de sociétés coopératives indigènes et la réglementation qui devrait être appliquée à ces sociétés ».

Nous ne doutons pas qu'une étude de ce genre ne puisse être faite à Madagascar ; ce serait, en somme, la transformation rationnelle des anciennes corporations, créées jadis dans un but de gouvernement, en sociétés de production, avec les avantages économiques et moraux assurant l'existence et des secours aux indigènes, but que poursuivait déjà en 1894 une association de bourjanés, créée par eux spontanément et qui garantissait, en cas de maladie ou d'accident, un léger secours matériel à ses membres.

C'est évidemment notre devoir de marcher dans cette voie, sans perdre de vue l'intérêt de nos colons, c'est-à-dire dans les limites du champ industriel réservé aux productions indigènes.

Devant l'entrée du pavillon F fonctionnait une pompe centrifuge Farcot du modèle de celles employées à l'usine de Khatatbeh (Égypte), où 5 pompes semblables alimentent le canal d'irrigation. Chacune d'elles donne 550.000 litres à la minute avec un rendement de 80 %. Cette question intéresse l'Indo-Chine, où le problème de l'irrigation semble devoir entrer dans une phase d'exécution prochaine, longtemps retardée par une concession qui n'a pas encore donné de résultat. Elle intéresse également Tananarive, qui attend toujours aussi sa distribution d'eau potable, dans les mêmes conditions.

Près de là, une exposition de caoutchouc pour timbres et bicyclettes; la société « L'Eclairage électrique », avec un moteur-labour ; la fabrique de câbles Geoffroy et Delon, la Société française des téléphones, la Compagnie générale d'électricité, la Société industrielle des téléphones, la maison Muller sont représentées, ainsi que la Société des tréfileries du Havre, par des appareils et des tableaux indiquant les travaux exécutés par elles. La maison Bauche, de Reims, a envoyé divers modèles de coffres-forts, le constructeur Piat des réductions de ses appareils et des dessins, la Société des ferronneries du Midi un ensemble de ses produits.

Nous avons atteint le pavillon G, où semblent avoir été groupées les machines agricoles : deux décortiqueurs et un trieur-aspirateur pour le riz ont été envoyés par le constructeur Billioud. Ces machines nous avaient déjà frappé à l'Exposition de 1900 : elles semblent pratiques, d'un rendement assez important sous un petit volume et d'un prix abordable ; ces deux machines pèsent en poids brut 420 kilogrammes et leur prix est de 800 francs. À proximité, les charrues Bajac, l'exposition de Vidal-Beaumé et des batteuses à blé ! Quelles notions le fabricant de ces batteuses pouvait-il donc avoir sur l'Indo-Chine ?

[14] Un autre décortiqueur, fabriqué par Mors, est d'un intérêt plus immédiat ; il semble cependant à première vue moins bien conditionné que celui de Billioud ; l'appareil pour le vannage et le triage manquait.

La maison Noël avait envoyé plusieurs modèles de pompes ; quelques couveuses artificielles ; des bornes-fontaines se trouvaient égarées dans cette section près d'une pyramide de petites boîtes et de flacons contenant du mastic Lhomme pour le greffage des arbres fruitiers.

Des douilles de cartouches et des culots de diverses formes nous annoncent la Société française des munitions, à côté d'un râtelier où la maison Verney-Carron expose de superbes Hammerless. Avec ceux-ci voisinent des fourneaux de cuisine, un matériel de tuilerie-briqueterie exposé par Boulet, le matériel d'entrepreneur de la maison Muller.

Une exposition très complète des freins Lipkowski nous ramène dans le pavillon F et nous nous arrêtons rêveur devant un étalage de compteurs et de matériel d'usine à gaz. Il fait piètre figure à vrai dire dans ce pays où l'électricité s'est installée en reine, les lignites de Yen-Bay et de Trai-Hut n'ayant jusqu'à ce jour donné aucun gaz d'éclairage. Mais voici qui intéresse davantage notre curiosité coloniale.

Les Ateliers maritimes de Haïphong ont réuni quelques pièces métallurgiques soignées et d'une excellente exécution. Une chaudière de 18 chevaux pour canot porte-torpilles, une chaudière de 75 chevaux pour remorqueur, une hélice de belle venue, un volant et un canot élégant quoique robuste nous prouvent ce que peuvent faire des Annamites bien dirigés. Ces ateliers sont conduits par un adjudant principal aidé de 3 surveillants chefs d'atelier et comptent 350 indigènes, dont 40 apprentis. Voilà du bon enseignement professionnel et nous sommes heureux d'en féliciter le commandant Delarue, aimable capitaine de vaisseau, qui a passé la majeure partie de sa vie en Indo-Chine après être venu jadis sur les côtes de Madagascar.

La Société française des distilleries de l'Indo-Chine nous initie à son installation, tout en présentant les moteurs fournis par la maison Piguet et Cie, de Lyon, et les appareils à colonne de Egrot et Grangé.

Établissements séricicole de Nam-Dinh. — Nous voici au centre de la galerie où, avec juste raison, a été installée l'exposition de l'établissement séricicole de Nam-Dinh. Le directeur actuel de cet essai officiel est M. Ernest Dadre. L'établissement est caractérisé, dans le rapport de M. Doumer, par cette phrase : « L'administration a installé un embryon de magnanerie et de filature modèle à Nam-Dinh. » Dans son exposition, M. Dadre nous montre le rudimentaire appareil employé par les Annamites pour le dévidage du cocon : il ressemble de bien près à celui des Hova. À côté fonctionne, avec des ouvriers indigènes, une bassine à feu à l'européenne, puis un grand appareil Berthaud, de Lyon, actionné par la vapeur. Cette gradation méthodique est bien comprise, bien présentée et rend palpable les résultats. Un projet complet d'installation pour 104 bassines nous renseigne sur les intentions ultérieures de M. Dadre, « quand il aura les crédits suffisants. » La transformation de cet essai officiel en industrie privée va permettre à M. Dadre de donner suite à ses idées. Nous avons appris, en effet, que l'établissement séricicole de Nam-Dinh, par suite d'un accord intervenu entre la société fondée par son directeur et le gouvernement de l'Indo-Chine, devient, à la date du 1^{er} septembre 1903, établissement particulier subventionné, pour l'enseignement professionnel. C'est une heureuse application de l'initiative particulière encouragée à la fois et pour la production et pour l'instruction pratique. (Voir l'acte aux pièces annexées dans le *Courrier de Haïphong* du jeudi 2 juillet 1902.)

Sous vitrine, voici les produits comparés des divers centres séricicoles : cocons de France obtenus au Tonkin, cocons jaunes de la race polyvoltine du Tonkin, longs, pointus, assez mous ; les cocons blancs du Quan-Tong, ceux de Che-Kiang et les beaux cocons ronds et fermes de Wusich (Kiang-Su). Des échantillons de soie annamite et de soie grège blanche de Shanghai complètent la collection.

Bien que des essais de croisements avec des races plus vigoureuses que la polyvoltine du Tonkin aient été tentés, l'établissement semble se cantonner dans une sélection méthodique de la race indigène, et il y a évidemment dans les produits exposés une amélioration pratique réelle. Celle-ci ressort également des grèges présentées et du prix obtenu par elles au marché de Lyon, sensiblement double de celui atteint par la soie filée de l'indigène.

Toutefois, nous aurons occasion de constater malheureusement, au cours de notre voyage, que l'industrie séricicole est peu développée au Tonkin et que les brodeurs de Hanoï, par exemple, font trop souvent venir leur soie de Canton. Le seul centre sérieux de sériciculture indigène est Quin-Hon, dans l'Annam, dont nous serons amenés à reparler plus loin. Une hivernatrice pour graines de vers à soie nous prouve que le climat

rigoureux de décembre, janvier et février exige des moyens artificiels pour assurer l'élevage régulier.

Le pavillon H, qui s'ouvre au centre de la galerie F, renferme les machines et appareils destinés à assurer l'éclairage électrique de l'Exposition ; nous en avons déjà signalé le principe et le fonctionnement. Plusieurs de ces machines constituent, avec des tableaux appendus à la muraille, l'exposition de la maison Dayde et Pillé, de Creil, qui a construit le pont Doumer sur le fleuve Rouge, après avoir exécuté la gare du Midi, à Bordeaux, le pont Mirabeau, sur la Seine, l'appontement de Grand-Bassam, celui de Pauillac, etc. De très intéressants moteurs pour canots sont présentés par Chiiligny. L'un d'eux, d'une force de 20 chevaux avec un diamètre de 104 et 184 millimètres pour les pistons, donne 375 tours et pèse 190 kilogrammes ; il correspond à une chaudière de 4 m. 40 de surface, de chauffe pesant 013 kilogrammes, ce qui donne pour la machine complète 800 kilogrammes.

Plusieurs de ces machines fonctionnent sur les rivières indo-chinoises.

Viennent à la suite des machines locomobiles et automobiles d'Albaret, Le Blanc, Aubert, lourdes machines routières du type de celles employées par les propriétaires sucriers dans l'île Maurice ; les courroies Scellos, des étuves à désinfection, lessiveuses, essoreuses, présentées par F. Dehaitre, des presses Voirin, les machines-outils Lomont, Chouanard. L'exposition sous forme de tableaux et dessins du constructeur Duval Pihet, développant les charpentes en fer du pont-aqueduc d'Argenteuil, du Palais des Arts Libéraux en 1889, du Grand Palais des Champs-Élysées de 1900 (façade du Cours-la-Reine) et le projet du pont sur la rivière de Cu-Dé (ligne de chemin de fer de Tourane à Hué (Annam) dont nous reparlerons en le visitant sur place termine cette galerie où le classement était commandé par la distribution de la force motrice.

Costumes. — La revue des machines étant terminée, nous revenons sur nos pas jusque dans le pavillon E, dans la galerie I, continuant l'exposition métropolitaine. Les riches étalages vont se poursuivre sous nos yeux, mais bien rares seront les renseignements qui nous permettront l'étude ou même l'appréciation des produits exposés : ce sont des devantures de magasins dont nous allons parcourir le défilé, avec cette seule différence qu'aucun prix de vente n'est indiqué.

Sauf cette lacune, le visiteur pourrait se croire sous les galeries de la rue de Rivoli. Voici donc la collectivité de la Chaussure française, les habits noirs et les complets de collégiens de la Belle Jardinière, les costumes d'enfants de Kalm [Kahn ?], les vêtements de Gorse, à Lyon, Luneau, à Lille, Halimbourg Akar, à Paris, les vestons et gilets de chasse Dheilly, les gilets et jaquettes jersey Bertout et Got, la lingerie pour dames de Caillet, les corsets Le Prince, d'irréprochables complets soirée de la Samaritaine, les lainages de Bernheim frères, les mannequins pour couturières de Stockmann, les buses de corset Libron, les talentueuses toilettes de M^{me} Léoty, les élégants costumes de Biais et Mousseron et ceux de Storch. Cette seule nomenclature nous souffle des airs de boulevard et il faut les exclamations hantantes des Annamites pour nous rappeler à la réalité.

Nous sommes devant l'exposition collective des fabricants de bonneterie de Troyes ; on comprend le souci avec lequel [15] les exposants ont groupé les tricots et les caleçons. C'est que la bonneterie est un de nos forts articles d'exportation. Sur le rivage de Dakar comme en plein territoire Galla, à Tananarive comme à Laokay, j'ai partout retrouvé le bon tricot, et même souvent l'honnête bonnet de coton qui faisait aussi bonne figure sur la large face noire de l'Africain que sur la maigre face jaune de l'Asiatique. Aussi, nous nous arrêtons complaisamment devant les vitrines troyennes de Desgrez, Jeoffroy, Damoisot et Huot, Mauchauffée, Raguét fils et Vignes : ces derniers se sont fait aussi une spécialité de chemisettes très fines d'une légèreté appréciable sous le poids du climat cochinchinois et cambodgien: leur marque « Troyes-Saïgon » est

appréciée ; donc il suffit de chercher et de vouloir pour faire l'article colonial ; en voilà une démonstration victorieuse. Notons-la pour la Société de géographie commerciale.

La maison Bonbon clôt la série des bonneteries troyennes.

Après l'exposition de la Société des corderies d'Angers, nous abordons la lingerie avec Fleury-Martel, Guérin et Cie, Simonnot-Godard, puis les laines et soies de Simonnet, à Reims, pour faire une plus longue station devant la Société des usines de la ramie française à Entraigues (Vaucluse). Cette question nous intéresse d'autant plus qu'en 1900, un congrès spécial pour la ramie fut tenu à Paris. Cette industrie semble en réel progrès, si l'on peut en juger par les divers échantillons de tricots, dentelles, toiles et linges de table, passementerie, cordages exposés à Hanoï. La ramie est décortiquée par la machine A. Favier et blanchie par ses procédés. Les fibres sont belles et les étoffes soyeuses. La fabrication entrerait-elle décidément dans une voie pratique ?

Presque voisine est l'exposition de la maison Saint frères, à Paris, qui groupe les produits du lin, du jute et de l'abacca en nous soumettant les matières premières, les fibres qui en sont extraites, des étoffes d'ameublement, des tapis, des toiles à voile et des cordages. Ces deux expositions sont également intéressantes pour les coloniaux. En ce qui concerne l'abacca, nous aurons occasion de traiter cette question en étudiant les Philippines ; elle commence, d'ailleurs, à préoccuper nos colons du Tonkin et j'ai eu occasion d'en voir des plantations sur le fleuve Rouge. Quant au jute et à la ramie, ces deux plantes semblent retenir l'attention des industries européennes, qui songent à en généraliser la culture en Indo-Chine. La ramie est actuellement cultivée surtout dans le Bas-Laos et le jute au Tonkin.

Il y aurait certainement intérêt pour Madagascar à ne pas se laisser distancer dans ces essais, d'autant plus que nous avons déjà signalé en 1900 une ramie indigène qui nous avait été fournie par M. l'administrateur Bénévent et qui pousse spontanément dans le Nord-Ouest.

À une époque où les textiles coloniaux prennent une extension considérable et garantissent aux pays producteurs un important tonnage, Madagascar doit se mettre sur les rangs pour l'abacca, la ramie et le jute avec ses plantations côtières, pour l'aloès dans ses terrains de l'intérieur. Les Philippines pour les premiers, l'île Maurice pour le second, nous fourniront des renseignements complémentaires.

Près de ces produits bien coloniaux, nous trouvons la Société anonyme des tissus de laine des Vosges, les rubans imprimés de Brach et Blum et la grande vitrine des fils d'Alfred Motte, de Roubaix.

Mais un nouveau produit nous attire, c'est l'amiante Asbestos, dont nous avons entretenu les représentants à Paris en 1900. Des fils, des cordes, des tresses, des tissus pour produits chimiques et pour ameublements, des matelas d'isolement, nous prouvent que de grands progrès ont été réalisés aussi de ce côté. Or, les échantillons d'amiante sont nombreux à Madagascar : il s'agit d'en trouver dont les fibres soient de dimensions convenables. L'office de cette société, dirigé par M. Chedville, 21, quai de Valmy, à Paris, fournira aux intéressés les renseignements qui ne figuraient pas à l'exposition sur la matière première.

Nous passons ensuite devant les étalages de Motte Bossut fils, filateur, qui nous présente des velvets de coton imitant parfaitement le velours ; de Wibaux Florin, à Roubaix ; de Henri Ternynck et fils, de Lemaitre et Cie, à Rouen ; d'Esnault-Peltrie, à Amiens, et nous sommes retenus un moment devant la vitrine de la blanchisserie et teinturerie de Thaon, près d'Epinal (Vosges), où figurent différentes marques de toiles sur lesquelles nous lisons avec plaisir Madagascar, Tamatave, Majunga, Tananarive, Saïgon, Hanoï, Haïphong, Saint-Denis-Réunion, Martinique. Allons ! les colonies de l'océan Indien sont en bonne posture dans le commerce métropolitain.

L'exposition voisine du Syndical normand des indiennes nous donne d'ailleurs des renseignements encore plus précis par le tableau suivant :

	1898	1899
Madagascar	1.003 balles	1.102 balles
Indochine	2.421	2.349

La maison Ancel-Seitz, des Vosges, continue la série, puis viennent la fabrique de guipures David, Adhémar et Maigret, et le Syndicat cotonnier de l'Est, employant exclusivement le coton Louisiane, coton Jumel, avec 35.000 métiers à tisser et 1.500.000 broches. Les filatures et ateliers de tissage de Pondichéry ramèneront cette question sous notre plume ainsi que la filature Meiffre Cousins à Hanoï. Voici les filatures de Saulxures-sur-Moselotte (Vosges) et les fabriques de velours de Cosserat, à Amiens, qui terminent la galerie. Nous pénétrons dans le pavillon J, où sont groupées toutes les marques représentées par l'Alliance commerciale française de Hanoï et le Syndicat indo-chinois.

Ici plus de classement du tout : un pêle-mêle de produits bien connus d'ailleurs dont la plupart, hélas ! appartiennent à la catégorie trop abondante de l'alimentation. Énumérons donc : la bière Velten, l'huile d'olives Casse, le champagne Montebello, les vins de Bourgogne Bouchard de Beaune, les vins de Bordeaux Petit Laroche, la brasserie de Tantonville, l'orfèvrerie Chrislofle, les amidons Rémy, les savons Palun (Avignon) lavant à l'eau douce et à l'eau de mer, les bandages Bassetti-Loret, les couleurs Rambaud, les chaussures Fagart, les pianos Boisselot, de Marseille, de la porcelaine dite aluminite allant sur le feu, les instruments de musique de Thibouville-Lamy, des veaux mégis de Marchand, à Paris.

Dans l'autre moitié du pavillon, l'exposition de Lemieu, batteur d'or, à sa place dans ce pays de laques et de dorures,

un tableau avec graphiques sur le fonctionnement de la crèche de La Bastide, la représentation de la plêtrière. H. Crépin, à Meriel, les étalages de Henry, matériel de campement ; des horloges de Lepaute, des balances de précision de Collot, des papiers peints de L. Mey, des selles et harnachements de Laclaverie, à Bordeaux, des peaux et des fourrures de Junques. Des graphiques appendus à la muraille nous expliquent le fonctionnement de l'école spéciale de travaux publics de la rue du Sommerard ; au milieu de la galerie, un trieur spécial pour l'agriculture construit par Émile Marot, à Niort, et, près de la porte, une collection intéressante de rotins exposés par la maison Van Oye et C^{ie}, à Halluin (Nord), qui nous indique une consommation de 3.000.000 de kilogrammes par an.

Les commerçants qui ont organisé cette salle ont commis une faute, à notre avis du moins, en ne laissant pas ces objets à leurs places respectives dans les galeries. Une affiche sur chacun d'eux indiquant la représentation à Hanoï aurait renseigné le visiteur qui, dans l'incohérence du groupement présenté, a dû, comme nous sans doute, négliger des produits intéressants.

Produits alimentaires. — Du pavillon J nous pénétrons par un portique dans la galerie KL, qui contient exclusivement les produits alimentaires. Nous devons constater, non sans honte, que leur nombre est considérable, aussi élevé d'ailleurs que celui des cafés et débitants de conserves dans toutes nos villes coloniales. Voici les fers-blancs d'Amieux, de Prevet, de [16] Petit-Bertrand et Cie, à Lyon, les conserves Bayle fils, à Bordeaux, la Société brestoise de conserves, la Société des beurres de Boulogne-sur-Seine, les beurres de Bretel frères, à Valognes, ceux de Porteu, à Rennes. Les produits de l'amidonnerie et rizerie [16] Marquette, à Lille, ceux de la raffinerie de sucre de Saint-Louis ; les biscuits Olibet, Guillout, Georges, les potages Maggi, les [16] produits de l'épicerie Potin et C^{ie} font suite.

Une superbe collection de fruits et légumes en carton, avec une suite de graines bien présentées sous des lentilles de verre fixées au mur, nous rappelle la maison Vilmorin-Andrieux, très coloniale celle-là et dont le fils, botaniste distingué, poursuit en ce moment au Tonkin un voyage d'études au cours duquel il recueille les graines et les plants de toutes les espèces indigènes lui semblant susceptibles d'une utilisation. Nos collections de Madagascar l'ont intéressé et nous espérons lui avoir prouvé que, de ce côté, il y aurait aussi à faire chez nous.

Nous notons ensuite en passant la vitrine du fabricant de couleurs végétales Fichot-Flandrin, à Paris, et songeons aux nombreux principes colorants utilisés jadis par les Hova et que peuvent fournir nos végétaux malgaches ; puis nous lisons le nombreux tableau affiché par la maison Tassy et de Roux, à Marseille, au-dessus de flacons d'huile de coco de fort belle apparence : amandes de cocos de provenance ci-dessous : Pacifique, Nouvelle-Calédonie, Java, Cochinchine, Manille, Madagascar, nombreux Dahomey, Saïgon, Ceylan, Zanzibar.

Exportation en 1901

	en kg	en francs
Totale	6.586.100	2.964.000
Spéciale à la maison	5.445.600	2.460.000

Aucun renseignement complémentaire ne nous permettant de contrôler ou de détailler ces chiffres, qui peuvent intéresser nos planteurs, nous passons aux conserves Bouton, de Périgueux, et Louit frères, puis à la vitrine du chocolat Menier, qui nous apprend qu'il fait venir son cacao de Nicaragua. Des bouteilles de Dubonnet, Picon, Get frères, Cusenier défilent devant nous Menier avec leurs formes étranges et leurs couleurs multiples ; puis c'est la collectivité des vins de différents crus, bières et cidres, les Menier grands vins de Bourgogne de Guichard Potheret et fils, et enfin l'alcool de menthe de Ricqlès, trônant avec un colossal flacon sur ces bataillons de récipients divers.

Suivent maintenant des vernis, dont un spécial pour chapeaux de paille. Notons l'adresse pour notre industrie future : Levasseur, 22, boulevard des Filles-du-Calvaire ; puis les couleurs et les produits pharmaceutiques, les cires et les bougies, les essences et les parfums. Nous stationnons quelques instants devant la vitrine de la maison Pillet et Denfert, de la rue Saint-Merri, à Paris, car les essences, commençant à jouer un rôle dans les cultures de notre voisine la Réunion, pourraient bien un jour intéresser aussi notre colonie malgache.

Dans la vitrine figurent les produits les plus usités par cette industrie : clous de girofle, camomille, bois de santal, bois de cèdre, graines de coriandre, menthe de Paris, fleurs de thym, noix de muscade, bois de cannelle, anis de Russie, graines de cumin, graines de céleri. Peu nombreux sont les produits coloniaux dans cette nomenclature. Pourquoi ? Sans doute parce que l'Indo-Chine, en dehors de la cannelle, n'a rien envoyé en France jusqu'à ce jour.

Des parfums, nous passons aux colles et gélatines, colles spéciales pour l'apprêt des tissus, dont la maison Borrel, à Bagnolet, s'est fait une spécialité.

Près de là, la vitrine de l'usine Taillandier, à Argenteuil, nous expose les différents sels de quinine employés actuellement : lactate, chlorhydrate, bromhydrate, valérianate et bi-sulfate, que la Société du traitement des quinquinas complète dans une vitrine voisine par le glycérophosphate. et le chlorhydrosulfate.

Brusquement, l'utilisation de la théorie Pasteur : la destruction des rongeurs par les microbes ; ceux-ci sont renfermés dans de petits tubes de verre et fixés sur gélose ; il

suffit de les lâcher pour obtenir un résultat foudroyant. Bien que l'inventeur, M. Danyz, garantisse l'innocuité du virus sur l'espèce humaine, les acheteurs ne sont pas nombreux.

La maison Campagne, de Paris, nous présente toutes les espèces de quinquinas en tuyaux utilisés par la droguerie et provenant de Ceylan, de Java et des Indes.

Enfin, la galerie se termine par des fourneaux de cuisine, des chauffe-bains au pétrole, des lanternes et fanaux dont les maisons Guichard, Ch. Blanc, Briffault ont envoyé de nombreux et brillants spécimens.

Ministère de l'agriculture.

(Journal officiel de la république française, 23 novembre 1903, p. 7076)

À l'occasion de l'exposition de Hanoï, par décrets et par arrêté en date du 22 novembre 1903, la décoration du Mérite agricole a été conférée aux personnes ci-après désignées :

Grade de commandeur.

MM. Bajac (Antoine), ingénieur-constructeur de machines agricoles à Liancourt (Oise) : président des classes 8 à 14 à l'exposition de Hanoï. Officier du 27 octobre 1900.

Maguin (Alfred), ingénieur-constructeur à Charmes (Aisne) : président du comité central officiel d'organisation de l'exposition de Hanoï. Officier du 25 mai 1888.

Grade d'officier.

MM. Duchemin (Eugène), président de la chambre d'agriculture du Tonkin à Phu-Doan : création de débouchés dans la colonie pour le jute et l'abaca. A collaboré à l'organisation de l'exposition de Hanoï. Chevalier du 22 juillet 1891.

Gosset (Ernest), à Liancourt (Oise), directeur des établissements Bajac : exposant hors concours à l'exposition de Hanoï. Chevalier du 23 septembre 1898.

Pinchart-Deny (Louis-Henri), ingénieur constructeur à Paris : nombreuses récompenses dans les concours et expositions. Exposant hors concours. Rappel de grand prix à l'exposition de Hanoï. Chevalier du 7 mai 1895.

Prat (Louis), propriétaire-viticulteur à Vauvert (Gard) : ancien vice-président de la chambre de commerce de Marseille ; Membre du comité régional du Midi pour l'exposition de Hanoï. Chevalier du 17 août 1898.

Grade de chevalier.

MM. Borel (Jean-Auguste), planteur à Xu-Va (Tonkin) : création de plantations de caféiers dans la province de Hâ-Nam. Exposant à l'exposition de Hanoï.

Chevallier-Appert (Raymond), fabricant de conserves alimentaires à Paris : secrétaire de la classe 10 à l'exposition de Hanoï. Directeur de la maison Appert qui a obtenu un grand prix à l'exposition de Hanoï.

Daries (Georges-Gustave), professeur à l'École spéciale des travaux publics à Paris, auteur de nombreuses publications: a collaboré à l'exposition de Hanoï.

Delhorbe (Clément), secrétaire général du comité de Madagascar : membre du jury dans les concours agricoles. A collaboré à la participation de la colonie de Madagascar à l'exposition de Hanoï.

Dufourcq (Basile), horticulteur à Hanoï (Tonkin) : a acclimaté au Tonkin les fleurs et les légumes d'Europe. Récompenses dans les concours. A participé à l'exposition de Hanoï.

Dumensil (Fernand-Louis), brasseur à Paris : président de la chambre syndicale des brasseurs de Paris. Membre des comités et du jury de diverses expositions. Exposant hors concours et trésorier de la classe 11 à l'exposition de Hanoï.

Famelart (Auguste-Adrien), pharmacien à Paris : lauréat de l'Exposition de 1900. A obtenu une médaille d'or à l'exposition de Hanoï.

Gandois-Delabrégère (Émile), attaché à l'Office colonial à Paris : organisateur d'une section coloniale à l'Exposition de 1900. A collaboré à l'organisation des services de l'exposition de Hanoï.

Gobert (Eugène), vice-président de la chambre d'agriculture du Tonkin à Hanoï : études sur les questions d'agriculture coloniale. Collaboration à l'organisation de l'exposition de Hanoï.

Hillairet (Louis), adjudant infirmier des troupes coloniales à Hanoï : cours aux indigènes sur la culture coloniale. Acclimatation de légumes européens. Récompenses dans les concours. Grand prix, hors concours à l'exposition de Hanoï ; 25 ans de services.

Husson (Henri-Joseph), secrétaire général de la chambre de commerce d'Épinal (Vosges) : auteur de nombreux articles sur les questions agricoles, notamment sur la culture du coton dans les colonies françaises. A collaboré à l'organisation de l'exposition de Hanoï.

Imbert (Louis-François-Étienne), négociant fabricant à Marseille (Bouches-du-Rhône) : président d'honneur et ancien président du syndicat des confiseurs, pâtisseries et chocolatiers de Marseille. Membre du comité régional du Midi pour l'exposition de Hanoï.

Rester (Pierre-Lucien), négociant en vins à Paris : collaborateur de la maison G. Rester, exposant hors concours à l'exposition de Hanoï.

Lafeuille (Pierre-Léopold), colon à Phu-Nho-Quan (Tonkin) : fondateur et président du nouveau syndicat des planteurs. Créateur d'une importante plantation de caféiers et de thé. A collaboré à l'organisation de l'exposition de Hanoï.

Loisy (Victor), boucher éleveur à Hanoï (Tonkin) : nombreux premiers prix dans les concours agricoles. Grand prix au concours général indochinois d'animaux domestiques. Collaboration à l'organisation de l'exposition de Hanoï.

Martinet (Nicolas dit Jules), négociant en vins à Paris : associé de la maison Martinet, Piat et Clouturier qui a obtenu un grand prix à l'exposition de Hanoï.

Pham-Van-Toï, doc phu su en Cochinchine : délégué de la société des conférences populaires à Saïgon. A collaboré à l'organisation de l'exposition de Hanoï.

Raguin (Léon), secrétaire de la chambre syndicale des vins et spiritueux à Paris : lauréat et membre du jury de divers concours. Grand prix à l'exposition de Hanoï.

Rémery (Charles), membre de la chambre d'agriculture du Tonkin à Tuyen-Quang : création d'une importante plantation de caféiers et d'abacas. Auteur de nombreuses études sur l'agriculture. A collaboré à l'organisation de l'exposition de Hanoï.

Rouinat, agent de cultures en Indo-Chine : a collaboré à la préparation et à l'installation de la classe 10 à l'exposition de Hanoï.

Roy (Charles-Léon), garde général des eaux et forêts, chef du service des forêts de Cochinchine à Saïgon : a participé à l'organisation de l'exposition forestière à l'exposition de Hanoï.

Seymour, directeur de la station agronomique de la Réunion : auteur de travaux sur les questions agricoles. A collaboré à la participation de la Réunion à l'exposition de Hanoï.



Alfred Raquez, *Entrée gratuite*, Claude et C^{ie}, imp.-Édit., Saïgon, 1903, livre consacré à l'exposition de Hanoi.

CHRONIQUE LOCALE

(*L'Avenir du Tonkin*, 18 octobre 1903, p. 2, col. 3-4)

L'arrivée d'Albert Cézard

Alfred Raquez...va faire incessamment paraître son ouvrage sur l'Exposition de Hanoi : « Entrée gratuite. »

Et la première page que produira le crayon de Cézard débarquant en Indo-Chine sera la couverture, la première page du livre de Raquez qu'il illustrera.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	III
Introduction	VII
L'arrivée des Philippins	1
Avant l'ouverture	5

L'inauguration	11
Le salon de Hanoï	13
Le Palais Central	33
Au Cambodge	61
Au Siam	73
Aux Indes	83
À Madagascar	96
Aux îles Philippines	111
Chez les sauvages des îles Philippines	119
En Cochinchine	127
L'anthropométrie en Indo-Chine	139
À Cholon	143
Au Laos	151
En Chine	161
Au Japon	199
Lang-Son — La Porte de Chine — Excursion des délégués de la Presse	203
L'inauguration de la ligne Hanoï–Nam-Dinh — L'industrie française à Nam-Dinh	209
Direction Générale de l'Agriculture, des Forêts et du Commerce	217
Le pavillon des forêts	221
Le service géologique	223
Le service vétérinaire, zootechnique et des épizooties	225
En Annam	297
En Tunisie	229
À la Réunion	231
En Baie d'Along — Excursion des délégués de la Presse	233
Autour des galeries et palais	249
Le pavillon de la Presse	251
Au Tonkin	255
La Section Lyonnaise	271
Le Jury	273
La Galerie des Machines	277
Les Galeries Métropolitaines	281

TABLE DES GRAVURES

M. Doumergue, ministre des Colonies	I
M. Trouillot, ministre du Commerce	I
M. Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, créateur de l'Exposition de Hanoï	I
M. Deloncle, député de la Cochinchine	III
Panorama général de l'Exposition	I
M. Paul Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine	I
M. Boulloche, secrétaire général de l'Indo-Chine	I
M. Charles Hardouin, chef de cabinet du Gouverneur Général	I
M. le Docteur Cognacq, chef adjoint du cabinet	I
Devant les grilles	10
L'inauguration — Le Gouverneur général sortant du Pavillon de la Presse	12
M. Capus, haut directeur de l'Exposition	16
M Thomé, commissaire général de l'Exposition	20
Les chefs de services de l'Exposition	24
L'Architecte et les Entrepreneurs (Bussy, Viterbo, Blazeix)	26

Pagode annamite (la pagode dite des Dames)	30
Le Palais Central	39
Palais Central — Art annamite	36
Quelques instantanés	40
L'École française d'Extrême-Orient	44
La déesse Quan An, du panthéon bouddhique	46
L'Exposition de la Corée	48
Mans-Tien ou Mans à la sapèque (Haut-Tonkin)	56
Sous la colonnade du Palais Central	58
L'Exposition du Cambodge	62
L'Exposition du Cambodge	66
Jeune fille cambodgienne	70
l'Exposition du Siam	74
Jeune fille siamoise	78
L'Exposition des Indes Néerlandaises	84
Devant la statue — Le Pavillon de Madagascar	96
Femmes de Madagascar	98
Interprètes et tirailleurs malgaches	106
L'Exposition des îles Philippines	110
Les cigarières philippines — Don Luis de Loma — M. Lelorrain	119
Le village des Philippins et des Negritos à l'Exposition	116
Negritos - Monsieur, Madame et Bébé	122
Les Negritos tirant à l'arc	124
L'Exposition de Cochinchine	132
L'Exposition de Cholon	144
Les éléphants laotiens	150
L'Exposition du Laos	152
Laotienne du Nord	154
Femme de la tribu des Lus (Haut-Laos)	156
Khas du Bas-Laos	158
Khas djarais	160
L'Exposition de Chine	162
Défense d'éléphant sculptée	174
L'Institution industrielle de Pékin — Fabrication des cloisonnés	186
Montagnardes du Yunnan	188
Une étagère de l'Exposition japonaise	198
Femmes. de la campagne annamite	202
Nam-Quan — La porte de Chine	204
Société cotonnière du Tonkin à Nam-Dinh — Vue générale	210
Société cotonnière du Tonkin à Nam-Dinh — L'atelier	212
Société cotonnière du Tonkin à Nam-Dinh — Le repas des ouvrières	214
Société française des distilleries de l'Indo-Chine — Usine de Nam-Dinh	216
Le Pavillon des Forêts (Extérieur)	218
L'Exposition des Forêts (Intérieur)	220
L'Exposition des Forêts (Intérieur)	222
Le Çomat de la Cour d'Annam	228
L'Exposition de l'Annam	226
L'Exposition de l'Annam (costumes de mandarins)	228
L'Exposition de l'Annam	228
L'Exposition de la Côte des Somalis	232
Un groupe de membres de la Presse	238
Le Pavillon de la Presse	242
Les pavillons des Philippines et du Siam — Le colombier militaire	248

L'Ecole Professionnelle — La Grande Roue	250
Devant le pavillon de la Presse	252
La danse de guerre des Khas	254
Entreprise Raoul Debeaux — Agence principale de Haïphong	256
La fabrication des cigares chez MM. Lecacheux et Cie à Hanoï	258
L'Exposition Viterbo	260
La maison Godard et Cie à Hanoï	262
Les galeries de l'aile gauche. — Un coin du lac	268
Un groupe de membres du Jury	272
La Galerie des Machines	276
Le pont Doumer sur le fleuve Rouge à Hanoï	278
Appontement de la Bocca sur l'océan Pacifique près de Panama	280
Appontement de Pauillac sur la Gironde	280
Grue Titan de Constanza	280
Gare de Bordeaux Saint Jean	280
Dans les Galeries Métropolitaines — Saint Frères	286
Les Syndicats Normands	286
Fleury, Martel et Guérin	288
Gustave Bernheim et Cie	288
Maggi - Vilmorin-Andrieux	300
Plan de l'Exposition	304
Médaille commémorative de l'Exposition	306

CHRONIQUE LOCALE

La mort fauche

(*L'Avenir du Tonkin*, 18 janvier 1904)

Une figure connue à Hanoï vient de disparaître, Hay Sam, que notre collaborateur le *Nhaqué* mettait en scène Il y a quelques semaines dans un de ses croquis les plus amusants, qui avait passé plus d'un an en France et à qui le docteur Roux avait fait attribuer une médaille d'honneur pour son stage à l'Institut Pasteur. Hay Sam s'est éteint le 16 janvier.

Il avait, on s'en souvient, créé ces jolis meubles en bambou laqué qui ont fait le luxe original de plusieurs coquets salons de Hanoï et avait obtenu une médaille d'or, pour ces créations, à l'Exposition de Hanoï en 1902.
